# ANALYSE DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES DANS LES PHRASES EN FRANÇAIS ET EN IGBO : ÉTUDES COMPARATIVES

BY

OFFOR NGOZIKA OGECHUKWU
MA/ARTS/5554/2009-2010

A DISSERTATION SUBMITTED TO THE SCHOOL OF POSTGRADUATE STUDIES, AHMADU BELLO UNIVERSITY, ZARIA

IN PARTIAL FULFILLMENT OF THE REQUIREMENTS FOR THE AWARD OF MASTER OF ARTS IN FRENCH (LINGUISTICS)

DEPARTMENT OF FRENCH
FACULTY OF ARTS
AHMADU BELLO UNIVERSITY,
ZARIA, NIGERIA

NOVEMBER, 2015

## DECLARATION

I declare that the work in this dissertation entitled "ANALYSE DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES DANS LES PHRASES EN FRANÇAIS ET EN IGBO: ÉTUDES COMPARATIVES" has been carried out by me in the Department of French. The information derived from the literature has been duly acknowledged in the text and a list of references provided. No part of this dissertation was previously presented for another degree or diploma at this or any other institution.

| | | |
|---|---|---|
| Name of Student | Signature | Date |

## CERTIFICATION

The dissertation entitled "ANALYSE DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES DANS LES PHRASES EN FRANÇAIS ET EN IGBO: ÉTUDES COMPARATIVES" by OFFOR NGOZIKA OGECHUKWU meets the regulations governing the award of the degree of Master of Arts of the Ahmadu Bello University, and is approved for its contribution to knowledge and literary presentation.

_____ _____

Prof A. A. Illah — Date

Chairman, Supervisory Committee

_____ _____

Prof I. M. Onyemelukwe — Date

Member, Supervisory Committee

_____ _____

Prof A. A. Illah — Date

Head of Department.

_____ _____

Prof Kabir Bala — Date

Dean, Post Graduate School

## DEDICATION

This work is dedicated to late Dr Sunday Suleiman who encouraged me to enrol in this programme.

# ACKNOWLEDGEMENT

I remain very grateful to God Almighty for sparing my life throughout the period of this programme. I shall always remember the candid advice given to me by the late Dr Suleiman Sunday of the Political Science Department, Ahmadu Bello University, Zaria, by way of encouraging me to enrol into this programme. May his soul rest in perfect peace –Amen! I also want to specifically thank my supervisors, Prof A. A. Illah and Professor I. M. Onyemelukwe, who ensured that I pulled through this programme by offering all the necessary assistance needed for the accomplishment of this study. I am very much appreciative for their unquantifiable effort and sacrifice in the course of this study.

The concern demonstrated by Professor R. Adebisi in the course of this study and the encouragement received from him will always be remembered and appreciated. Not forgetting to also express my gratitude to Prof D. L. Obieje and Dr. D. O. Fiki-George for the guidance offered in the course of this programme. I appreciate the entire staff in the French Department particularly the Librarians, Mr Yunusa Musa and Mr Madaki Daniel K. for the assistance offered in the course of my research. I am very much indebted to Mr Casimir Houenon for the constructive criticism made on this study and also for finding time to proof read this work. I recognise the support given to me by my family members throughout the period of this study particularly that of my beloved brother, Mr Kosisochukwu Godson who went through the pains of typesetting this work. I also appreciate Mrs J. Obianyo for her sisterly advice and encouragement. We hope that the efforts put into this study will make the outcome relevant and instrumental in enhancing the teaching and learning of French language in Nigeria.

## ABSTRACT

French language has its own syntactic structure which is different from that of our indigenous languages. This structural difference sometimes poses problem to the Nigerian learners of French. This study therefore focuses on the analysis of the French and Igbo sentences structures. It particularly studies the linear relations among the syntactic elements of the various sentence types in the two languages. The phrase structure rules applicable to each of the sentence types in the two languages as well as the syntactic phenomena that occur in each of the language sentence structures are examined. The aim of this study is to find out areas of similarities and differences in the French and Igbo sentence structures as well as note the syntactic traits that are peculiar to each of these two languages. The generative approach to the study of sentence structures has been adopted in this work, particularly the theory of principles and parameter. The x-bar and government modules of this theory were specifically used in the analysis of the sentence structures of the two languages. The findings of the study indicate that certain syntactic traits are common to both languages. These traits include: the notion of precedence and domination, the notion of negation, the phenomenon of embedding as well as the categorisation of phrasal elements into grammatical categories such as nouns, verbs, adjective etc. Despite the universality of these syntactic traits to both languages their application varies in each language. For example, in the case of Precedence, the head of the nominal phrase [NP] which is the noun [N] often precedes its Determinant in Igbo in contrast to French where the reverse is the case. We also noted some syntactic properties that feature in French but are absent in Igbo among which are: Passivation and Inversion. Though the notion of Relativisation exists in Igbo, relative clauses are not introduced by relative clause markers as in the case of French. Finally, we suggest among others things that the Igbo learners of French be sensitized on these differences and similarities that exist in the structural composition and disposition of phrasal elements in the two languages in order to facilitate their French language acquisition.

## RÉSUMÉ

Le français a sa structure syntaxique qui est différente de celles de nos langues autochtones. Cela pose des problèmes aux francisants nigérians. Cette étude se concentre dès lors sur l'analyse des structures phrastiques des langues igbo et française, et surtout sur les relations linéaires des éléments syntaxiques dans les deux langues. Les différentes règles syntagmatiques qui gouvernent les types de phrases dans chacune des deux langues ont été examinées. L'objectif est de voir les traits communs ainsi que les différences entre le français et la langue igbo sans oublier ce qui fait la particularité de chacune de ces deux langues. Pour aborder cette étude, nous sommes servis de l'approche générative en l'occurrence la théorie des principes et des paramètres qui est un modèle empirique de recherche. Le module x-barre et celui de gouvernement sont spécifiquement employés dans l'analyse des rapports syntagmatiques des éléments phrastiques dans ces deux langues. Les résultats de cette recherche ont montré que certains traits syntaxiques sont communs aux deux langues. Ce sont : le principe de précédence et de dominance, la notion de la négation, le phénomène d'enchâssement, la catégorisation grammaticale des éléments de la phrase en nom, verbe, adjectif etc. On remarque toutefois que c'est l'application qui est faite de ces traits qui varient d'une langue à une autre malgré leur universalité et c'est le cas par exemple du noyau « N » de SN qui précède son déterminant dans la plupart des cas en igbo contrairement au français où le « N » de SN succède au déterminant. On remarque aussi que certaines opérations syntaxiques telles que la passivité et l'inversion qui existent en français sont absentes en igbo. La relativisation existe en igbo mais il n'y a pas de mots qui marquent la relativisation en igbo comme en français. Prenant en compte les résultats de cette recherche, nous suggérons que les apprenants igbo soient informés de ces faits ; ce qui peut les encourager dans leur désir d'apprendre le français dont la structure phrastique est différente de celle de leur langue maternelle.

# TABLE DES MATIÈRES

**Page de titre …….. i**

**Attestation ……. ii**

**Approbation …….. iii**

**Dédicace ……. iv**

**Remerciements……..…….... v**

**Abstract ……..…... vi**

**Résumé …….. vii**

**Table des matières …… viii**

**Abréviations et symboles ……. xi**

**INTRODUCTION GÉNÉRALE**

0.0 Introduction ……..…… 1

0.1 Histoire de la langue française ……..…….. 3

0.2 Histoire de la langue igbo ……...…….…… 7

0.3 Annonce du sujet ……..….. 12

**CHAPITRE UN : ÉNONCIATION DU SUJET**

1.0 Introduction ……..…… 13

1.1 Problème de l'étude ……...…..……. 13

1.2 Objectif de l'étude ……...…….……... 15

1.3 Justification de l'étude ……...… 16

1.4 Portée et limite de l'étude ……..... 16

1.5 Définition des termes techniques .……...…..... 17

**CHAPITRE DEUX : ÉTAT DU SUJET**

2.0 Introduction ……..…….. 22

2.1 Syntaxe ……..….. 22

2.2 Phrase ……...……. 25

2.3 Types de phrases …….…… 29

2.4 Structures phrastiques ……..... 33

2.5 Syntagme …….. 35

2.6 Types des syntagmes ……..…… 36

2.7 Rapport syntagmatique …….. 41

2.8 Analyse syntagmatique …….. 42

2.9 Analyse morphosyntaxique ……..…….. 49

**CHAPITRE TROIS : RÉFLEXIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES**

3.0 Introduction ……..…… 52

3.1 Méthode de la collecte de données ……..……..……... 52

3.2 Méthode d'analyse ……..……. 52

3.3 Cadre théorique ……...…. 53

3.4 Théorie générative ……..…….. 53

3.5 Grammaire générative transformationnelle …….…. 54

3.6 Théorie des principes et des paramètres ……... 57

3.6.1 Théorie x-barre ……..…… 58

3.6.2 Théorie du gouvernement …….…..... 64

**CHAPITRE QUATRE : INVENTAIRE DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES DES PHRASES EN FRANÇAIS**

4.0 Introduction …….……..... 67

4.1 Structure phrastique du français ……..…... 67

4.1.1 Phrase simple ……..…… 69

4.1.2 Phrase complexe ……..…… 70

4.2 Relations syntagmatiques entre les éléments des phrases en français ……..... 86

4.2.1 Phrase déclarative …… 86

4.2.2 Phrase interrogative ……... 94

4.2.3 Phrase impérative ……..…….. 105

**CHAPITRE CINQ : ANALYSE DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES DES PHRASES EN IGBO**

5.0 Introduction ……..……... 110

5.1 Structure phrastique d'igbo ……..……... 110

5.1.1 Phrase simple ……..….. 121

5.1.2 Phrase complexe ……..... 122

5. 2 Relations syntagmatiques entre les éléments des phrases en igbo ……..…..... 139

5.2.1 Phrase déclarative ……..... 140

5.2.2 Phrase interrogative ……... 148

5.2.3 Phrase impérative ……..…….. 154

**CHAPITRE SIX : COMPARAISON DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES DES PHRASES EN FRANÇAIS ET EN IGBO**

6.0 Introduction ……..……..... 161

6.1 Similitudes entre les rapports syntagmatiques des phrases en français et en igbo ……..... 161

6.2 Différences entre les rapports syntagmatiques des phrases en français et en igbo ……. 165

6.3 Conclusion et Recommandations …….. 171

**ŒUVRES CITÉES** ….…….. 176

## ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

- Adj Adjectif
- Adj′ Projection intermédiaire de Adj
- SAdj Syntagme adjectival
- Adv Adverbe
- Adv□ Projection intermédiaire de Adv
- SAdv Syntagme adverbial
- Aux Auxiliaire
- C Complémenteur
- C□ Projectionintermédiaire de C
- C″/ SC Projection maximale de C /Syntagme de C
- CA Complément d'agent
- COD Complément d'objet direct
- COI Complément d'objet indirect
- Con Consonne.
- Conj Conjonction
- CONST Éléments déterminant le type de phrase
- CR Complétive relative
- D Tonème descendante
- Decl Déclarative
- Dém Démonstrative
- Dét Déterminant
- SD Syntagme nominal/ de Dét
- Infl / I Inflexion
- I□ Projection intermédiaire de I
- I″ Projection maximale de I
- Ind Indicatif
- Imp Impératif
- Interro Interrogative
- M Tonème Montante
- MI Mot interrogatif
- MP Modificateur pronominal
- N Nom
- N□ Projection intermédiaire de N
- SN Syntagme nominal
- N° Nombre
- Nm Numéral
- Neg Négation
- Pers Personne

- Perf Perfective
- Ph Phrase
- Pré Présent
- Prép Préposition
- Prép□ de Projection intermédiaire de Prép
- Sprép Syntagme prépositionnel
- PP Participe passé
- PRO Le SN sujet du complétif infinitif.
- Prog Progressif
- Prt Participe
- PS Proposition subordonnée
- Plu Plural.
- Qu Mot d'interrogation
- SQu Syntagme de Qu
- R Règle
- Rel Relative
- Rv Suffixe verbal du passé en igbo.
- Sact Structure active
- Sing Singulier
- SS Structure de surface
- SP Structure profonde
- Spas Structure passive
- Spec Spécificateur
- Subj Subjonctif
- T Temps
- V Verbe
- V□ Projection intermédiaire de Verbe
- SV Syntagme verbal
- Voy Voyelle
- VM Verbe modal
- / Tonème montant
- \ Tonème descendant
- [-] Tonème de milieu « Step down »
- → Récrire en …
- * Phrase agrammaticale
- ? Phrase ambigüe ou anormale
- [ ] Facultative
- Σ Phrase de base
- $t_i$ Trace de l'indice « i »

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

## 0.0 Introduction

La syntaxe est un aspect très important dans le langage humain. Elle s′occupe de la combinaison des éléments constitutifs d′un énoncé ou d'une phrase. Chaque langue a sa structure syntaxique particulière constituée des éléments dont leur ordre se détermine par certaines règles. Prenant conscience de ce fait, Chomsky définit la syntaxe comme « l'étude des principes et des processus selon lesquels les phrases sont construites dans des langues particulières » (Structure syntaxique 13). L'organisation de chaque langue (humaine) soit syntagmatique ou paradigmatique est déterminée souvent par certaines règles dont le locuteur n'est pas conscient.

L'idée de l'analyse horizontale et verticale reflétant les rapports syntagmatiques et paradigmatiques des éléments de la phrase est premièrement née chez Ferdinand de Saussure qui est un structuraliste à travers son ouvrage *Cours de linguistique générale* en 1916. Cette analyse dichotomique est reprise aussi dans l′ouvrage de Chomsky *Structures syntaxiques* publié en 1957. La relation paradigmatique permet la substitution des éléments appartenant à la même catégorie grammaticale. D'autre part, la relation syntagmatique implique une relation linéaire des éléments d′une phrase. Ces deux relations sont décrites par Nique comme « la commutation et la combinaison » (37). La relation paradigmatique qui est une relation de commutation permet de remplacer un mot par un autre appartenant à la même catégorie grammaticale. Par exemple dans :

- **Aisha** parle français. [1]

« Aisha » qui est un nom propre à la troisième personne du singulier et le sujet de la phrase peut se substituer par « Amina », « La jeune fille », « la fille », ou « Elle », éléments qui peuvent tous remplacer la même catégorie grammaticale.

La relation syntagmatique se préoccupe de l′ordre et de l'organisation linaire des éléments dans une phrase. Cette organisation doit se faire selon les règles de la combinaison de la langue en question. Par exemple dans :

- La fille lit un roman, [2]

nous observons la typologie phrastique typique du français, S.V.O :

| La fille | lit | un roman. |
|---|---|---|
| S | V | O |

Le sujet « la fille » est suivi de verbe « lit » qui est suivi d'objet « un roman ». Dans la phrase [2], nous voyons aussi que la combinaison de ces éléments lexicaux se fait selon les règles de combinaison du français qui exigent un accord en nombre et en genre entre les éléments constitutifs d'une phrase ainsi que l'ordre de sujet+verbe+objet. Alors, on ne peut pas écrire : « le fille lis une roman » ou « Fille un la lit roman». Ces phrases sont agrammaticales et elles ne sont pas acceptables par la communauté linguistique française.

Cette étude vise à faire l'analyse des rapports syntagmatiques dans les phrases en français et en igbo. C'est une étude comparative des rapports syntagmatiques qu'entretiennent les éléments constitutifs des phrases en ces deux langues. Nous étudierons les règles qui s'appliquent dans chaque langue pour produire les types de phrases: déclaratives, interrogatives et impératives. Notre étude s'appuie sur l'approche générative particulièrement la théorie des principes et des paramètres proposée par Chomsky, une approche empirique et explicite.

Alors, en examinant les processus syntaxiques de la production d'un énoncé en français aussi bien qu'en igbo, nous verrons d'abord les règles qui s'appliquent dans la production des phrases en ces langues surtout en igbo parce que beaucoup d'études ont été effectuées en français sur cet aspect. Puis, nous observons certaines ressemblances et aussi certaines différences dans les

compositions structurelles des phrases dans ces deux langues. Nous espérons que ce travail décèlera les complexités structurelles des phrases dans ces deux langues et faciliter ainsi l'apprentissage du français chez les apprenants igbo. Avant de nous lancer complètement dans notre étude, nous allons passer à l'histoire de ces deux langues concernées dans ce travail : le français et l'igbo.

### 0.1 Histoire de la langue française

Le français est une langue romaine qui appartient au groupe de la famille des langues indo-européennes (Picoche et Marchello-Nizia 11). C'est une langue qui est originalement parlée en France et aussi en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, au Monaco ainsi qu'au Canada où elle est parlée comme une langue maternelle (Picoche et Marchello-Nizia 11, 41-83). La langue française est aussi parlée soit comme la langue officielle ou celle de la communication (Picoche et Marchello-Nizia 85-110). La langue française est aussi une langue internationale employée au siège des institutions et organisations internationales telle que l'organisation des Nations Unies.

L'histoire de la langue française date de 58 à 50 av J.C. avec l'invasion de la Gaule par des armées romaines sous Jules César. Selon *Wikipédia, l'encyclopédie libre*, il y avait environ 10 millions d'habitants en Gaule. Avec la conquête du monde par les Romains, le latin devient la langue écrite et celle de l'administration. En Gaule, la langue gauloise reste la langue de communication parce que les autochtones ne peuvent pas parler le latin. D'autre part, les armées romaines ne comprennent pas le gaulois. Il est aussi important de remarquer que le latin parlé par les soldats et les commerçants romains est le latin vulgaire. Les habitants de Gaule avec les soldats et commerçants romains en cherchant un moyen de communiquer entre eux sont arrivés à la naissance d'une nouvelle langue appelée le *gallo-romain*. Cette langue est un mélange du latin vulgaire et du gaulois. Certaines influences de la langue gauloise sur le

français au domaine de la syntaxe sont évidentes même dans le français moderne. Elles y comprennent l'ordre de la combinaison des éléments phrastiques particulièrement le cas des verbes. En gaule, les verbes sont placés souvent après le sujet (sujet + verbe). On a aussi la numération en vingt comme « quatre-vingts ». La déclinaison et la conjugaison qui sont les traits syntaxiques du français moderne proviennent aussi de l'influence du gaulois (Picoche et Marchello-Nizia 11-12, 247-250)

Le latin vulgaire a beaucoup influencé cette nouvelle langue plus que la langue autochtone, le gaulois. La structure linguistique du gallo-romain est influencée beaucoup par le latin vulgaire. La fin du V$^{e}$ siècle est marquée par la chute de l'empire romain en 476 et aussi le commencement de la domination des Francs. En Gaule, la domination des francs a commencé au nord du pays où la langue gallo-romaine et la langue germanique cohabitent dès le III$^{e}$ siècle. Les langues germaniques particulièrement le francique ont influencé le gallo-romain. Cette influence est plus évidente au nord de la Gaule où on parle la langue d'oïl. Au nord, la langue germanique se répand dans d'autres parties de la Gaule (Picoche et Marchello-Nizia 13-17).

Du X$^{e}$ au XIII$^{e}$ siècle, les locuteurs de la langue gallo-romaine l'appellent, le « roman » « romanz » ou « romance » et puis « franceis ». Le moyen âge en France est marqué par deux dialectes principaux de la langue romane ; *la langue d'oïl* au nord et *la langue d'oc* au sud. Ces dialectes sont nommés d'après la variation de leurs prononciations du mot « oui ». Pendant le XII siècle, *la langue d'oc* s'est beaucoup épanouie grâce aux œuvres littéraires. En faisant de Paris, une ville en province de l'Île-de-France à la région du nord où le dialecte principal est la langue d'oïl le siège de gouvernement de la France, la langue d'oïl devient la langue de communication et de documentations au sein du gouvernement français. La langue d'oïl, commence alors à dominer les autres dialectes. Donc, le français moderne dit aussi standard est

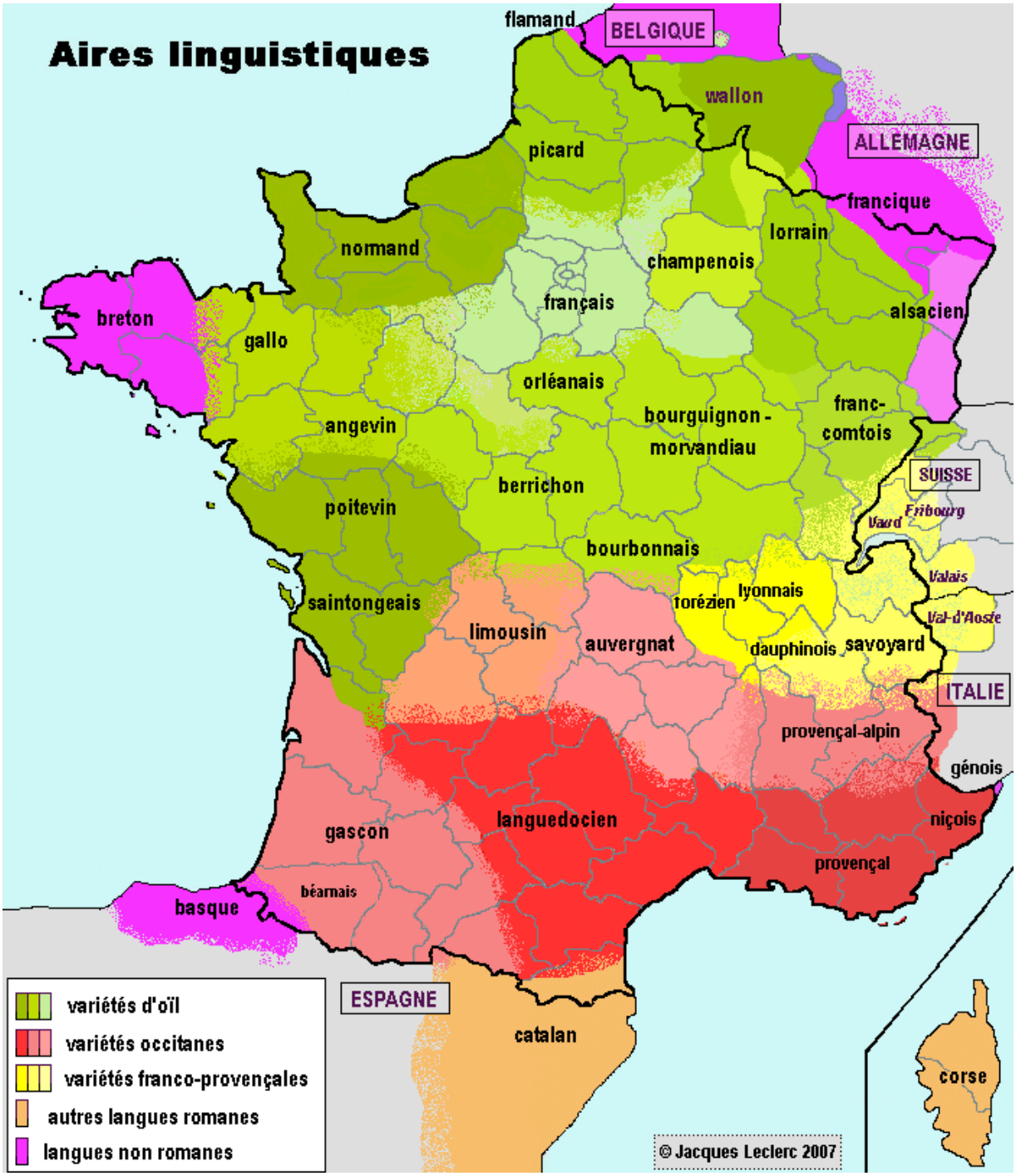
principalement du dialecte de la langue d'oïl. Cette période du français médiéval est une époque de rayonnement et aussi de la domination de la France dans le monde. Le XIV$^{e}$ et XV$^{e}$ siècle sont des périodes de troubles et d'instabilités en France. Ce facteur a changé la direction de l'évolution de la langue française vers l'Italie. Il y a aussi la codification de la langue française à cette époque.

La période entre le XVI$^{e}$ et le XVIII$^{e}$ est une période marquée par l'évolution et la standardisation de la langue française. Le XVII$^{e}$ siècle est une période de la grandeur de la France. C'est la période de la domination de la France et la création de l'Académie française chargée de la codification de la langue française. Du XVI siècle au XVIII siècle, la langue française a été beaucoup influencée par les langues de ses pays voisins : l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne particulièrement à cause de leur affront militaire, et leur interaction littéraire aussi qu'artistique.

Le français est devenu une langue diplomatique et celle de la cour. Elle a remplacé le latin. A cette époque, Talleyrand a commencé l'unification du français. Cette idée est continuée par Jules Ferry qui s'occupe de la création du français unique dans tout le territoire français. Du XIX$^{e}$ siècle jusqu'aujourd'hui, la langue française est répandue dans le monde. Avec la colonisation des pays africains par la France, le français devient la langue officielle de ces pays africains. Le français est aussi parlé comme la langue de communication (Picoche et Marchello-Nizia 85-110, 369-370).

Ayant examiné son histoire, nous constatons que la langue française a subi diverses formes d'évolution. C'est aussi une langue née de la nécessité d'un moyen de la communication entre les Gaulois et les armées romaines ainsi que les commerçants romains. Elle est aussi influencée

par les langues des territoires voisins tels que les langues germaniques comme nous voyons dans la carte ci-dessous :




**Carte des langues et parlers régionaux en France**

Fig. 1. Politique linguistique de la France. 30 avril 2012, 16 :02 UTC 5 novembre 2011, 04 :45. « http://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_linguistique_de_la_France ».

Dans la carte, nous observons les différents dialectes français issus de la variation de la langue romane, la langue germanique et les autres langues frontalières. Aujourd'hui, ces influences sont évidentes dans la structure linguistique du français. Au niveau syntaxique, *Wikipédia, l'encyclopédie libre,* nous a donné quelques aspects de l'influence des langues germaniques sur la langue française. Le fait de mettre le pronom sujet avant le verbe est l'une de ces influences. Exemples : « je prends », « je parle ». L'autre est le calque du pronom «on». L'ordre de placement des adjectifs devant le nom est aussi une influence germanique sur la structure française. Exemple : « nouvelle maison », « bon copain », « ancien professeur ». L'usage du verbe « avoir » comme un verbe modal au passé est même une manifestation de l'influence germanique sur la structure de la langue française. Par exemple : « j'ai vu, j'ai écrit » (Picoche et Marchello-Nizia 17, 303-319).

### 0.2 Histoire de la langue igbo

L'origine des igbo est un sujet controversé car il existe diverses versions sur leur origine. Nous n'allons pas nous occuper de la polémique de l'origine des Igbo. Ce travail porte sur la langue, alors, nous allons nous préoccuper toute de suite de l'aspect qui nous intéresse. D'après la classification des langues africaines par Greenberg citée par Uwalaka, la langue igbo est l'une des langues « kwa » de la famille des langues Nigéro-congolaises (Igbo Grammar 1). Il y a environ 25 million de locuteurs de la langue igbo dont la plupart sont d'origine igbo. L'igbo est l'une des langues majoritaires autochtones au Nigeria. Les Igbo occupent le Sud-Est du Nigeria. Ils se trouvent dans les États d'Abia, d'Anambra, d'Ebonyi, d'Enugu, d'Imo et aussi dans certaines parties des États de Delta et de Rivers du Nigeria comme nous observons à la Figure 2. L'igbo est aussi parlé comme la langue maternelle dans certaines régions du Cameroun.

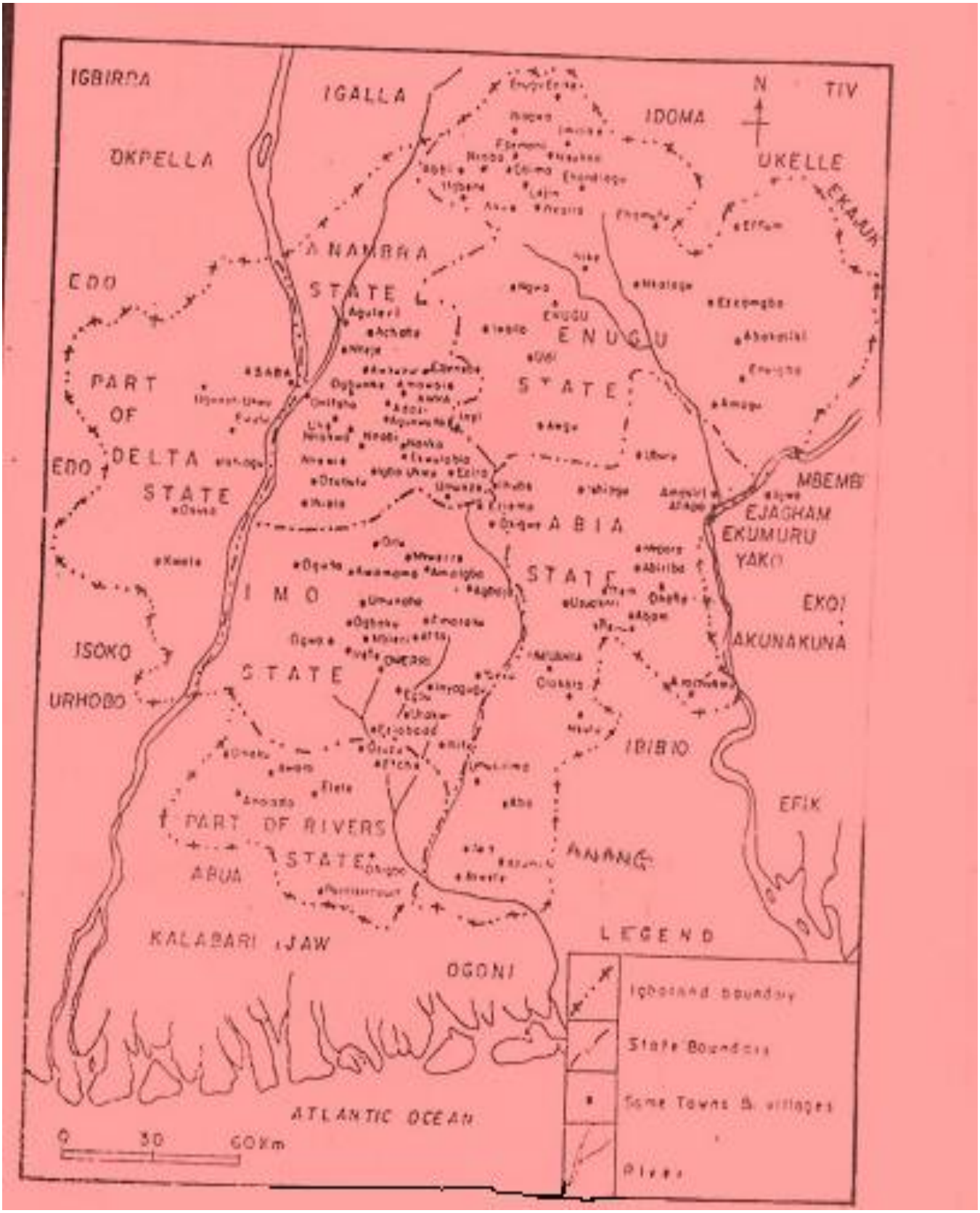



Fig. 2 Situation géographique igbo (Ihejirika 1)

Selon *Wikipédia*, il y a plus de vingt (20) dialectes igbo. Ci-dessous à la fig. 3 est une carte géographique igbo qui nous montre les villes igbo et leurs voisins.

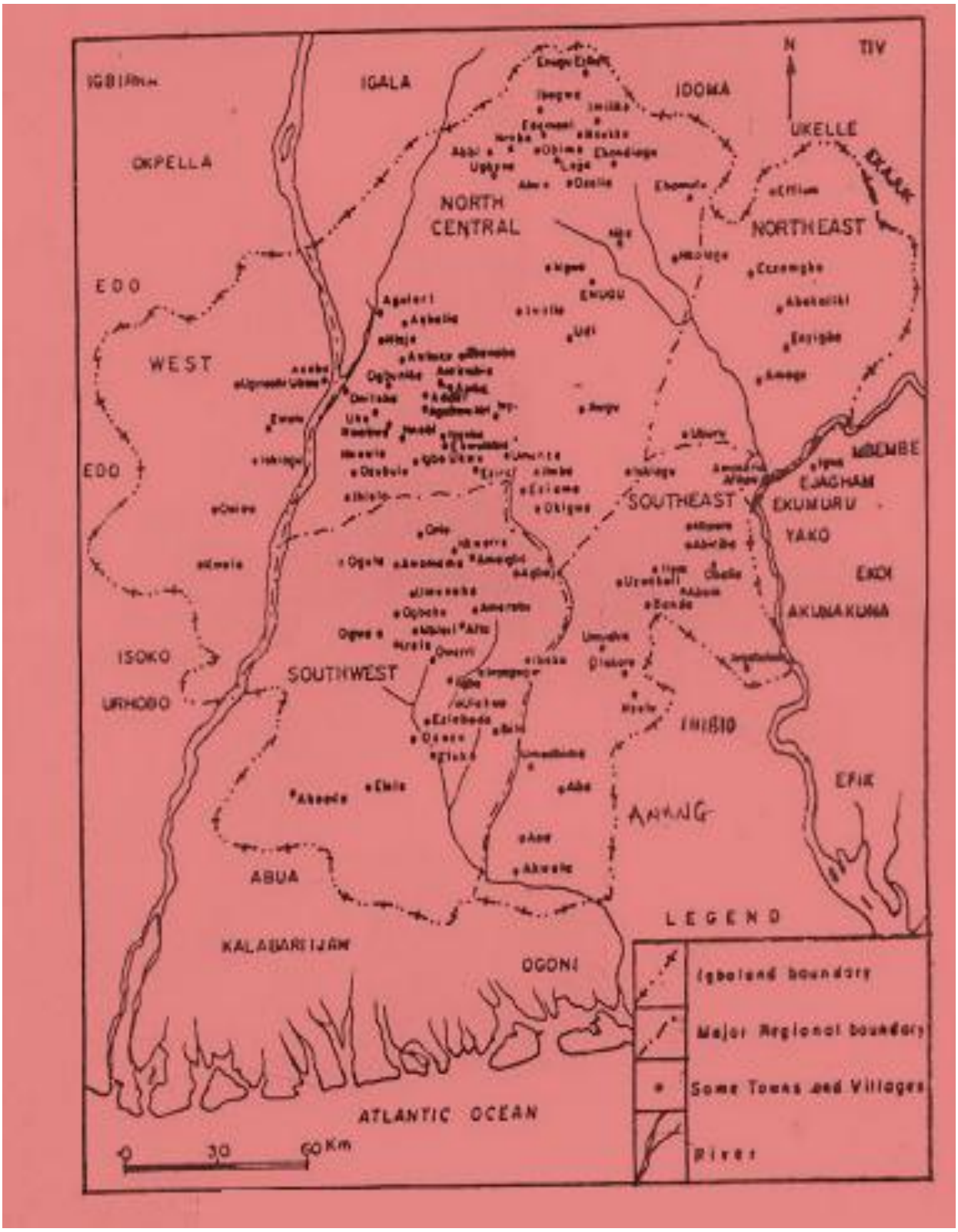



Fig. 3 Les igbo et leurs voisins (Ihejirika 2)

Sur la carte, nous observons que la communauté igbo est divisée en cinq grandes régions linguistiques selon le dialecte parlé. Les voisins des Igbo sont écrits en majuscule. À la frontière du nord, il y a les Igala, les Idoma, les Ukelle, les Ekajuk et les Tiv. A l'est sont les Mbembe, les Ejagham, les Ekumuru, les Yako, les Ekoi et les Akunakuna. Au sud sont les Ibibio, les Anang, les Efik, les Ijaw, les Ogoni et les Abua. Les Urhobo, les Isoko, les Edo et les Okpella sont à l'ouest. Les dialectes des villes frontalières igbo varient un peu parce qu'ils sont influencés par leurs voisins immédiats.

La langue igbo a toujours existé sous la forme orale. Mais, l'effort envers la forme écrite a commencé avec l'invention de l'idéogramme « nsibidi » par les peuples d'Ejagham, les voisins des Igbo. L'emploi de cette nouvelle invention par les Igbo marque sa première représentation en graphie. L'idéogramme est une représentation graphique du sens des mots en excluant les sons. La langue igbo à cette époque est représentée seulement par les graphies. Cet idéogramme « nsibidi » est employé par les Igbo et leurs voisins tels que les Efik, les Ibibio et les Anang jusqu'à la fin du XV$^{e}$ siècle, après lequel l'usage public de cette méthode d'écriture s'éteigne, étant devenu un code secret de communication des membres des cultes secrets (Oraka 13-17)

Les missionnaires et les esclaves particulièrement ceux de la région igbo ont beaucoup contribué au développement et à l'évolution de la langue igbo, surtout l'aspect écrit. Avec le contact des blancs en Afrique, l'alphabet latin est introduit par les colonisateurs britanniques. Le premier livre publié qui contient des mots igbo s'appelle *Geschichte der Mission der Evangelisehen Bruder auf den carabischen* (l'Histoire de la Mission Évangélique des frères Caraïbes) en 1777. Ce livre a été écrit par un missionnaire allemand qui s'est intéressé à la culture, à l'origine et à la langue des esclaves quand il a visité les Caraïbes de 1766 à 1767 (Oraka 21).

Peu après en 1789, un livre intitulé *The Interesting Narrative of the life of Olaudah Equiano* a été publié à Londres par Olaudah Equiano qui était un ancien esclave. Cette œuvre a présenté une peinture vivide de la langue igbo. De plus, il y a soixante-dix-neuf (79) mots igbo dans cette œuvre (Oraka 21). Au domaine de la littérature, en 1959, *Le monde s'effondre* [*Things Fall Apart*] de Chinua Achebe a été publié. Ce roman écrit en anglais fait voir à travers ses personnages l'influence du colonialisme sur la société traditionnelle igbo. C'est un roman qui a bien présenté la culture igbo mais rédigée en anglais.

La diversité des dialectes a nécessité le développement de la standardisation artificielle des divers dialectes à des époques différentes de l'histoire de l'évolution de la langue igbo. Alors en 1949, le SPILC (Society for Promoting Igbo Language and Culture) a été créé par F.C. Ogbalu comme un cercle igbo à l'école secondaire qu'on appelle « St Augustine's Grammar School, Nkwerre ». Ce cercle comme son nom l'indique a pour but de promouvoir la langue et la culture igbo. En 1961 la vive polémique de l'orthographe igbo qui a duré trente-deux (32) ans a été résolue en adoptant l'orthographe Onwu comme la politique de la standardisation de l'igbo grâce aux efforts incessants de SPILC (Oraka 39-40). En 1972, cette organisation est devenue un mouvement impliquant toute la société igbo dans le monde. Ce mouvement a beaucoup contribué au développement de la langue igbo, particulièrement dans l'aspect de sa standardisation artificielle en 1973. Le dialecte igbo standardisé est ce qu'on appelle *l'igbo central*. L'igbo standardisé comme Emenajo l'observe dans son article, « Central Igbo – An Objective Appraisal », comporte principalement trois dialectes qui constituent le fondement de l'igbo standard à savoir ; les dialectes Owerri, Umuahia et Onitsha (114-137).

La langue igbo est une langue qui s'enrichit de proverbes. Chez les Igbo, on dit que « les proverbes sont comme l'huile de palme par laquelle les mots sont mangés » (Achebe 5) parce

que les Igbo emploient beaucoup de proverbes dans leur énoncé. Le bon usage de proverbes et aussi la capacité d'interpréter les proverbes chez les Igbo est l'une des identités d'un fils ou d'une fille igbo, une chose dont on est fier. La langue igbo est aussi une langue à tons avec deux tons distinctifs : le montant (/) et le descent (\). Elle se caractérise aussi par l'harmonie des voyelles c'est-à-dire l'harmonie entre les voyelles [ị], [i], [ọ] et [o] de 2ème et 3ème personne du singulier du pronom personnel et du verbe dans une phrase. Dans ce travail, nous adaptons le dialecte standard appelé aussi l'igbo central. Les règles de la combinaison syntagmatique de l'igbo central sont alors examinées.

Notre bref aperçu de l'histoire du français et de l'igbo fait voir que les deux langues ont beaucoup évolué particulièrement le français. Les deux langues comportent plusieurs dialectes dont on a choisi un dans le cas du français et trois à l'égard de l'igbo pour obtenir la version standardisée. Alors le français et l'igbo moderne dit aussi standard sont les produits du code standardisé. Mais la standardisation du français a commencé au XVI siècle par rapport à celle de la langue igbo qui a commencé au XX siècle.

### 0.3 Annonce du sujet

Pour bien aborder notre sujet, cette étude sera divisée en six chapitres. Le problème de l′étude sera énoncé au chapitre un. Le chapitre deux s′occupera de l′état du sujet. En chapitre trois, la méthodologie constituant la démarche que nous allons suivre pour réaliser ce travail sera présentée aussi bien que la cadre théorique. Au chapitre quatre, l'inventaire des rapports syntagmatiques des phrases en français sera fait. Chapitre cinq fera une étude des rapports syntagmatiques des phrases en igbo. Finalement, la comparaison des rapports syntagmatiques des phrases en français et en igbo sera aussi faite au chapitre six ainsi que la conclusion et les recommandations.

## CHAPITRE UN

## ÉNONCIATION DU SUJET

### 1.0 Introduction

Dans ce chapitre, le sujet de l'étude est énoncé, ensuite, l′objectif de l′étude est examiné. L′étude est justifiée pour démontrer son importance dans la société humaine. La portée et la limite sont aussi précisées. Finalement, les définitions des termes techniques sont données.

### 1.1 Problème de la recherche

L'enseignement et l'apprentissage du français au Nigeria sont confrontés à beaucoup de difficultés. L'une de ces difficultés est au niveau syntaxique. Nous constatons que le français a sa structure syntaxique qui est parfois différente de celle de nos langues autochtones comme nous l'observons dans les phrases suivantes.

français: - Ada est une belle fille. [3]

- Obi est un beau garçon. [4]

igbo: - Ada bụ nwaanyị mara nma.

*Ada est fille belle*

- Obi bụ nwoke mara nma.

*Obi est garçon beau*

yoruba: - Ada jẹ ọmọbinrin to rẹwa.

*Ada est fille qui belle*

- Obi jẹ ọmọkunrin to rẹwa.

*Obi est garçon qui beau.*

hausa: - Ada kyakkyawar yarinya ce.

*Ada belle une fille ?*

- Obi kyakkyawan yaro ne.
  ↓ ↓ ↓ ↓ ↓
  *Obi beau un garçon ?*

Dans les phrases ci-dessus, nous remarquons d'abord le manque de l'article indéfini « une » et « un » dans les langues igbo et yoruba. En hausa, on observe qu'il y a l'article « r » et « n » pour le genre féminin et masculin respectivement mais ils sont rattachés à l'adjectif «kyakkyawa». Deuxièmement, l'accord en genre n'existe pas entre l'adjectif et le nom qu'il qualifie en igbo et en yoruba. Les adjectifs « mara mma » et « rẹwa » sont employés respectivement dans les langues igbo et yoruba pour le genre masculin et féminin. Sauf en langue haussa où on remarque l'accord en genre pour l'adjectif : « kyakkyawar » (féminin) et « kyakkyawan » (masculin). Troisièmement, dans la langue yoruba, nous remarquons la présence du pronom relatif « *to - qui*» qui précède l'adjectif « *rẹwa* ». Nous observons aussi dans la langue hausa, le manque de verbe « être - est ». Au lieu du verbe « être - est » on a ce qu'on appelle *les copules* ou *les stabilisatrices* : « ce » et « ne » pour le genre féminin et le genre masculin respectivement. Finalement, nous notons que l'ordre des mots dans ces langues nigérianes est différent de celui de français.

Ce travail vise alors à faire l'analyse comparative des rapports syntagmatiques dans les phrases en français et en igbo afin d'en faire ressortir les similarités et les différences entre les deux langues, ainsi faciliter la compréhension des composants structurels des phrases dans ces langues surtout celui de français. Nous allons examiner les règles qui s'appliquent à la combinaison des éléments syntaxiques en français et en igbo. Ces règles vont aider à expliquer ces différences et faciliter la compréhension de la grammaire chez les francisants igbo.

Exemple: Igbo - Nwoko a abịala [5]
↓ ↓ ↓
- *homme cet est venu*.

Français - Cet homme est venu.

Dans la [5] phrase, nous voyons que la position de l'adjectif démonstratif « cet » en français et « a » en igbo est différente. En français, la règle de la combinaison exige que l'adjectif démonstratif précède le nom qu'il qualifie mais en igbo, on voit que le nom précède l'adjectif démonstratif. Tel est l'un des problèmes auxquels les apprenants igbo de la langue française peuvent faire face dans leur acquisition de cette langue. Donc, une étude analytique comme celle-ci que nous menons exposera les complexités structurelles des phrases en ces deux langues de notre étude.

## 1.2 Objectif de l'étude

Cette étude vise à faire une analyse des rapports syntagmatiques dans les phrases en français et en igbo, premièrement, pour mieux comprendre les complexités structurelles des phrases dans ces deux langues surtout la structure linéaire des éléments constitutifs des phrases en les deux langues. Deuxièmement, pour déceler les aspects des similarités dans les structures syntagmatiques des phrases en ces deux langues ainsi qu'expliquer comment ces aspects des similarités faciliteront l'enseignement et l'apprentissage du français chez les Igbo. Troisièmement, pour identifier les traits syntaxiques spécifiques à chaque langue car il est évident que personne n'apprend une langue étrangère qu'à travers la compréhension des propriétés particulières à telle langue.

Quatrièmement, les conclusions auxquelles nous parviendrons permettront aux apprenants igbo de la langue française de s'imprégner des réalités inhérentes à l'apprentissage de la langue française. Finalement, le travail vise à contribuer à la facilitation de l'enseignement du français au Nigeria surtout chez les francisants igbo en exposant les professeurs de grammaire, les planificateurs des programmes pédagogiques et les producteurs de matériels pédagogiques à quelques aspects syntaxiques qui peuvent poser des difficultés.

## 1.3 Justification de l'étude

La position géographique du Nigéria par rapport aux pays francophones qui l'entourent, a amené le gouvernement nigérian à faire du français la deuxième langue officielle et aussi une matière obligatoire aux écoles primaires et secondaires (NPE 10). A l′université aussi, il y a certains étudiants qui étudient le français et qui rencontrent certaines difficultés au cours de leur apprentissage surtout au niveau de la syntaxe.

Le français a sa structure linguistique particulière qui est différente de celle de nos langues autochtones. Ces différences de structure peuvent constituer l'un des problèmes qui rendent l′apprentissage de cette langue très difficile. Ce travail s'occupe de l'aspect syntagmatique des structures de phrases en français et en igbo. La langue igbo est l'une des langues autochtones privilégiées au Nigeria sur laquelle on a mené beaucoup de travaux surtout au domaine de la syntaxe. Mais, il y a certains aspects de cette langue qui n'ont pas encore fait l'objet de recherche. On n'a pas encore fait l'analyse comparative des rapports syntagmatiques dans les phrases en français et en igbo pour faire ressortir les différences et les similarités dans les structures des phrases de ces deux langues jusqu'à la limite de notre connaissance. Nous espérons alors que cette étude va aider à mieux comprendre la composition linéaire des phrases en français par rapport à celle d'igbo ainsi faciliter l'apprentissage et l'enseignement du français chez les Igbo. Cette étude, nous espérons, va aussi aider en quelque sorte les traducteurs qui veulent traduire les textes igbo en français et vice-visa.

## 1.4 Portée et limite de l'étude

D'après Oraka, Il y a plus de deux cents dialectes igbo (62) mais nous nous limitons à la variété qu'on appelle l'igbo central qui est la variété acceptée par toute la communauté igbo. C'est l'igbo standard. Nous ne pouvons pas faire une étude étendue sur tous les aspects de la langue

ou de la syntaxe igbo. Notre travail alors porte spécifiquement sur les rapports syntagmatiques dans les phrases en français et en igbo. Notre intérêt est sur les types de phrases : interrogatives, déclaratives et impératives dans les deux langues en étude.

### 1.5 Définition des termes techniques

Avant de nous lancer complètement dans notre travail, nous allons expliquer certains termes pertinents que nous employons dans ce travail. Ces termes sont :

- **Anaphores :** Elles sont les mots qui prennent leur valeur sémantique de leurs antécédents qui doivent être dans la même proposition qu'eux. Elles sont les pronoms réciproques ou réfléchies. Les exemples des anaphores en français sont : lui-même, moi-même, vous-même, l'un et autre etc. Les exemples des anaphores en igbo sont onwe m, onwe gi, onwe anyị , onwe unu etc. Ces exemples mentionnés sont pour les pronoms réfléchis. Pour les pronoms réciproques le suffixe -ku/koritara ou -ku/koịtara est ajouté au verbe pour faire voir la réciprocité. Exemples : kwu*koritara*, je*koritara*, me*koritara*, hu*koịtara*.

- **Antécédent :** C'est un mot (souvent un nom) à qui un autre mot (une anaphore ou un pronom) se réfère dans une phrase

- **M- commande** : C'est un terme employé pour exprimer la relation de la dominance hiérarchique entre les éléments phrastiques. M-commande peut être symétrique ou asymétrique. La relation entre un variable X et un autre Y se dit symétrique s'ils sont dominés par la même projection maximale où X m-commande Y et Y m-commande X. Le SX est la projection maximale de X qui est un variable représentant la tête du syntagme. Nous représentons cette postulation ainsi :

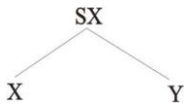



fig. 4

M-commande se dit asymétrique si X m-commande M mais M ne m-commande pas X.

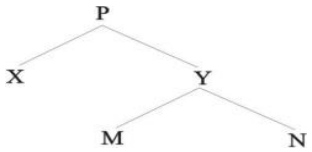



Fig. 5

Dans la fig. [5] X m-commande M et N mais M et N ne m-commandent pas X.

- **Coréférence** : sujet ou entité de référence.
- **Corpus** : C'est l'ensemble de discours écrits ou oraux recueillis en vue d'une étude.
- **Dialecte** : C'est la variété régionale d'une langue.
- **Expression référentielle** : C'est un syntagme nominal ou nom qui se réfère à l'entité réelle, c'est-à-dire existant.
- **Inflexion :** C'est un constituant majeur qui est constitué des éléments qui grammaticalisent ou qui rendent la phrase grammaticalement acceptable. Les éléments de l'inflexion sont :
  - Aspect : c'est une construction verbale qui se fait en considérant la durée de l'action plutôt le temps. Exemples des aspects verbaux sont : le progressive, le perfectif etc.
  - Auxiliaire – comme leur nom signifie, ils sont des verbes qui aident la conjugaison des autres verbes. Les auxiliaires en français sont : « avoir » et « être ».
  - Conjonction – c'est un mot qui sert à lier les mots ou les propositions. Les exemples de conjonction sont : et, mais, ou, donc, car etc.
  - Mode – la manière dont le verbe exprime l'état ou l'action. Le mode peut être l'indicatif, le subjonctif, l'impératif ou le conditionnel etc.
  - Négation [NEG] – les expressions de négation sont : ne --- pas, ne --- jamais, ne --- rien, ne --- plus, etc. Ce sont des mots ou groupes de mots qui servent à nier. On les appelle aussi les morphèmes discontinus.

- Nombre – une notion en grammaire qui signifie le singulier ou le pluriel.
- Temps – c'est une forme verbale qui exprime la localisation dans le temps. Le temps peut être le présent, le passé ou le futur.
- T-support - le « -t- » qui provient du « T-support ». le « T-support » est un produit de la règle morphophonologique. Il est employé dans le cas de l'inversion du SN pronominalisé et le verbe de la 3$^{e}$ personne.
- Verbe modal – les verbes modaux permettent à exprimer la circonstance ou la condition qui accompagne un fait ou un acte. Les exemples des verbes modaux sont : vouloir, pouvoir, aimer, devoir et falloir etc.

L'inflexion est le sujet de débat entre les structuralistes et les génératives. C'est un constituant majeur qui aide à expliquer certains phénomènes dans la structure de la phrase.

- **langue autochtone ou indigène** : C'est la langue maternelle des indigènes d'une région.
- **Représentation arborescente :** C'est une image picturale à la forme d'un arbre. Elle a des branches qui se terminent en nœuds étiquetés. Elle est employée pour montrer l'hiérarchie ou les niveaux de la dominance des constituants dans une phrase. C'est une configuration des dominances appelée aussi *l'indicateur syntagmatique*. La phrase soit déclarative, interrogative ou impérative domine tous les niveaux. La phrase [I″] est constituée de syntagme nominal [SN], inflexion [I] et le syntagme verbal [SV] qui sont des constituants majeurs. Ces constituants majeurs dominent les constituants mineurs qui sont constitués des noyaux des constituants majeurs (qui sont : Nom [N], Verbe [V], Adjective [Adj], Adverbe [Adv], Préposition [Prep]), et leurs spécificateurs ou leurs modificateurs. Ces constituants mineurs dominent les constituants lexicaux qui sont constitués par des éléments syntaxiques orthographiques. Ils sont finalement représentés sous les formes orthographiques. Cette hiérarchie constitutionnelle qui offre une configuration de dominance peut se représenter ainsi :

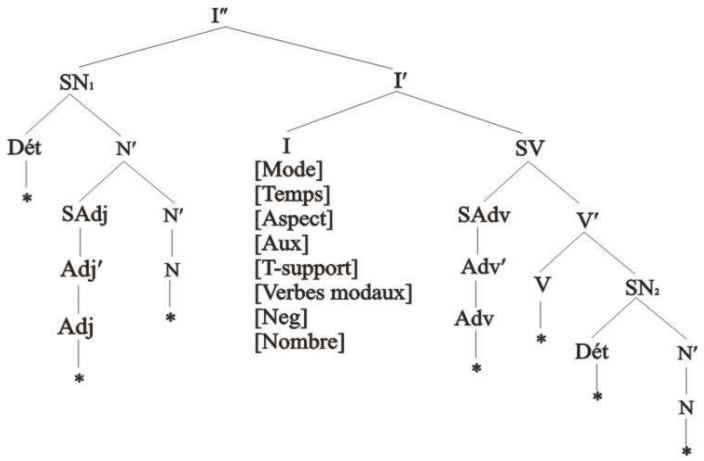



Fig. 6

Cette représentation arborescente indique clairement les différents niveaux d'hiérarchie des éléments phrastiques.

❖ **PRO** : C'est un SN qui fonctionne comme le sujet de la proposition infinitive, mais qui n'est pas phonologiquement et morphologiquement représenté. Le PRO peut être arbitraire ou non-arbitraire. Le PRO est non-arbitraire s'il est contrôlé par un antécédent présent dans la phrase. Mais, quand le PRO n'est contrôlé par aucun antécédent, on l'appelle PRO arbitraire. Dans ce cas l'interprétation de PRO est générique.

❖ **Pronom** : le pronom dans le contexte de la théorie du liage est un SN qui prend sa valeur sémantique d'un antécédent. Cet antécédent peut être présent dans la phrase ou absent.

❖ **Proposition** : c'est une unité syntaxique comportant d'un groupe de mots construit autour d'un verbe. C'est important de ne pas confondre la proposition avec la phrase. La proposition se compose d'un seul verbe mais une phrase peut se composer d'un ou plusieurs verbes. Exemples :

- Les chaussures sont sur le lit. [6]
- Les chaussures qu'elle cherche sont sur le lit. [7]

L'exemple [6] est une phrase comportant une proposition. La phrase [7] se comporte de deux propositions : « Les chaussures sont sur le lit » et « qu'elle cherche ». Une phrase peut alors se

composer d'une ou plusieurs propositions. La proposition peut être indépendante ou dépendante ; principale ou subordonnée.

❖ **Proposition indépendante** : c'est une unité syntaxique composant d'un seul verbe, et qui est sémantiquement indépendante. La phrase [6] est un exemple d'une proposition indépendante.

❖ **Proposition principale** : La proposition principale se trouve dans une phrase complexe. C'est une proposition à laquelle les autres propositions dans la phrase se rattachent. La proposition «Les chaussures sont sur le lit » dans la phrase [7] est la proposition principale à laquelle la proposition subordonnée «qu'elle cherche » se rattache.

❖ **Proposition subordonnée** : La proposition subordonnée est une proposition qui modifie ou complète le sens de la proposition principale. La proposition «qu'elle cherche » de la phrase [7] est un exemple de la proposition subordonnée. La proposition subordonnée est appelée aussi *la proposition dépendante.*

❖ **Relation syntagmatique :** C'est une relation linéaire qui provient de l'accord entre les éléments d'une phrase. Cette relation varie d'une langue à l'autre.

# CHAPITRE DEUX

# ÉTAT DU SUJET

## 2.0 Introduction

L'étude du phénomène de la précédence dans l'ordre des éléments de la phrase appelé l'analyse syntagmatique est un aspect de la syntaxe qui existe depuis longtemps. Alors, ce chapitre examinera ce phénomène en relevant les points de vue de certains auteurs sur l'analyse des rapports syntagmatiques entre les éléments de la phrase et tout ce qui s'y rattache. Des travaux effectués dans ce domaine seront mis en revue pour faire voir en quoi consiste la nouveauté de notre travail.

## 2.1 Syntaxe

La syntaxe est un domaine de la linguistique qui s'occupe de l'étude fonctionnelle et catégorielle des éléments constitutifs de la phrase d'une langue. C'est un domaine de la linguistique qui s'occupe de la combinaison et de l'organisation des mots dans des phrases d'une langue donnée. D'après Tesnière dans son livre *Éléments de syntaxe structurale* cité par Schwischay dans son article « L'analyse syntagmatique », « La syntaxe structurale a pour objet de révéler la réalité structurale profonde qui se cache derrière l'apparence linéaire du langage sur la chaine parlée » (1). Schwischay explique que cette syntaxe s'intéresse à « catégoriser les mots qui composent la phrase et de déterminer les relations qui existent entre ces mots ». Cette définition de la syntaxe chez Tesnière s'occupe des relations paradigmatiques et syntagmatiques des éléments phrastiques, c'est-à-dire les rapports verticaux et horizontaux respectivement. Tesnière cité par Schwischay maintient que « Connexion, jonction et translation sont […] les trois grands chefs sous lesquels viennent se ranger tous les faits de la syntaxe structurale » (1).

Selon Saussure, « la syntaxe est un aspect de la grammaire qui a pour objet les fonctions attachées aux unités linguistiques » (186) par rapport à la morphologie qui « n'envisage que leur forme » (186). Selon Antes, la syntaxe se réfère « à la structure grammaticale d'une langue : l'ordre des mots dans une phrase, le rôle des flexions obligatoires marquant les relations entre ces mots, la présence et le rôle des mots grammaticaux, etc. » (135). La syntaxe s'occupe alors de l'ordre de précédence de mots dans une phrase d'une langue ainsi que de la relation qui existent entre ces mots. Chaque langue a donc sa structure syntaxique particulière.

Du point de vue de la grammaire générative, la syntaxe est un domaine de la linguistique qui s'occupe des règles qui guident la combinaison et l'organisation des mots dans une phrase. Ces règles aident le locuteur à générer un énoncé ou une phrase correcte dans sa langue. Parfois, ces règles s'emploient inconsciemment par le locuteur. D'où nous pouvons dire que chaque langue a des règles qui président sa structure syntaxique.

Exemple:

Igbo: Amaka hụrụ onye nkuzi anyị. [8]

*Amaka a vu professeur notre*.

Français : Amaka a vu notre professeur.

La position de ces deux adjectifs possessifs est différente dans les deux phrases ci-dessus. En français l'adjectif possessif «notre » précède le nom « professeur » qu'il qualifie mais en igbo le nom «onye nkuzi » précède l'adjectif possessif « anyị » qui le qualifie. Le SN « *onye nkuzi anyị* » dont l'équivalent en français est « *notre professeur* » peut alors se réécrire ainsi :

Igbo : SN ⟶ N + Dét

Français : SN ⟶ Dét + N

La syntaxe s'occupe des processus des productions des phrases ou des énoncés par le locuteur d'une langue. Nous savons que dans une langue, il y a beaucoup d'éléments à la disposition du locuteur pour s'exprimer. Mais il doit choisir parmi ces éléments ceux qui vont mieux exprimer ses sentiments ou sa pensée d'une façon qu'il soit bien compris de l'auditeur. La syntaxe s'intéresse aux règles qui guident la manipulation des éléments d'une langue par le locuteur de telle langue. On remarque que ce locuteur suit ces règles inconsciemment ; ce que Chomsky appelle « intuition » c'est à dire que certains aspects de la langue ne sont pas acquis mais ils sont innés à l'homme. Alors d'après Chomsky, la syntaxe est « l'étude des principes et des processus selon lesquelles les phrases sont construites dans des langues particulières » (Structures syntaxiques 13). Il ajoute que « L'étude syntaxique d'une langue donnée a pour objet la construction d'une grammaire qui peut-être considérée comme une sorte de mécanisme qui produit les phrases de langue soumise à l'analyse » (Structures syntaxiques 13). Le but de la syntaxe est alors la formulation d'une grammaire qui fournit des règles permettant d'engendrer les phrases grammaticales dans une langue donnée.

Nique définit la syntaxe comme « l'étude formelle des rapports qui existent entre les différentes parties des phrases » (37). Mais cette définition d'après lui est dans le sens général. Ce rapport entre les différents éléments de la phrase se détermine par certaines règles. Par exemple:

- La fille est belle. [9]

Dans la phrase [9], on observe un rapport d'harmonie entre les éléments et aussi que la nature de certains éléments se détermine par les autres dans la phrase. La nature de « la », « est » et « belle » se détermine par « fille » qui est un nom à la troisième personne du singulier. D'après Moeschler et Auchlin « La syntaxe a pour objet d'étudier l'unité de la linguistique par excellence à savoir la phrase, ainsi que les règles précédentes à l'organisation des groupes de

mots dans la phrase » (7). La préoccupation de la syntaxe est alors la phrase et les principes de sa formation. En quoi donc consiste la phrase ? Passons donc à l'étude de la phrase.

## 2.2 Phrase

La phrase peut se définir comme une unité de mots soit écrite ou orale dont leurs éléments s'organisent et se combinent pour engendrer un sens selon les règles de la langue en question. Tout aspect de la linguistique s′occupe du processus par lequel les énoncés sont réalisés. La phonologie s'occupe de la combinaison des phonèmes d'une langue pour produire l'énoncé. La syntaxe s'occupe des règles qu'on doit suivre pour produire un énoncé acceptable par la communauté linguistique en question. La sémantique s'occupe du sens d'un énoncé. La sémantique est très importante parce que le but du locuteur c'est d'être compris par l′auditeur. On a la morphologie qui s'occupe de la combinaison des morphèmes selon aussi les règles de la langue en question.

D'après Moeschler et Auchlin, la phrase est un « résultat de règles de formations syntaxiques, à laquelle on attache une signification » (190). Moeschler et Auchlin ne manquent pas de mentionner l'importance de l'aspect sémantique dans la réalisation d'une phrase acceptable. Par exemple :

- Les singes aiment manger des bananes. [10]
- *Des bananes aiment manger les singes. [11]

La formation syntaxique de la phrase [10] est acceptable dans la communauté linguistique française. Mais, la phrase [11] n'est pas sémantiquement acceptable en français parce qu'elle n'a pas de sens logique. Nique définit la phrase comme « une unité autonome du discours, formée d'éléments rassemblés selon certains principes, réalisée matériellement par une certaine suite de sons, et qui représente un certain sens. » (31). Cette définition de Nique révèle tous les

processus de la production d'un énoncé dans une langue. Ces processus comprennent : l'aspect syntaxique, phonologique et sémantique. Par exemple :

- Cette femme habite dans une petite case avec son fils unique. [12]
- Nous sommes arrivés hier. [13]

Les phrases [12] et [13] sont indépendantes. Chaque élément dans ces phrases remplit une fonction spécifique. De plus, nous observons aussi que les mots des phrases [12] et [13] se combinent selon les règles grammaticales du français. Elles sont aussi sémantiquement acceptables. A l'oral ces phrases se réalisent par les phonèmes français comme suit :

a) [sɛtfamabitdãzynptitkazavɛksõfisynik//]

b) [nusɔ mzariveijɛr//]

Moeschler et Auchlin, aussi bien que Nique reconnaissent la nécessité de la formation des phrases selon certains principes ou règles. Nique mentionne aussi l'indépendance de la phrase. Bénédicte Gaillard affirmant ce fait de l'indépendance de la phrase, définit la phrase comme « une unité qui a sa propre autonomie syntaxique : elle ne dépend d'un point de vue grammatical d'aucune autre unité ». La phrase est une composition des structures organisées et combinées et même indépendante comme nous observons dans les phrases [12] et [13].

Selon Saussure « la phrase est le type par excellence du syntagme. Mais elle appartient à la parole non à la langue » (172). La parole est une action qui se réalise au niveau de l'individu. La réalisation d'une phrase comprend l'emploi des éléments d'une langue pour s'exprimer. Ces éléments d'une langue sont souvent finis mais les phrases d'une langue ne sont pas exhaustives. Martinet définit la phrase comme « l′énoncé dont tous les éléments se rattachent à un prédicat unique ou plusieurs prédicats coordonnées » (131).

Exemples :

a) Français : - Musa / va à l'école. [14]

Igbo : - Musa / na-aga akwụkwọ

*Musa va école*

b) Français : - Mon frère aîné /fabrique des meubles. [15]

Igbo: - Nwanne m nwoke nke ukwu / na-arụ oche

*Frère mon ainé fabrique chaise*

c) Français : - Nous / mangeons /et / buvons toute la soirée. [16]

Igbo: - Anyi / no n'oriri/ na oňụňụ uhuru chi ahụ niile.

*Nous sommes en train de manger et de boire soir la toute.*

Dans la phrase [14], « Musa » se rattache au prédicat « va à l'école » en français et « na-aga akwụkwọ » en igbo. En phrase [15], « Mon frère aîné » se rattache à « fabrique des meubles » en français. « Nwanne m nwoke nke ukwu » se rattache à « na-arụ oche » en igbo. Dans la phrase [16], « Nous » se rattache à deux prédicats « buvons » et « mangeons toute la soirée » coordonnées par « et » en français. En igbo « Anyị » se rattache à deux prédicats aussi « nọ n'oriri » et « ọňụňụ uhuru chi ahụ niile» coordonnées par la conjonction « na ». Nous remarquons aussi dans les phrases [14] à [16] que l'ordre et la combinaison des éléments phrastiques sont différents dans les deux langues.

Martinet ajoute une fonction importante de l'intonation dans la production d'un énoncé dans sa définition « … et nous dispense de faire intervenir l'intonation dans cette définition, ce qui présente un sérieux avantage, étant donné le caractère marginalement linguistique de ce phénomène.» (131). L'intonation joue un rôle très important dans la détermination des typologies phrastiques surtout à l'oral. A l'écrit, les signes de ponctuation déterminent les typologies phrastiques et même l'humeur du locuteur. Notons qu'à l′écrit, une phrase commence

par une majuscule et se termine par le signe de ponctuation ; le point, le point d'interrogation ou le point d'exclamations etc.

Exemples :

a) La phrase déclarative :

Français : -Tu es venu chez moi.↘ [17]

Igbo : - Ị bịara n'ụlọ m.↘

A l'écrit les phrases déclaratives se terminent par un point comme on observe dans la phrase [17]. A l'oral, la voix est descendante pendant la production des phrases déclaratives et on l'illustre par une flèche descendante comme ci-dessus.

b) La phrase interrogative

Français : -Tu es venu chez moi?↗ [18]

Igbo: - Ị bịara n'ụlọ m?↗

La phrase [18] est une phrase interrogative terminant par un point d'interrogation à l'écrit et produite par une voix montante à l'oral comme la flèche nous l'indique.

c) La phrase exclamative

Français : - Quelle belle maison!↗ [19]

Igbo: - Ụlọ ọma nke a!↗

Les phrases exclamatives comme nous l'observons en [19] prennent le point d'exclamation à la fin de la phrase à l'écrit et se produisent par une voix montante à l'oral.

d) La phrase impérative

Français : - Viens chez moi!↘ [20]

Igbo: - Bịa n'ụlọ m!↘

A l'écrit, la phrase impérative se termine avec un point d'exclamation comme la phrase exclamative [20]. Mais à l'oral, la voix est descendante pendant sa production. Examinons toute à l'heure les types des phrases.

### 2.3 Types de phrases

D'après Siouffi et Van Raemdonck, les phrases peuvent se catégoriser généralement selon leur fonction et leur forme (137).

a. La catégorisation des types des phrases selon leur fonction

Cette catégorisation des types de phrases se fait selon la *modalité* de la production d'une phrase, c'est-a-dire la disposition émotionnelle du locuteur au moment de l'énonciation d'une phrase. D'après la modalité ou l'émotion du locuteur, une phrase peut être : déclarative, interrogative, impérative ou exclamative.

✓ La phrase déclarative : Ce type de phrase est énonciatif ou assertif. Elle sert à donner des informations.

Exemple :

| **français** | **igbo** | |
|---|---|---|
| o J'écoute la radio. | M na-ege redio.<br>↓ ↓ ↓<br>*Je écoute radio.* | [21] |

L'exemple [21] de la phrase déclarative ci-dessus, donne l'information sur l'action « *écoute la radio* » du sujet « je » en français. En igbo, l'information est sur l'action « *na-ege redio* » du sujet « *m* ». Remarquons l'absence de l'article défini « la » en igbo.

✓ La phrase interrogative sert à poser une question. Ce type de phrase demande souvent une réponse de la part de l'auditeur. Mais parfois, ce type de phrase met l'accent sur une situation. Dans ce cas, elle n'exige pas de réponse de la part de l'auditeur mais une réflexion sur la situation en question.

Exemples :

| **français** | **igbo** | |
|---|---|---|
| o Comment vas-tu ? | Kedu ka i mere ?<br>*Comment ? tu vas* | [22] |
| o Est-ce qu'il est mort ? | Ọ nwụọla ?<br>*Il est mort* | [23] |
| o Maman va au marché ? | Nne ọ na-aga ahịa?<br>*Maman elle ? va marché* | [24] |
| o Qui est honnête de nos jours ? | Onye na-ekwu eziokwu ugbu a?<br>*Qui ? parle vérité jours nos* | [25] |

La dernière phrase sert à mettre l'accent sur l'honnêteté de nos jours. Nous remarquons généralement dans les phrases [22] à [25] que l'organisation des éléments phrastiques en ces deux langues (le français et l'igbo) est différente. Dans la phrase [22], nous observons en igbo la présence de « ka » qu'on appelle « complementiser » en anglais. Cet élément complète le sens de la marque d'interrogation (MI) « kedu » en Igbo. On note aussi qu'il n'y a pas d'inversion du sujet-verbe « i mere » en igbo comme on a en français « vas-tu ». En phrase [23], il y a l'absence de la marque d'interrogation (MI) « est-ce que » en igbo parce que cette expression n'existe pas en igbo. Dans la phrase [24], nous observons en igbo qu'il y a l'emphase introduite par le pronom « ọ ». On note aussi la présence de l'auxiliaire « na » qui précède les verbes à l'aspect progressif en igbo. En phrase [25], nous remarquons aussi en igbo la présence de « na » et le nom « ugbua » qui précède le déterminant « a ». Notons la différence dans les catégories grammaticales des éléments phrastiques dans les deux langues. Nous ferons l'analyse plus détaillée des constituants des phrases en français et en igbo respectivement aux chapitres quatre et cinq.

- La phrase exclamative : La phrase exclamative est un type de phrase qui s'emploie pour exprimer des émotions.

Exemple :

| **français** | **igbo** | |
|---|---|---|
| o Quel plat délicieux ! | Nri uto nke a ! | [26] |
| | *Repas délicieux ce* | |

La phrase [26] est une phrase exclamative dont l'exclamation porte sur le nom « plat ». En français cette phrase est introduite par l'adjectif exclamatif « quel » qui décrit l'intensité de la qualité du plat. L'adjectif « délicieux » décrit aussi le nom « plat ». Nous remarquons l'absence du verbe dans cette expression exclamative en français. En igbo, on observe qu'il n'y a pas d'adjectif exclamatif « quel ». Au lieu de « quel », on a l'adjectif démonstratif « nke a » qui veut dire « ce » en français. Nous remarquons aussi que l'adjectif « délicieux » est remplacé par le nom « ụtọ » qui modifie le nom « nri » et l'intensité de la qualité du repas est mise sur « nke a».

- La phrase impérative s'emploie pour donner un ordre, un conseil ou une interdiction. Exemple :

| **français** | **igbo** | |
|---|---|---|
| o Soyez sérieux ce trimestre. | Gbadonu anya na simesta a. | [27] |
| | *Soyez vous sérieux dans trimestre ce* | |

Ce type de phrase n'a pas de sujet exprimé alors elle commence souvent par le verbe. Dans la phrase [27], l'affixe « ez » indique que la parole s'adresse à la deuxième personne du pluriel en français. Mais en igbo on n'a pas ces affixes qui nous indiquent la personne. Donc, dans la phrase [27], nous observons la présence du pronom tonique « nu» qui nous indique la personne. Remarquons qu'en igbo que les déterminants se placent après le nom comme nous le voyons dans « simesta a », et « na » qui veut dire dans ce contexte « dans » est aussi introduite.

b. La catégorisation des types des phrases selon leur forme.

Cette catégorisation des types de phrases se fait selon la composition structurelle de la phrase qui peut être *simple* ou *complexe*.

✓ *La phrase simple* est une phrase qui comporte une seule proposition. Les exemples des phrases simples sont :

**français** **igbo**

- Nous avons une voiture. Anyị nwere ụgbọala. [28]

  *Nous avons voiture*

- Ma sœur chante bien. Nwa nne m nwaanyi na-ekwe ukwe nke ọma. [29]

  *Sœur ma ? chante chanson bien*

- Jean aime son père. John hụrụ nna ya n'anya. [30]

  *John père son aime*

Nous remarquons que les phrases [28] à [30], ne peuvent pas être divisées en unités autonomes compréhensibles sans la perte de leur sens initial.

✓ *La phrase complexe* est décomposable en phrases simples. Elle comporte deux ou plusieurs propositions. Les exemples des phrases à la structure complexe sont :

a) français : - Monsieur Moussa enseigne bien et il sait parler français couramment. [31]

igbo : - Maazị Moussa na-akuzi ihe ike ọma, ọ makwara asụ french nke ọma.

*Monsieur Moussa ? enseigne chose bien, il sait aussi parler français couramment*

b) français : - Notre chef a beaucoup d'enfants mais il les aime tous. [32]

igbo: - Eze anyị nwere ọtụtụ ụmụ mana ọ hụrụ ha dum n'anya.

*Chef notre a beaucoup enfants mais il les tous aime*

c) français :- Ade et son frère ont acheté un stylo hier mais ils l'ont perdu ce matin. [33]

igbo: - Ade na nwa nne ya nwoke zụtara mkpisi odee ụnyaahụ mana ha etufuola ya n'ụtụtụ a.

*Ade et frère son ont acheté stylo hier mais ils ont perdu le dans matin ce*

On peut avoir plusieurs phrases simples de la phrase complexe [31] comme les suivantes:

| **français** | **igbo** |
|---|---|
| - Monsieur Moussa enseigne bien. | Maazị Moussa na-akuzi ihe nke ọma. [34]<br>*Monsieur Moussa ? enseigne chose bien.* |
| - Il sait parler français. | Ọ mara asu french. [35]<br>Il sait parler français |
| - Monsieur Moussa parle français couramment. | Mazi Moussa na-asu french nke ọma. [36]<br>Monsieur Moussa ? parle français couramment. |

Nous observons que la valeur sémantique des phrases simples [34] à [36] ci-dessus est égale à celle de la phrase complexe [31]. Donc nous pouvons dire qu'une structure complexe est une structure qui ne perd pas sa valeur sémantique en la décomposant en structures simples. Ayant examiné les types de phrase selon leur catégorisation, quelles sont donc la compostions structurelle de la phrase ? Examinons-nous alors la structure phrastique.

### 2.4 Structures phrastiques

La structure phrastique se réfère à la façon dont les éléments syntaxiques sont arrangés dans une langue pour produire un énoncé ou une phrase acceptable. Selon Mohammed, la structure phrastique « veut dire toute organisation des éléments dans la phrase [énoncé] de manière que la grammaire et la syntaxe de la langue soit (sic) compréhensible et acceptable par la communauté linguistique en question » (175). La structure phrastique alors est la disposition structurelle des éléments d'une phrase, c'est-à-dire l'ordre dont les éléments constitutifs d'une phrase sont organisés. Par exemple la structure de la phrase [30] en français est S-V-O où « Jean » est le sujet, « aime » est le verbe et « son père » est le sujet. La description structurelle de la phrase [30] peut se présenter ainsi à l'aide de ces règles de réécriture :

- Jean aime son père.

  Ph ⟶ $SN_1$ + I + SV

  SN ⟶ Dét + N

  SV ⟶ V + $SN_2$

  I ⟶ {Temps : Présent de l'indicatif}

La description structurelle de la phrase simple [30] ci-dessus nous démontre les éléments constituants de cette phrase ainsi que leur ordre de précédence. Le $SN_1$ « Jean » qui est le sujet de la phrase précède le SV qui se constituée du verbe [V] « aimer» et le $SN_2$ « son père », le complément d'objet direct. L'inflexion fournit l'affixe verbal « -e » en considérant le mode, le temps et le nombre. Remarquons aussi que la description structurelle de la phrase [30] se fait d'une forme des *règles*. Ces types des règles sont appelées *les règles de réécriture* ou *les règles syntagmatiques*. Les règles de réécriture fournissent des outils qui nous permettent à faire la description structurelle de la phrase. Il y a aussi certains phénomènes syntaxiques qui aboutissent au changement structurel de la phrase grâce au processus syntaxique appelé *la transformation* (voir 3.5). La description structurelle d'une phrase peut se représenter à l'aide de : la boite, les parenthèses étiquetées ou l'arbre. Alors, en employant l'arbre, la structure de la phrase [30] peut se représenter ainsi :

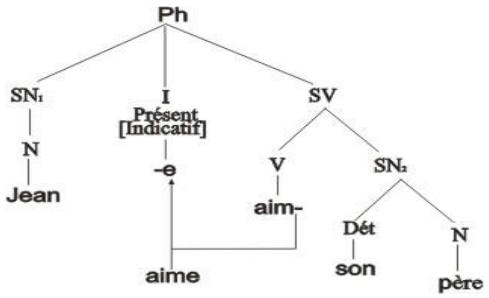



Fig. 7

Ayant illustré l'organisation des éléments phrastiques, nous passons maintenant au groupement des éléments phrastiques sous le nom de syntagme.

## 2.5 Syntagme

Le syntagme peut se considérer comme le groupe d'éléments classés qui se combinent pour former des phrases. Généralement, le syntagme est représenté par « S ». Moeschler et Auchlin définissent le syntagme comme « toute combinaison de deux ou plusieurs unités linguistiques également présentées qui se suivent l'une et l'autre (des composants du mot à la phrase) » (25). Par exemple :

- Le ministre de la santé a visité les hôpitaux. [37]

  $[_{Ph}\ [_{SN1}$ Le ministre de la santé$]\ [_{I}$ a$]\ [_{SV}\ [_{V}$ visité$]\ [_{SN2}$ les hôpitaux$]]]$

Nous observons que l'exemple [37] est une phrase (Ph) comportant trois unités majeures : $SN_1$ « Le ministre de la santé », Infl « auxiliaire (avoir) – a » et SV «visité les hôpitaux ». Ces unités se suivent successivement comme se constate Saussure aussi bien que Moeschler et Auchlin. Le SV comporte du verbe (V) « visite » et $SN_2$ « les hôpitaux ». Selon Martinet, le nom syntagme désigne « toute la combinaison de monèmes dont les rapports mutuels sont plus étroits que ceux qu'ils entretiennent avec les autres éléments de l'énoncé … » (112). Par exemple, dans la phrase [37], nous remarquons que les éléments de chaque unité majeure : SN, Infl ou SV maintiennent les rapports qui sont plus étroits et mutuels que ceux qu'ils entretiennent avec les autres éléments dans la phrase. Pour Nique, le syntagme se constitue des « mots ou le groupe de mots qui se combinent linéairement pour former des phrases » (37). Le syntagme se compose d'un mot ou un groupe de mots qui se disposent linéairement d'après les règles exigées pour construire des phrases grammaticales. Par exemple :

- Jacques parle français [38]

  $[_{Ph}\ [_{SN1}$ Jacques$]\ [_{I}]\ [_{SV}$ parle $[_{SN2}$ français$]]]$

Cette phrase est une combinaison linéaire de deux syntagmes majeurs ; le syntagme nominal ($SN_1$) et le syntagme verbal (SV). Le syntagme nominal ($SN_1$) comporte un élément qui est le

nom propre «Jacques » et le syntagme verbal «parle français » comporte de deux éléments ; le verbe (V) « parle » et le syntagme nominal ($SN_2$) « français ».

Remarquons que dans un groupe de mots, la nature de certains éléments se détermine par les autres. Par exemple **:**

- La fille est intelligente. [39]

  $[_{Ph}\ [_{SN}$ La petite fille] $[_{I}]$ $[_{SV}\ [_{V}$ est] $[_{SAdj}\ [_{adj}$ intelligente]]]]

Dans la phrase [39], la nature de l'article défini « la » détermine la nature du nom « fille » et « la fille » détermine la forme du verbe « être - est » aussi que celle d' « intelligente ». Les éléments constitutifs du syntagme sont *le noyau* et un ou plusieurs *satellites*. Par exemple **:**

- Une belle <u>voiture</u> rouge. [40]

Ce groupe des mots est un syntagme nominal. Le noyau de ce groupe est « voiture ». Les autres sont les *satellites* : « une », « belle » et « rouge ».

Un syntagme doit avoir toujours un noyau mais pas toujours des satellites. Par exemple **:**

- *Aisha* est une fille très intelligente. [41]

  $[_{Ph}\ [_{SN1}$ Aisha] $[_{I}]$ $[_{SV}\ [_{V}$ est] $[_{SN2}$ une fille] $[_{SAdj}\ [_{Adv}$ très] $[_{Adj}$ intelligente]]]]

Dans la phrase [41], le $SN_1$ comprend seulement un noyau qui est « Aisha » aussi bien que le $SN_2$ « une fille ». Nous pouvons avoir aussi deux noyaux dans un syntagme. Par exemple :

- *Ngozi et Ebere* sont des amis. [42]

  $[_{Ph}\ [_{SN1}$ Ngozi et Ebere] $[_{I}]$ $[_{SV}\ [_{V}$ sont] $[_{SN2}$ des amis]]]

Dans la phrase [42], le syntagme nominal ($SN_1$) se compose de noyau « Ngozi et Ebere ». Pour bien éclairer notre explication nous allons examiner les types de syntagmes.

### 2.6 Types de syntagmes

Le syntagme se compose d'un mot ou d'un groupe des mots catégorisés selon leur rapport mutuel dans une phrase. C'est le noyau d'un syntagme qui détermine son type. C'est-à-dire que

les syntagmes sont nommés selon leur noyau comme nous l'avons observé dans les exemples [40] à [42]. Les types de syntagmes sont :

- ✓ Le syntagme nominal [SN]
- ✓ Le syntagme pronominal [SPro]
- ✓ Le syntagme verbal [SV]
- ✓ Le syntagme adverbial [SAdv]
- ✓ Le syntagme adjectival [SAdj]
- ✓ Le syntagme prépositionnel [Sprép]

### ❖ Syntagme nominal [SN]

Le syntagme nominal est un syntagme dont le noyau est un nom [N]. Les autres éléments qu'on peut y trouver sont : le déterminant [Dét], l'adjective [Adj] et l'adverbe [Adv]. Exemple :

- *La belle fille* aime son frère [43]
  $[_{Ph}\ [_{SN1}$ La belle fille$]\ [_{I}]\ [_{SV}\ [_{V}$ aime$]\ [_{SN2}$ son frère$]]]$

$SN_1$ = La (dét) belle (adj) fille (nom)

« La belle fille » est le syntagme nominal comportant ; un déterminant, un adjectif et un nom. Nous pouvons avoir les variations différentes de ce SN. Par exemple :

- La (dét) petite (adj) belle (adj) fille (nom) [44]

Ce syntagme comprend : un déterminant, deux adjectifs et un nom.

- La (dét) très (adv) belle (adj) petite (adj) fille (nom) [45]

Ici, on a un déterminant, un adverbe, deux adjectifs et un nom.

### ❖ Syntagme pronominal [SPro]

Un syntagme pronominal est un syntagme dont le noyau est un pronom. Exemple :

- *Quelqu'un* est sous l'arbre. [46]

  $[_{Ph}\ [_{SPro}$ Quelqu'un$]\ [_{I}]\ [_{SV}\ [_{V}$ est$]\ [_{SPrep}\ [_{Prep}$ sous$]\ [_{SN}$ l'arbre$]]]]$

« Quelqu'un » est le syntagme pronominal dans la phrase [46]. Un pronom peut remplacer un nom. Donc un syntagme pronominal peut remplacer un syntagme nominal. Alors, le syntagme pronominal peut être réécrit ainsi : SP ⟶ SN

Nous pouvons alors remplacer le pronom « Quelqu'un » dans la phrase [46] par ces SNs : « Sylvain », « un homme », ou « mon amie ». La phrase [46] peut être réécrire comme les suivantes :

- *Sylvain* est sous l'arbre. [47]
- *Un homme* est sous l'arbre. [48]
- *Mon amie* est sous l'arbre. [49]

Nous observons que les phrases [47] à [49] n'ont pas perdu leur sens initial de la phrase [46] dont le sujet porte sur « quelqu'un ». Alors le SN peut être un nom ou un pronom comme nous remarquons ci-dessus aux phrases [46] à [49].

❖ **Syntagme verbal [SV]**

Le syntagme verbal doit avoir au moins un verbe. C'est un syntagme dont le noyau est un verbe. Le syntagme verbal peut avoir la combinaison des éléments syntaxiques suivants :

a) SV = V

Le syntagme verbal peut comprendre seulement un verbe. Exemple :

- Le bel homme *chante*. [50]

  $[_{Ph}\ [_{SN}$ Le bel homme$]\ [_{I}]\ [_{SV}\ [_{V}$ chante$]]]$

Dans cette phrase, le SV est constitué par un verbe (V) : « chante ».

b) $SV = V + SN_2$

Exemple :

- Monsieur Rio *sait l'adresse*. [51]

  [$_{Ph}$ [$_{SN1}$ Monsieur Rio] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ sait] [$_{SN2}$ l'adresse]]]

Le SV dans cette phrase comprend ; le verbe (V) « sait » et le $SN_2$ « l'adresse ».

c) SV = V + Sprép

Exemple :

- Aisha *est dans la classe*. [52]

  [$_{Ph}$ [SN1 Aisha] [I] [SV [V est] [SPrép [Prép dans] [SN2 la classe]]]]

Dans cette phrase, le SV comprend le verbe (V) « est » et le Sprép « dans la classe ».

d) SV = V + SAdj

Exemple :

- Ces élèves *sont tous paresseux.* [53]

  [$_{Ph}$ [$_{SN}$ Ces élèves] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ sont] [$_{SAdj}$ tous paresseux]]]

Dans cette phrase, le SV comprend le verbe (V) « sont » et le SAdj « tous paresseux ».

e) SV = V + SAdv

Exemple :

- Amira *chante très bien*. [54]

  [$_{Ph}$ [$_{SN}$ Amira] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ chante] [$_{SAdv}$ très bien]]].

Le SV dans cette phrase comprend le verbe (V) « chante » et le SAdv « très bien ».

❖ **Syntagme adjectival [SAdj]**

Le syntagme adjectival [SAdj] est un syntagme dont l'adjectif qualificatif est le noyau.

Exemple :

- Ces élèves sont *extrêmement intelligents.* [55]

  [$_{Ph}$ [$_{SN}$ Ces élèves] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ sont] [$_{SAdj}$ extrêmement intelligents]]]

« extrêmement intelligents » est le syntagme adjectival où « intelligent » est le noyau.

❖ **Syntagme adverbial [SAdv]**

Le syntagme adverbial est un syntagme dont le noyau est un adverbe.

Exemple :

- Cet homme parle français *très couramment*. [56]

  [$_{Ph}$ [$_{SN1}$ Cet homme] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ parle [$_{SN2}$français] [$_{SAdv}$ très couramment]]]

« très couramment » est le SAdv et son noyau est « couramment »

❖ **Syntagme prépositionnel [**Sprép]

Quand un groupe de mots est introduit par une préposition, ce groupe s'appelle le groupe prépositionnel ou le syntagme prépositionnel. Par exemple **:**

- Les visiteurs sont *dans le salon*. [57]

  [$_{Ph}$ [$_{SN1}$Les visiteurs] [$_{I}$] [$_{SV}$ sont [$_{SPrep}$ [$_{Prep}$ dans] [$_{SN2}$ le salon]]]]

Le groupe de mots « dans le salon » est le syntagme prépositionnel dont le noyau est « dans » qui introduit ce groupe des mots. Remarquons que dans le cas du syntagme prépositionnel, le noyau ne peut pas être seul dans une phrase. Il doit être accompagné par les autres éléments syntaxiques soit un nom, un pronom ou un verbe. Exemple :

- Monsieur Okem a téléphoné *à sa femme*. [58]

  [$_{Ph}$ [$_{SN1}$ Monsieur Okem] [$_{I}$ a] [$_{SV}$ [$_{V}$ téléphoné] [$_{Sprép}$ [$_{Prép}$ à] [$_{SN2}$ [$_{Dét}$ sa] [$_{N}$ femme]]]]]

- Le roman est *sur la table*. [59]

  [$_{Ph}$ [$_{SN1}$ Le roman] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ est] [$_{Sprép}$ [$_{Prép}$ sur] [$_{SN2}$ [$_{Dét}$ la [$_{N}$ table]]]]]

Nous constatons dans les phrases [58] et [59] que les syntagmes prépositionnels (Sprép) « *à sa femme* » et « *sur la table* » ont leur noyau qui sont les prépositions « à » et « sur » respectivement. Ces prépositions sont accompagnées par le syntagme nominal [SN] constitué d'un déterminant et d'un nom dans chaque cas.

- Jose se marie à *quelqu'un*. [60]

  [$_{Ph}$ [$_{SN}$ Jose] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ se marie] [$_{Sprép}$ [$_{Prép}$ à] [$_{SPro}$ [$_{Pro}$ quelqu'un]]]]

- Les gendarmes s'approchent *<u>de</u> lui.* [61]

  [$_{Ph}$ [$_{SN}$ Les gendarmes] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ s'approchent] [$_{Sprép}$ [$_{Prép}$ de] [$_{SPro}$ [$_{Pro}$ lui]]]]]

En cas des exemples [60] et [61], nous observons que les noyaux du syntagme prépositionnel (Sprép) qui sont les prépositions (Prép) : « à » et « de » sont accompagnés par le syntagme pronominal (SPro) constitués de pronoms « quelqu'un » et « lui » respectivement.

- Nous avons des travaux *<u>à</u> faire*. [62]

  [$_{Ph}$ [$_{SPro}$ Nous] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ avons] [$_{SN}$ [$_{Dét}$ des] [$_{N}$ travaux]] [$_{SPrép}$ [$_{Prép}$ à] [$_{V}$ faire]]]]

- Les visiteurs ont craint *<u>de</u> venir*. [63]

  [$_{Ph}$ [$_{SN}$ Les visiteurs] [$_{I}$ ont] [$_{SV}$ [$_{V}$ craint]] [$_{SPrép}$ [$_{Prép}$ de] [$_{V}$ venir]]]]

Dans les exemples [62] et [63], on remarque que les noyaux des syntagmes prépositionnels (Spréps) qui sont les prépositions (Préps) : « à » et « de » respectivement sont suivies par des verbes « faire » et « venir ». Notre travail se porte sur l'analyse syntagmatique, alors, nous passons à la notion de l′analyse syntagmatique.

### 2.7 Rapport syntagmatique

Le rapport syntagmatique se réfère à la relation linéaire qui existe entre les éléments ou les groupes d'éléments dans une phrase. Le rapport syntagmatique d′après Saussure est « *in praesentia* » (171). Ce rapport est entre les éléments présents dans une phrase, ce que Saussure appelle « *une série effective* » (171). D'après Moeschler et Auchlin, les rapports syntagmatiques sont les « rapports de successivité et de contiguïté qu'entretiennent les signes dans la chaîne parlée » (24). Donc, le rapport syntagmatique est un rapport ordonné et étroit qu'entretient les éléments constitutifs d'une phrase. Par exemple :

- Jacques va à l'école. [64]

Exemple [64] est une phrase en français. Cette phrase se constitue de: SN « *Jacques* » et SV « *va à l'école* » où le SV se compose du V « va » et de SPrép « à l'école ». Nous remarquons

aussi que les constituant de cette phrase se place dans un ordre de précédence et de dominance. Le SN « *Jacques* » précède le SV« *va à l'école* ». Le SV « *va à l'école* » domine le V « *va* » et le SPrép « *va à l'école* ». En ce qui la fonction, le SN « *Jacques* » est le sujet tandis que le SV est le prédicat composant du verbe « *aller* » et son argument interne le SPrép « *à l'école* ».

### 2.8 Analyse syntagmatique

L′analyse syntagmatique est l′étude du « *lien d'interdépendance* » entre les groupements syntagmatiques (Saussure 177). Selon Nique, l'analyse syntagmatique s′occupe de l'étude de la « co-existence des éléments linguistiques » dans une phrase (37). D'après Chomsky l′analyse syntagmatique est « une analyse en constituants (décomposition) » (Structure syntaxique 29). L'analyse syntagmatique est l'étude linéaire des éléments constitutifs de la phrase. L'analyse syntagmatique est une méthode d'analyse qui décrit les relations entre les éléments phrastiques en les décomposant en groupes de mots. C'est une méthode d'analyse phrastique employée premièrement par les structuralistes particulièrement chez Léonard Bloomfield et Zellig Harris dans les années 30 et 40 respectivement (Ruwet 106-109). Cette méthode d'analyse s'appelle « parsing » (Ruwet 105) en anglais qui veut dire « décomposition ». Ce type d'analyse est aussi appelé *l'analyse en constituants immédiats* (immediate constituents analysis) souvent abrégé en « IC analysis » en anglais et ACI en français. Le but de ACI, c′est de designer une description minutieuse des constituants d′ une phrase dans la forme hiérarchisée. Par Exemple :

- Les enfants / mangent des ananas. [65]
  SN SV

La phrase [65] est constituée de syntagme nominal « les enfants » et de syntagme verbal « mangent des ananas ». Le syntagme nominal comprend l'article « les » et le nom « enfants ». Le syntagme verbal comprend le verbe « mangent » et un autre syntagme nominal qu'on appelle $SN_2$. Ce $SN_2$ comprend encore l′article « des » et le nom « ananas » au pluriel.

L'analyse syntagmatique peut se représenter en boite de Hockett, l'arbre (indicateur) syntagmatique ou en parenthèses (le schéma). D'après Nique (48-49) et Ruwet (107-108), la boîte de Hockett est une boite proposée par Hockett pour faire une représentation de la décomposition catégorielle des éléments phrastiques. La représentation en boîte peut se faire en décomposant les éléments phrastiques dans la boite du bas au haut comme celle de fig.8 ou vice visa.

Exemple :

- Mes enfants aiment des chocolats [66]

<table>
<tr><td>Mes</td><td>enfants</td><td>aiment</td><td>des</td><td>chocolats</td></tr>
<tr><td>Mes</td><td>enfants</td><td>aiment</td><td colspan="2">des chocolats</td></tr>
<tr><td>Mes</td><td>enfants</td><td colspan="3">aiment des chocolats</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mes enfants</td><td colspan="3">aiment des chocolats</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mes enfants</td><td>aiment</td><td>des</td><td>chocolats</td></tr>
</table>

Fig. 8

Pour bien décrire la phrase ci-dessus, nous nommons les constituants composants selon leur catégorie ainsi :

<table>
<tr><td>Mes</td><td>enfants</td><td>aiment</td><td>des</td><td>chocolats</td></tr>
<tr><td>Dét</td><td>N</td><td>V</td><td>Dét</td><td>N</td></tr>
<tr><td>Dét</td><td>N</td><td>V</td><td colspan="2">SN</td></tr>
<tr><td>Dét</td><td>N</td><td colspan="3">SV</td></tr>
<tr><td colspan="2">SN</td><td colspan="3">SV</td></tr>
<tr><td colspan="5">Ph</td></tr>
</table>

Fig. 9

Les boites ci-dessus, montrent les constituants de la phrase « Mes enfants aiment des chocolats » dans la forme hiérarchisée. Le $SN_1$ « mes enfants » et SV « aiment des chocolat » sont les constituants immédiats de la phrase [Ph]. Les constituants immédiats de SN sont le déterminant [Dét] « mes » et le nom « enfants ». Les éléments constituants du SV sont le verbe [V] « aiment » et le SN «des chocolats ». Le $SN_2$ se compose de déterminant [Dét] « des » et de nom [N] « chocolats ». Cette phrase peut aussi se représenter d'après Ruwet (108-109) à la manière de Wells en utilisant des crochets successifs qu'on appelle le *schéma.*

- $[_{Ph}\,[_{SN}\,[_{Dét}$ [Mes] $_{N}$[enfants]] $[_{SV}\,[_{V}$[aiment] $[_{SN}\,[_{Dét}$ [des] $_{N}$[chocolats]]]]

La représentation arborescente de la phrase « Mes enfants aiment des chocolats » d'après le modèle taxinomique des structuralistes peut se présenter ainsi :

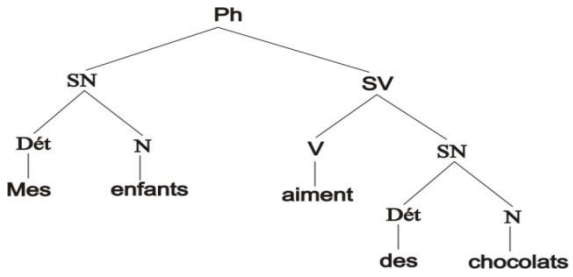



Fig. 10

Nous observons que la description de la phrase en fig.10 ne montre que les constituants de la phrase « Mes enfants aiment des chocolats » et leurs catégories. L'analyse de cette phrase représentée en boîte, en crochets et par l'arbre ne donne pas les renseignements détaillés sur la phrase surtout la relation entre les éléments constituants. Par exemple, elle ne décrit pas le processus de la transformation du verbe « aimer » à « aiment ». C'est là le défaut de l'approche structurale. Ruwet l'explique comme « *une grammaire de listes* c'est-à-dire un inventaire et une classification des éléments, de séquences d'éléments, de classes d'éléments et de classes de séquences d'éléments.» (113-114). Chomsky l'appelle le « modèle taxinomique » (Aspect 33) c'est-à-dire un modèle qui classe. Ce modèle ne donne des informations que sur les

classifications catégorielles des éléments syntaxiques d'une phrase comme nous l'observons dans l'analyse de la phrase [66] aux pages 43-44. Alors, il faut une analyse détaillée et plus explicite qui décrit non seulement les constituants de la phrase et leurs catégories grammaticales mais qui explique aussi les relations entre les éléments constitutifs de la phrase ainsi que leurs fonctions dans la phrase. Par exemple la phrase [66] est mieux représentée ainsi :

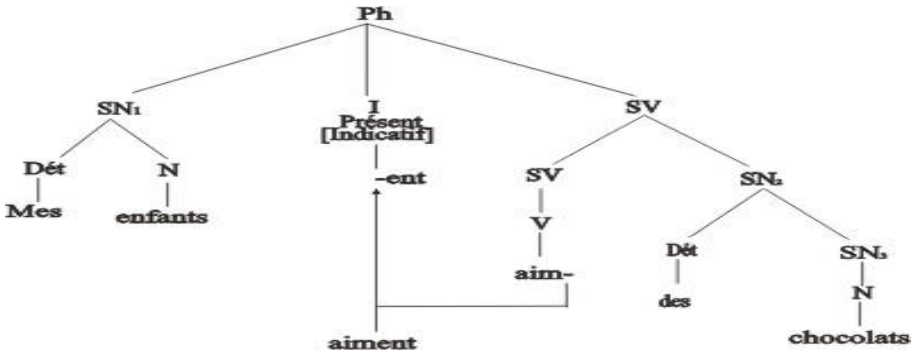



Fig. 11

Dans cette représentation arborescente, nous remarquons la présence d'un constituant majeur qu'on appelle *inflexion* qui aide à décrire la transformation du verbe « aimer » à « aiment ». Donc, c'est le temps, un constituant de l'inflexion qui détermine la forme du verbe dans cette phrase en relation avec le $SN_1$

Vers les années cinquante (50), Chomsky a proposé une approche empirique et explicite dans le domaine linguistique surtout sur l'étude syntaxique. Cette approche de l'étude syntaxique vise à décrire non seulement les constituants d'une phrase et leurs catégories mais aussi les processus de sa formation ainsi que les règles de sa formation. Cette approche proposée par Chomsky s'appelle l'approche générative. D'après lui, l'approche générative de l'étude syntaxique comprend « les règles qui caractérisent les séquences bien formées d'unités syntaxiques minimales (*formants*) et qui assignent une information structurale de nature diverse à ces séquences aussi bien qu'aux séquences qui s'écartent en quelque façon de la bonne formation» (Aspects 12). Par exemple, nous remarquons en français que les phrases déclaratives sont

souvent constituées d'un syntagme nominal, une inflexion et un syntagme verbal. Alors Ph (phrase) peut se réécrire en « SN + Infl + SV ». La forme de cette règle est ainsi :

$R_1$ : Ph $\longrightarrow$ $SN_1$ + Infl + SV

De cette règle nous pouvons engendrer une phrase déclarative telle que :

- Mon petit frère est dans sa chambre. [67]

Mais pour que la tâche descriptive de la grammaire soit réalisée surtout celle de la description structurale dont il s'agit, il faut la série des règles de réécriture comme les suivantes :

$R_2$: SN $\longrightarrow$ Dét + Adj + Nom

$R_3$:Infl $\longrightarrow$ T, Md, Aux, VM, T-s, Conj, Nég, No

$R_4$: SV $\longrightarrow$ V + Sprép

$R_5$: Sprép $\longrightarrow$ Prép + $SN_2$

$R_6$: $SN_2$ $\longrightarrow$ Dét + Nom

R7: No $\longrightarrow$ $\left\{\begin{matrix}\text{sing}\\ \text{plu}\end{matrix}\right\}$

La combinaison de ces règles, nous donne la règle ci-dessous :

$R_8$: Ph $\longrightarrow$ [$SN_1$ [Dét] + [Adj] + [N]] + I +SV [[V] + [SPrép [Prép] + [$SN_2$ [Dét] + [N]]]]].

La règle $R_8$ donne une description plus détaillée qui peut permettre de générer la phrase [67] et d'autres phrases déclaratives comme les suivantes :

- Le nouvel hôtel se trouve près de la poste. [68]
- Mon ancienne école est derrière mon bureau. [69]
- Nos nouveaux étudiants mangent dans la classe. [70]

Chomsky insiste qu' « une langue 'fait un usage infini de moyens finis' et la grammaire de cette langue doit décrire les processus qui rendent ce fait possible » (Aspects 9) comme nous l'avons déjà remarqué ci-dessus. Par exemple, à partir de ces suites de règles finies (1-8), nous pouvons

reproduire un nombre infini des phrases déclaratives en français. Le modèle syntagmatique proposé par Chomsky s'occupe alors du processus impliqué pour générer des phrases infinies à partir des éléments finis d′une langue en étudiant les règles qui s′appliquent au corpus testé par certains hypothèses. Cette méthode de réécriture des règles en appliquant les tests hypothétiques pour arriver à des règles les plus efficaces pour la génération des phrases est ce que Chomsky appelle « *règles de réécriture ou règles syntagmatiques* » (Nique 53) et l′ensemble de ces règles est ce qu'on appelle le « *système de réécriture* » (Ruwet 115). Les règles de réécriture ou les règles syntagmatiques sont les présentations du mécanisme de la production des phrases d'une forme d'instruction indiquant qu'un symbole peut se réécrire par un autre symbole ou des symboles comme nous l'avons illustré à la page 46. Le système de réécriture se réfère à une grammaire. Chaque langue a sa grammaire, c'est-a-dire que chaque langue a des règles qui permettent à produire des phrases grammaticales. Par exemple, en français le SN peut se récrire comme suit :

SN ⟶ Dét + Nom

De cette règle nous pouvons avoir le SN comme :

- Notre maison [71]
- Cet homme [72]

Cette règle de SN ne s'applique pas en igbo: le SN en igbo est réécrit ainsi :

SN ⟶ Nom + Dét

Exemples :

- Ụlọ anyị
  *Maison notre*
- Nwoke a
  *Homme cet*

où le nom précède le déterminant.

Le but de la théorie générative est la formulation d'une grammaire qui est non seulement descriptive mais aussi explicative. Les règles de réécriture ne peuvent pas remplir la tâche explicative de la grammaire générative car elles ne s'occupent que de la description structurale de la phrase comme nous l'avons observé à la page 46. Donc, Chomsky d'après Nique, propose d'autres règles qui rempliront le vide des règles de réécriture (65-77). Ces règles s'appellent *les règles transformationnelles*. Les règles transformationnelles permettent d'expliquer plus précisément le rapport entre les éléments phrastiques. Ces règles permettent de faire une analyse explicite de la structure syntaxique d'une langue en la divisant en deux niveaux : *niveau superficiel (de surface) et niveau profond*. En faisant l'analyse des rapports syntagmatiques ainsi, certains phénomènes syntaxiques seront bien dégagés.

Le modèle syntagmatique proposé par Chomsky est un modèle complexe. Affirmant ce fait, Ruwet le décrit comme un modèle « quoi que plus complexe, est plus traditionnel » (105). Alors, il faut un mode de représentation plus convenable pour ce modèle syntagmatique. Une représentation arborescente plus compréhensive est suggérée par Chomsky qu'il appelle l*'« indicateur syntagmatique »* (Ruwet 112). L'indicateur syntagmatique permet de décomposer les constituants phrastiques dans l'ordre de leur dominance. Alors, on l'appelle aussi *l'hiérarchie de dominance*. Ce mode de représentation permet de faire une représentation détaillée et aussi explicite de la structure des phrases aussi bien que des relations structurelles qu'entretiennent les éléments des phrases. D'après Ruwet, la notion d'indicateur syntagmatique donne « une caractérisation des notions de catégorie et de constituant …elle permet également, en termes de certaines configurations des indicateurs syntagmatiques, les notions de *fonction* et de *relation* grammaticales. » (113).

La phrase « *Mon petit frère est dans sa chambre* » peut se représenter comme suit :

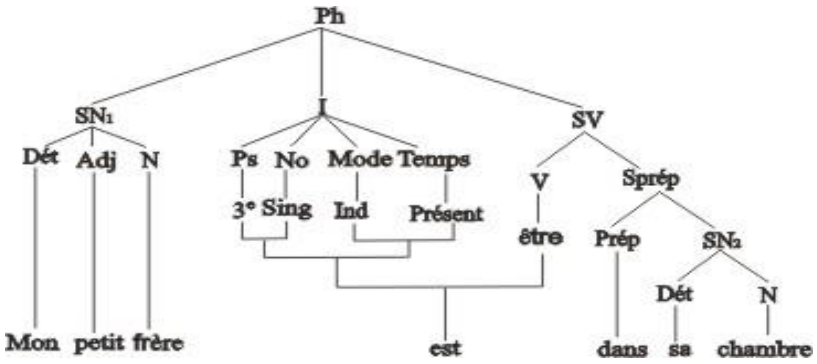



Fig. 12

Dans la fig.12, nous remarquons que le nombre, la personne, le Mode et le Temps qui sont les constituants de l'inflexion [INFL] déterminent la forme du verbe « être » en collaboration avec le noyau du $SN_1$, le nom [N] « frère ». Cette étude est fondamentalement une étude analytique des rapports syntagmatiques entre les éléments des phrases en français et en igbo, alors, nous examinons finalement dans ce chapitre la notion de l'analyse morphosyntaxique.

## 2.9 Analyse morphosyntaxique

L'analyse morphosyntaxique est une étude des composants structurels de la phrase ainsi que les relations qu'entretiennent les éléments constitutifs de la phrase. D'après *Wikipédia, l'encyclopédie libre,* « En grammaire, **analyser** un segment de discours consiste à évaluer, d'une part la *forme* (morphologie flexionnelle), d'autre part la *fonction* (syntaxe) de ses éléments constitutifs ». Beaucoup d'études ont été menées sur cet aspect linguistique surtout sur l'étude contrastive et comparative dont l'analyse morphosyntaxique de deux ou plusieurs langues est faite simultanément. Par exemple, Oluikpe dans son livre, *English in Igboland: A Contrastive Study of English and Igbo Syntax* a fait une étude contrastive entre la structure syntaxique igbo et celle d'anglais. Dans cette étude, il a identifié certains problèmes syntaxiques et lexicaux que les apprenants igbo peuvent affronter dans leur apprentissage de l'anglais à cause des différences structurelles entre les deux langues. Il a démontré aussi que les aspects de similarités

dans les structures syntaxiques de ces deux langues favorisent les transferts positifs qui facilitent l'apprentissage et l'enseignement de $L_2$ (l'anglais).

Rawoens dans son article a fait une étude contrastive en employant des corpus bilingues pour l'analyse des constructions causatives analytiques en néerlandais et en suédois. De cette étude, Rawoens a conclu que « la relation entre les constructions causatives analytiques et leurs traductions est asymétrique ». Rawoens a observé aussi que « les causatives synthétiques sont plus courantes en suédois, tandis que les constructions analytiques ainsi que les constructions non-verbales sont plus fréquentes en néerlandais ».

Granfeldt dans sa thèse du doctorat a mené une étude morphosyntaxique intitulée **«** L'acquisition des catégories fonctionnelles : Étude comparative du développement du DP français chez des enfants et des apprenants adultes ». Dans cette étude, il a fait l'analyse morphosyntaxique de SD (syntagme déterminatif), d'abord pour déterminer les éléments constitutifs de ce type de syntagme ainsi que les relations qu'entretiennent ces éléments chez les apprenants adultes suédois et celui des enfants bilingues (français-suédois). Deuxièmement, pour savoir comment le locuteur non-natif et un locuteur enfant du français développent la compétence dans ce segment du discours. Et finalement, il a essayé de trouver les similitudes et les différences entre l'acquisition de $2L_1$ et L2 en ce qui concerne le syntagme nominal. Cette recherche lui a permis de déceler les facteurs qui influencent l'acquisition des langues dans l'aspect morphosyntaxique.

Une recherche qui s'intitule : « Pour une analyse linguistique comparative italien-français en vue d'une traduction automatique : Projets de recherche autour d'Its-2 » a été effectuée par Russo. Cette recherche s'occupe de l'étude des règles syntaxiques qui s'appliquent en italie et

en français pour voir comment leurs similarités vont faciliter le passage d'une de ces langues à l'autre. Le but de cette recherche est l'amélioration de la traduction bilingue automatique. Une étude intitulée « L'enchâssement syntaxique en français et en langue jju : Moyens et modalités » est aussi effectué par Abrak dans son mémoire de maîtrise. Dans ce travail, il a examiné le phénomène syntaxique de l'enchâssement en français et en langue jju pour prévoir les problèmes syntaxiques qui peuvent découler chez les francisants jju en formant les phrases complexes. Il a aussi présenté les avantages de certains aspects de similarités dans la facilitation de l'apprentissage et l'enseignement de cet aspect de la syntaxe.

Nous constatons alors que beaucoup d'études morphosyntaxiques sont déjà effectuées comme celles qui ont été passées en revue ci-dessus mais aucun de ces travaux ne porte sur l'étude des rapports linéaires qu'entretiennent les éléments de la phrase en français et en igbo. Voici pourquoi nous le considérons important de nous entreprendre dans ce travail intitulé « l'analyse des rapports syntagmatiques dans les phrases en français et en igbo » en nous appuyant sur la théorie des principes et des paramètres de l'approche générative particulièrement les modules x-barre et gouvernement. Nous espérons que ce travail aidera à mieux comprendre les complexités structurelles des compositions morphosyntaxiques de ces langues particulièrement celles d'igbo.

# CHAPITRE TROIS

# RÉFLEXIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

## 3.0 Introduction

La méthode est une démarche employée pour réaliser une tâche. La méthode de réaliser un objectif est aussi importante que l'objectif. Un bon objectif sans une bonne méthode correspondante est inutile et irréalisable. Pour notre travail, nous avons choisi des méthodes de collecte de données aussi bien que les théories avec lesquelles nous analysons nos données.

## 3.1 Méthode de la collecte de données

La collecte de données de ce travail est faite par le biais des livres, des journaux, de l'internet et d'autres sources secondaires pertinentes au sujet de cette étude. En plus, l'observation de la performance du locuteur-auditeur aussi bien que « les renseignements introspectifs (donnés par le sujet parlant ou par le linguiste ayant appris la langue » (Aspects 35), est employé. Pour les renseignements introspectifs, nous avons consulté les linguistes spécialisés en langues de notre étude, spécifiquement en français et en igbo.

## 3.2 Méthode d'analyse

L'analyse de cette étude est faite en s'appuyant sur l'approche générative particulièrement la théorie des principes et des paramètres. Cette théorie générative surtout les modules de x-barre et de gouvernement ayant des modèles empiriques, a permis de faire une description explicite des compositions structurelles des phrases en français et en igbo. Elle a permis aussi d'expliquer les relations syntagmatiques qu'entretiennent les éléments constitutifs des phrases dans ces langues. La représentation arborescente aussi bien que les parenthétisations sont employées pour mieux renforcer notre analyse.

## 3.3 Cadre théorique

La théorie peut se définir comme un argument spéculatif employé pour expliquer un phénomène ou des complexités de la vie. D'après Chomsky « une théorie formalisée peut fournir de manière automatique des solutions à de nombreux problèmes différents de ceux pour lesquels elle était explicitement conçue » (Structure Syntaxiques 7). Selon Ruwet, « La théorie générale étudie les propriétés générales des langues naturelles et spécifie abstraitement la forme que doivent avoir les grammaires pour rendre compte correctement de ces propriétés » (77-78). En citant Chomsky, Moeschler et Auchlin affirment que « le but de la théorie linguistique est de décrire la faculté de langue, à savoir la capacité des sujets parlants à distinguer les phrases grammaticales de phrases agrammaticales » (77).

La théorie est alors très importante dans la réalisation d'un bon travail de recherche. Elle nous aide à bien comprendre le problème à aborder. Donc, un travail fait sans une théorie est comme une maison bâtie sans une fondation. La théorie est la base ou les fondements d'une étude sur laquelle la recherche se bâtit. Alors, dans ce travail nous avons abordé le sujet de notre étude en s'appuyant sur la théorie générative.

## 3.4 Théorie générative

La théorie générative est proposée par Noam Chomsky. La théorie générative est une découverte de nécessité. Il y a d'autres théories linguistiques qui existaient avant la théorie générative. Ces théories nous ont fourni des outils pour la description de la langue mais pas en détail. Ces théories adoptent des modèles taxinomiques de la langue alors qu'elles se veulent un modèle explicatif. C'est ce vide dans le domaine linguistique que la théorie générative de Chomsky cherche à remplir. D'après Nique, la théorie générative « veut non seulement décrire les faits, mais les expliquer » (12). Cette théorie ne s'occupe pas seulement de la description

structurelle des phrases qui consiste à classifier en différentes catégories grammaticales, mais elle vise à expliquer les fonctionnements des éléments syntaxiques aussi que les rapports qu'entretiennent ces éléments dans une phrase.

Nous avons choisi alors la théorie générative parce qu'elle fournit des outils adéquats pour l'analyse des rapports syntagmatiques dans les phrases des langues de notre étude : le français et l'igbo. La théorie générative est une théorie proposée premièrement en linguistique dans le domaine de la syntaxe avant de l'appliquer aux autres domaines linguistiques tels que la phonologie, la sémantique etc. Notre travail porte sur la syntaxe, alors nous allons examiner l'application de cette théorie dans ce domaine où elle s'adresse souvent comme *la Grammaire générative transformationnelle*.

### 3.5 Grammaire générative transformationnelle

Pour qu'une grammaire remplisse sa tâche d'adéquation, elle doit être descriptive aussi qu'explicative. Cette dernière est ce que la grammaire générative cherche à réaliser, la première tâche ayant déjà réalisé. Alors, la grammaire générative transformationnelle d'après Nique permet « de faire de la grammaire ce qu'on appelle un modèle explicite et projectif » (90). Elle est explicite parce qu'elle nous sert comme un outil très important pour expliquer les opérations effectuées sur les éléments syntaxiques de la phrase. D'autre part, elle se dit projective parce qu'elle fournit des règles qui permettent à générer un nombre infini des phrases. Il faut d'après Nique une grammaire qui peut « expliquer certains des propriétés des langues humaines, et en particulier le phénomène de créativité … et même des phénomènes d'apprentissage naturelle des langues » (72-73).

Ayant introduit la théorie générative au modèle syntagmatique en introduisant les règles de réécriture pour décrire la structure de la phrase, il faut encore une amélioration pour bien

expliquer les phénomènes syntaxiques tels que les déplacements des constituants discontinus, l'accord entre les éléments de SN, et l'accord entre le temps et la personne du verbe qui se déroulent dans la production de l'énoncé aussi que pour éviter l'ambigüité sémantique. Voilà pourquoi Chomsky propose encore d'après Nique « d'ajouter aux règles de réécriture un nouveau type de règles - les transformations grammaticales - de façons à considérer chaque phrase en deux étapes… d'une structure sous-adjacente à la structure superficielle et qu'il appelle « structure profonde » (76). Car selon Chomsky « seule la construction du niveau encore plus abstrait des transformations peut ouvrir la voie au développement d'une technique plus simple et plus adéquate d'analyse en constituants, dans des limites plus étroites » (Structures syntaxiques 68). Pour bien aborder la grammaire générative transformationnelle, il faut que nous expliquions la notion de *la transformation*.

D'après Chomsky « une transformation est l'analyse des séquences auxquelles elles s'applique et le changement structural qu'elle opère sur ces séquences » (Structures syntaxiques 69). Moeschler et Auchlin définissent les transformations comme les « mouvements (ou déplacements) entre constituants dans les représentations syntaxiques » (94). Tellier en partageant le même avis que Moeschler et Auchlin définit la transformation comme « les opérations qui consistent à déplacer des mots ou des syntagmes » (135). Elle ajoute que « les transformations permettent de transformer – ou modifier – les phrases et leurs structures » (135). La description de Tellier nous présente la description vivide des opérations de transformation. Ces opérations impliquent un changement dans la structure de la phrase. Mais ce changement n'influe pas la valeur sémantique de la structure en question parce que le sens de la phrase est déjà établi dans la structure profonde. Mais certaines phrases prennent quelques parties de leur

valeur sémantique à la structure de surface à l'aide des traits phonologiques. Nous examinons ce dernier phénomène au chapitre quatre.

La notion de la transformation ne sera pas utile si on ne considère pas l'analyse de la phrase en deux niveaux : le niveau de la structure profonde et le niveau de la structure de surface. Les règles qui permettent de considérer l'analyse de la phrase à ces deux niveaux (le niveau profond et le niveau de surface) s'appellent *les règles transformationnelles*. Il y a différentes types de règles des opérations transformationnelles à savoir :

- Les règles du mouvement [déplacer α].
- Les règles de l'insertion.
- Les règles de la troncation.
- Les règles de l'inversion.

Chaque opération s'applique d'après les règles guidant son processus de la transformation. Les règles transformationnelles sont « récursives » (Ruwet 208). C'est-à-dire qu'une suite peut subir plusieurs transformations successivement. Donc c'est possible d'appliquer une règle transformationnelle à une suite qui est déjà le produit de transformation. Nous les examinons aux chapitre quatre et cinq. Une grammaire dont les opérations de transformation s'appliquent s'appelle *Grammaire générative transformationnelle.* Dès la proposition de cette grammaire, elle n'a pas cessée à évoluer. L'analyse de ce travail s'appuie particulièrement sur la théorie des principes et des paramètres de la grammaire générative transformationnelle. Les modules x-barre et le gouvernement sont spécifiquement employés pour faciliter l'analyse structurelle des phrases aussi bien que la description des relations structurelle que les éléments constitutifs de la phrase entretiennent entre eux. Voyons alors la théorie des principes et des paramètres et ce module.

### 3.6 Théorie des principes et des paramètres

La publication de l'ouvrage *Lectures on Government and Binding* par Chomsky a aidé à résoudre les problèmes des variabilités syntaxiques des langues. Dans cet ouvrage, Chomsky a proposé *la théorie des principes et des paramètres.* La théorie des principes et des paramètres est une phase dans l'évolution de la grammaire générative qui a amené beaucoup de modifications dans le domaine de la syntaxe. Cette théorie se base premièrement sur le principe de l'universalité des langues humaines ainsi que les variations paramétriques des langues humaines. En affirmant ce fait, Moeschler et Auchlin remarquent que cette phase de l'évolution de la grammaire générative marque « le passage d'une théorie fondée sur des règles formelles à une théorie des principes et des paramètres » (85). Cette théorie postule le rôle des traits biologiques dans les activités linguistiques des êtres humains. Alors, il y a des propriétés linguistiques qui sont communes à toutes les langues humaines. Mais ces propriétés linguistiques communes sont employées dans les formes variantes d'une langue à l'autre. Par exemple :

- $[_{I'}[_{SN}$ Je$]$ $[_{SV}$ $[_{V}$ vais$]$ $[_{SPrép}$ $[_{Prép}$ à $[_{SN}$ l'hôpital$]$ [73a]
- $[_{I'}$ $[_{I}$ Ana$]$ $[_{SN}$ m$]$ $[_{SV}$ $[_{V}$ aga$]$ $[_{SN}$ ụlọ ọgwụ$]]$ [73b]

En phrases [73a] et [73b], nous remarquons que la phrase de chaque langue se compose des éléments catégoriels majeurs comme le nom [N], le verbe [V]. En français, il y a la préposition [Prép] mais cette catégorie prépositionnelle ne se figure pas dans la structure [73b] bien qu'il existe en Igbo comme nous verrons au chapitre cinq. Les éléments catégoriels majeurs sont les noyaux des constituants majeurs appelés aussi de la projection maximale de la phrase. Les projections maximales sont : SN, SV, SPrép, SAdj, et SAdv. Les structures [73a] et [73b] ont les mêmes valeurs sémantiques, mais on remarque la variation dans l'ordre de l'organisation des certains éléments ainsi que le choix des catégories grammaticales employées.

Dans cette théorie les contraintes sur les opérations transformationnelles sont plus renforcées. Toutes les formes de transformation se placent sur la notion du *mouvement* appelé aussi *le déplacement « α »*. Aussi les termes structure profonde [SP] et structure de surface [SS] sont remplacés par structure -D et structure -S respectivement. L'argument de ce changement ne sera pas notre préoccupation dans ce travail. D'après cette théorie, la grammaire se compose des modules. La grammaire se voit comme un système de règles composant d'autres sous-systèmes de règles mais toutes les composantes de ce système sont interdépendantes à l'une de l'autre. Alors, la grammaire est considérée comme un manuel (des règles) qui explique comment les êtres humain se communiquer. D'après Chomsky dans son œuvre *Lectures on Government and Binding* (5) les sous-systèmes des règles [modules] dans la théorie des principes et des paramètres sont : la théorie x-barre, la théorie des barrières (ou des bornes ou des frontières, la théorie de fonction thématique (thêta théorie), la théorie du gouvernement, la théorie de liage, et la théorie du contrôlé. Pour ce travail nous examinons seulement les modules de x-barre et de gouvernement qui sont employés pour l'analyse.

### 3.6.1 Théorie X-Barre

Cette théorie permet de faire une analyse structurale des langues naturelles. L'application de cette théorie aide à bien démontrer les similitudes et les variations dans les langues humaines. La théorie X-barre fournit des outils pour explorer les différences et les similitudes des langues (Carnie 175). La théorie x-barre est une modification des règles de réécriture. C'est une théorie ciblée à l'application universelle à toutes les langues humaines. Elle fournit des outils qui aident à donner une description structurale détaillée des phrases. D'après Moeschler et Auchlin « La théories x-barre constitue une tentative fructueuse pour remédier aux faiblesses des modèles classiques et permet au contraire de faire des hypothèses tout à fait générales, qui alimentent les

principes de GU» (86). C'est aussi une théorie visée à la description universelle de la langue humaine par rapport aux règles de réécriture dont le placement des variables varie d'une langue à l'autre. Les règles de réécriture n'ont pas rempli la tâche de grammaire générative. Elle n'a pas fourni d'outils très adéquats qui permettront à n'engendrer rien que les phrases grammaticales. Par exemple, généralement les phrases déclaratives se réécrivent ainsi en français :

$R_1$: Ph ⟶ SN + I + SV

$R_2$: SN ⟶ [Dét] [SAdv] [SAdj] Nom [SPrép]

$R_3$: SV ⟶ [SAdv] V [SAdj] [SPrép] [SN]

$R_4$: I ⟶ {Temps, Mode, Négation, t-Support etc.}

Ces règles peuvent engendrer les phrases suivantes:

- Cette architecte a dessiné le théâtre. [74a]
- * Le théâtre a dessiné cette architecte. [74b]

La phrase [74b] est correcte syntaxiquement mais sa valeur sémantique est nulle. Alors, c'est une phrase agrammaticale. La théorie x- barre restreint alors la porosité des règles de réécriture et fournit le mécanisme pour une description universelle plutôt particulière des structures syntaxiques. De plus, les règles de réécriture ne donnent pas la description précise des rapports structurels, voilà pourquoi la théorie x-barre est introduite. Ce module théorique ne fournit seulement des outils pour la description compréhensive des configurations hiérarchiques de la dominance des éléments d'un constituant, mais elle capture aussi les relations syntagmatiques entre les éléments en permettant la description de la structure interne et externe de la phrase. Le principe x-barre est représenté ainsi :

SX ⟶ … X' …

X' ⟶ … X° …

Le SX est la projection maximale de X qui est un variable représentant la tête du syntagme. Alors X représente les catégories grammaticales suivantes : N, V, Adj, Adv, et Prép. Le S représente le syntagme. Le X' est une projection intermédiaire. Le X' est précédé par un spécificateur. Le X est suivi par le complément. La représentation arborescente de la règle x-barre est ainsi :

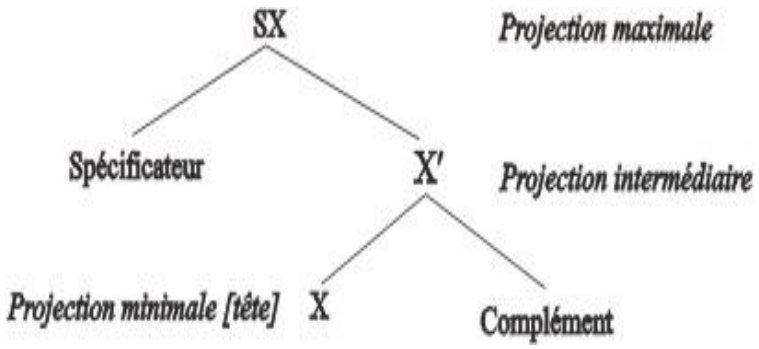



Fig. 13

Le SX peut être représenté aussi ainsi : X". Alors SX = X" où S = "

La représentation de la théorie x-barre fait ci-dessus s'applique à quelques langues comme le français et l'anglais mais elle ne peut pas être s'appliquée aux autres langues comme l'igbo où le X' précède son spécificateur. Alors, pour rendre l'application de la théorie x-barre plus universelle, nous la réécrivons ainsi :

X" ⟶ Spec X' … ou X' Spec …

X' ⟶ … X Compl ou Compl X …

'En remplaçant respectivement le spécificateur et le complément par des variables « Y » et « Z » représentant le syntagme, les règles x-barre seront comme suit :

X" ⟶ Y" X' … ou X' Y"…

X' ⟶ … X Z" ou Z" X …

Les catégories grammaticales des éléments qui occupent la position du spécificateur varient d'une langue à l'autre et sont déterminée par la catégorie grammaticale de X qui est le noyau.

L'hypothèse de la théorie x-barre a proposé l'introduction d'un niveau structural appelé le niveau intermédiaire dans la configuration de la dominance. Ce niveau est un intermédiaire entre un syntagme et sa tête comme nous observons dans la représentation arborescente de fig. 13. C'est une projection immédiate de la tête. Le niveau X' est récursif, c'est-à-dire qu'un nœud X' peut dominer un autre X'. Le dernier niveau de X' est défini par Tellier comme « le niveau X' *minimal* contient uniquement la tête et les compléments sélectionnés » (98). Le niveau intermédiaire domine alors la tête et son complément sélectionné. Un complément sélectionné est un complément exigé par la tête qui est nécessaire pour compléter son sens. Le complément non-sélectionné est un complément non-exigeant par la tête et qui ne détermine pas le sens de la tête.

Exemple :

- [$_{SN}$ La sœur d'Oumar] [75]

L'arbre structurel de SN de la phrase [75] est comme suit :

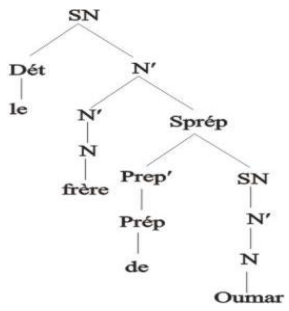



Fig. 14

De l'arbre structurel de fig. 14, nous observons que le niveau intermédiaire [N□ ] domine la tête [N] « frère » et son complément sélectionné [Sprép] « d'Oumar ». Toutes les catégories grammaticales majeures ont le niveau intermédiaire. Nous avons illustré seulement celui de SN ici mais au cours de notre analyse au chapitre quatre nous allons voir le niveau intermédiaire des autres catégories grammatical et aussi les catégories fonctionnelles : le complémenteur [C] et l'inflexion [I].

La théorie x-barre est un module basé sur le principe de projection comme nous avons déjà démontré dans la représentation arborescente à fig. 13. D'après Moeschler et Auchlin, le principe de projection est le « principe de la grammaire générative selon lequel l'information lexicale est représentée syntaxiquement » (190). Il y a deux formes de la projection : la projection lexicale et la projection fonctionnelle. La projection lexicale est une projection qui provient des catégories grammaticales particulièrement celles des catégories grammaticales majeures. Exemples des ces projections comme nous l'avons déjà démontré sont : SN, N', N, SV, V, Adv, Adj, Prep, etc. les projections fonctionnelles sont les projections qui proviennent des éléments fonctionnels de la grammaire. Cette forme de la projection démontre les fonctions syntaxiques des certaines notions grammaticales. Ces notions grammaticales sont : la notion de l'inflexion et celle de complémenteur. Nous avons discuté la notion de l'inflexion au chapitre un. L'inflexion porte des éléments qui rendent les phrases grammaticales. Alors, c'est la tête de la phrase. Nous réécrivons cette hypothèse ainsi :

SI ⟶ SN + I'

I' ⟶ I + SV

SI est le syntagme inflexionnel. SI représente la phrase. SI peut aussi se représenter ainsi « I" ». La représentation arborescente de cette hypothèse peut se présenter comme suite :

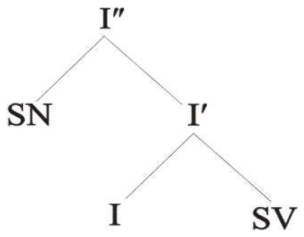



Fig. 15

Le SN est le spécificateur de I'. Le SN est alors à l'extérieure de la tête de la phrase. On dit alors que ce SN est la structure externe. Redéfinissons-nous alors la phrase comme la projection maximale de l'inflexion.

L'hypothèse du complémenteur postule que les mots subordonnants introduisant la proposition subordonnée est la tête de la proposition subordonnée. Cette hypothèse nous fournit de mécanisme pour l'analyse des propositions subordonnées. Cette hypothèse est formulée comme suite :

SC ⟶ SX + C'

C' ⟶ C + I".

Le SC est la projection maximale de C. le SC peut aussi se représenter avec C". Le C est la tête du complément complétive qui peut être sélectionné ou non sélectionné; à la forme tensée ou au infinitif. Le SX est le spécificateur de « C' » où « C' » est la projection intermédiaire. Le complément de C est la phrase représentée par I". La représentation arborescente de cette postulation peut se présenter ainsi :

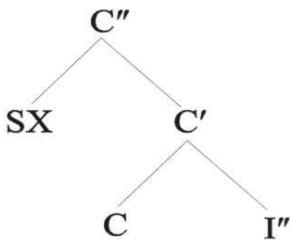



Fig. 16

Nous appliquons ces hypothèses à notre analyse au chapitre quatre. Une autre projection maximale à considérer est celle de SD dans la structure de SN. Cette hypothèse premièrement proposée par Abney cité par Carnie postule que les déterminants sont hors de proposition de SN (198-199). D'après l'hypothèse SD, le déterminant [D] n'est pas le spécificateur de SN. Au contraire le SN est le complément de D. La théorie x-barre exige la projection de tous les éléments. Alors, si le déterminant est une tête, il faut qu'il ait une projection maximale appelé « SD ». L'hypothèse de SD peut se formuler ainsi :

SD ⟶ SX + D'

D' ⟶ D + SN.

La représentation arborescente de l'ancienne hypothèse et celle de cette nouvelle proposition de D sont ci-dessus :

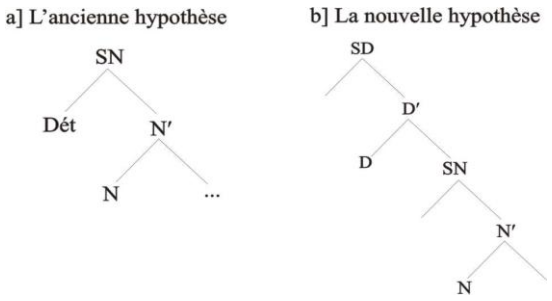



Fig. 17

Pour rendre ce travail plus facile à comprendre nous allons continuer à employer l'ancienne hypothèse pour l'analyse en français.

En igbo l'hypothèse de SD varie un peu. Le noyau d'un SN précède son spécificateur, alors le SN domine toujours le SD en igbo. Cette hypothèse peut se réécrire ainsi (Mbah, *GB Syntax* 110-113):

$$SN \longrightarrow N + SD$$

$$SD \longrightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{Dét} \\ \text{SAdv} \\ \text{SAdj} \\ \text{C"} \end{array} \right\}$$

Alors : $SD \longrightarrow D' + SX$

$D' \longrightarrow D + SX.$

Nous appliquons l'hypothèse de SD en igbo pour bien expliquer la relation syntagmatique entre les éléments phrastiques.

### 3.6.2 Théorie du gouvernement

Le module de la théorie du gouvernement nous fournit des outils pour la description structurale de la relation qui existe entre les éléments de la phrase. Cette théorie se postule en observant l'ordre de la dominance dans la configuration hiérarchique de la structure phrastique. D'après

Moeschler et Auchlin, la théorie du gouvernement détermine « les relations structurales entre les constituants » (85). Le principe de gouvernement postule que :

- *X m-commande Y si X et Y sont dominés par la même projection maximale [P], où il n'existe pas un autre nœud Z qui intervient entre X et Y.*

La représentation arborescente de cette postulation est ainsi :

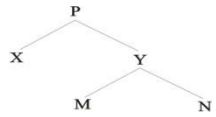



Fig. 18

Dans la représentation arborescente de fig. [18], X m-commande Y sa sœur et aussi M, N ses nièces. Il n'y a pas d'un autre nœud intervenant dans ces relations comme celle de la représentation ci-dessus :

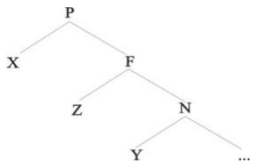



Fig. 19

Dans la fig. [19] X ne m-commande pas Y parce qu'il y a un autre nœud Z intervenant entre X et Y.

Il y a trois types de gouvernement. Le gouvernement par :

i. la tète
ii. la projection maximale [le syntagme]
iii. l'antécédence

i. Le gouvernement par la tète : La postulation de ce type du gouvernement est comme suit :

*Si X est une tête, le nœud Z qui intervient entre X et Y doit être aussi une tête. Mais s'il n'est pas une tête, il ne peut pas m-commander Y, et X ne peut pas le m-commander.*

Donc dans la fig. [19], si X est une tête, le Z qui intervient entre X et Y doit être aussi une tête.

ii. la projection maximale [le syntagme]

Cette règle s'applique comme celle de la tête mais au lieu de la tête, c'est les projections maximales qui m-commande. Le Z qui intervient dans ce cas doit être aussi un type de syntagme

iii. Le gouvernement par l'antécédence : la postulation du gouvernement par l'antécédence est ainsi :

*X gouverne Y, si X est l'antécédent de Y où X m-commande Y et les deux se coindexent sans un variable Z intervenant*. Exemple :

- [Les spectateurs]$_i$ sortent [l'un après l'autre]$_i$ [76]

Pour bien démontrer cette relation dans la phrase [76], nous la représentons avec l'arbre syntagmatique :

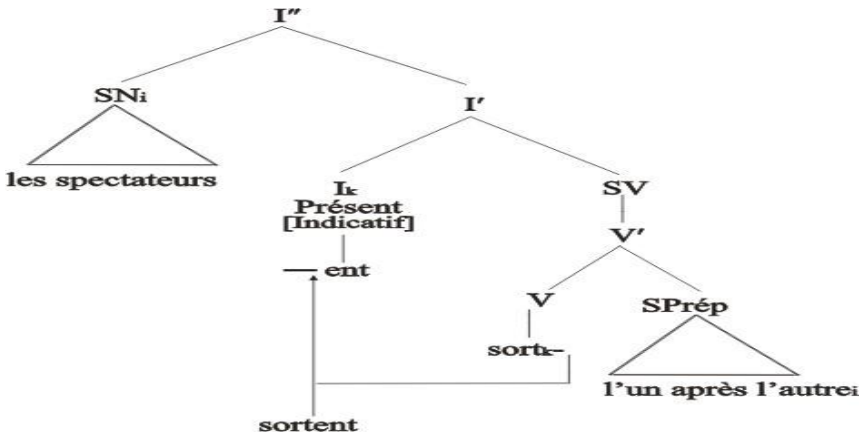



Fig. 20

Dans la phrase [76], le SN « *Les spectateurs* » m-commande le SPrép « *l'un après l'autre* ». Les deux se coindexent où le SN « *Les spectateurs* » est l'antécédent du SPrép «*l'un après l'autre* ».

Les modules de x-barre et de gouvernement de la théorie des paramètres et des principes seront employés pour notre analyse aux chapitres quatre et cinq. Les postulations de ces modules des principes et des paramètres nous permettent à bien analyser les langues de notre étude : le français et l'igbo. De plus, elles aident à bien cerner les similitudes et les différences entre les relations structurelles des phrases en ces deux langues.

# CHAPITRE QUATRE

# INVENTAIRE DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES DES PHRASES EN FRANÇAIS

## 4.0 Introduction

Une brève explication des rapports syntagmatiques a été déjà faite au chapitre deux. Alors, dans ce chapitre, nous nous occupons spécifiquement de l'inventaire des rapports syntagmatiques des phrases en français en suivant la catégorisation des types de phrases employés au chapitre deux. Nous examinons alors les relations syntagmatiques qui se déroulent entre les éléments syntaxiques des phrases simples et complexes ainsi que celles de types de phrases déclaratives, impératives et interrogatives françaises. La relation structurelle qu'entretiennent les éléments constitutifs de ces phrases est aussi revue et démontrée à l'aide de parenthèses étiquetées et de représentation arborescente appelée l'indicateur syntagmatique.

## 4.1 Structure phrastique du français

La structure phrastique du français se réfère à l'organisation des éléments syntaxiques dans la phrase ou énoncé d'une manière qu'elle soit compréhensible et acceptable par la communauté linguistique française. Généralement, l'ordre linéaire des éléments de la phrase est S-V-O en français comme nous avons remarqué à l'introduction de cette étude. Mais cette description de l'ordre des précédence des éléments de la phrase ne nous donne pas une description détaillée des structures des phrases en français. Donc dans ce travail, les structures des phrases sont décrites en les décomposant en groupe des mots appelés *les syntagmes*. Pour qu'une phrase soit acceptable par une communauté, la formation structurale de telle phrase doit être faite selon les règles de formation phrastique de la langue en question. Donc en français, il y a des principes et processus par lesquelles les phrases françaises sont engendrées. Par exemple :

- Toutes les infirmières sont gentilles. [77]

La phrase [77] ci-dessus est acceptable par la communauté linguistique française parce qu'elle est engendrée d'après les principes de la formation de sa structure qui peut être réécrit ainsi :

I□ ⟶ SD I SV

En suivant le schéma de x-barre, réécrivons-nous la structure de la phrase [77] ainsi :

I□ ⟶ $SD_1$ I□
$SD_1$ ⟶ D□ SN
SN ⟶ $SD_2$ N□
$SD_2$ ⟶ D□
D□ ⟶ D
N□ ⟶ N
I□ ⟶ I SV
SV ⟶ V□
V□ ⟶ V SAdj
SAdj ⟶ Adj□
Adj□ ⟶ Adj

À l'aide du schéma x-barre, nous avons décrit les principes ou règles par lesquelles la phrase [77] est engendrée. Ce schéma ne décrit pas seulement la structure de cette phrase, mais elle explique aussi les relations structurelles entre les éléments syntaxiques en nous décrivant l'ordre de la dominance et de la précédence des constituants de la phrase [77]. En employant l'arbre syntagmatique nous pouvons démontrer la structure de la phrase [77] ainsi :

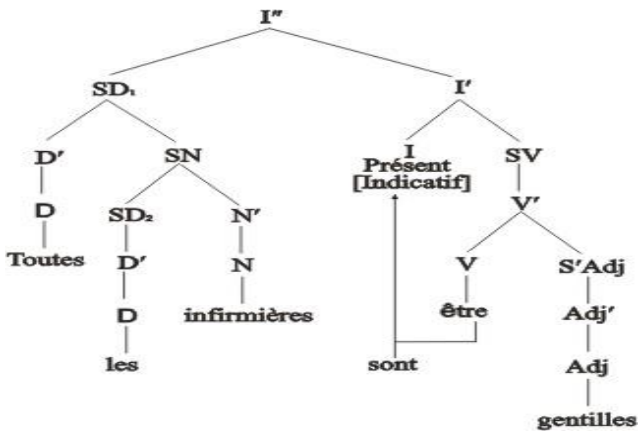



Fig. 21

Généralement, en français, il y a souvent le cas où le choix d'un élément se détermine par la nature d'un autre élément dans l'enchainement linéaire des éléments syntaxiques. Ce phénomène s'observe dans la structure de la phrase à cause d'accord en nombre et en genre qui caractérise la langue française.

Exemples :

- Toutes les infirmières sont gentilles [78]
- *Gentilles sont toutes les infirmières. [79]
- *Toute les infirmières es gentilles. [80]

La phrase [78] est grammaticalement et logiquement correcte. Mais les phrases [79] et [80] sont agrammaticales. Elles ne sont pas acceptables en français parce qu'elles ne sont pas engendrées selon les règles de la grammaire française. La structure de la phrase [79] ne se conforme pas aux critères des théories du cas et du thêta. La théorie du cas exige que le cas soit assigné au SN mais le cas est assigne à SAdj « gentilles », alors, elle ne remplit aucune tâche grammaticale parce qu'elle n'est pas assignée le rôle thématique. Dans le cas de la phrase [80], l'argument externe le SN « *Toutes les infirmières* » n'est pas en accord en nombre avec le prédicat « es ». En français comme la plupart des langues, les types de phrases peuvent se catégorisés d'après leur composition structurelle qui peut être simple et complexe. Cette division est selon le nombre de propositions constituées dans une phrase. Examinons-nous alors la structure de la phrase simple et complexe.

### 4.1.1 Phrase simple

C'est une phrase qui se compose d'une seule proposition indépendante. C'est une séquence composant d'une suite terminale de morphèmes. La phrase simple se compose souvent d'un syntagme verbal c'est-a-dire d'un verbe. Les exemples des phrases simples et leurs analyses structurales sont ci-dessous:

- Ces lutteurs sont très forts. [81]

  [$_{I□}$ [$_{SN}$ [$_{Dét}$ Ces] [$_{N}$ lutteurs]] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ sont] [$_{SAdj}$ [$_{SAdv}$ [$_{Adv}$ très]] [$_{Adj}$ forts]]]]

- Qui frappe à la porte ? [82]

  [$_{I□}$ [$_{SN\text{-}QU}$ Qui] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ frappe] [$_{SPrép}$ [$_{Prép}$ à] [$_{SN}$ [$_{Dét}$ la] [$_{N}$ porte]]]]]

- Le gouvernement a envoyé les délégués au siège de Nations Unies. [83]

  [$_{I□}$ [$_{SN1}$ [$_{Dét}$ Le] [$_{N}$ gouvernement] [$_{I}$ a] [$_{SV}$ [$_{V}$ envoyé] [$_{SN2}$ [$_{Dét}$ les] [$_{N}$ délégués]] [$_{SPrép}$ [$_{Prép}$ à] [$_{Dét}$ le] $_{SN3}$ siège] [$_{SPrép}$ [$_{Prép}$ de] [$_{SN2}$ [$_{N}$ Nations] [$_{SAdj}$ [$_{Adj}$ unies]]]]]]]

- Les joueurs n'ont pas bien joué. [84]

  [$_{I□}$ [$_{SN}$ [$_{Dét}$ Les] [$_{N}$ joueurs]] [I n'ont pas] [$_{SV}$ [$_{SAdv}$ [$_{Adv}$ bien]] [$_{V}$ joué]]]

Remarquons que les phrases [81] à [84] sont constituées d'un seul syntagme verbal. Elles sont aussi des séquences composées d'une seule suite unaire. Les règles syntagmatiques nous décrivent la structure de chaque phrase et les relations structurelles qu'entretiennent les constituants de ces phrases en indiquant l'ordre de leur précédence et leur dominance. L'inflexion [I] démontre la relation grammaticale entre les éléments de chaque phrase. Les parenthèses étiquetées sont aussi employées pour bien illustrer la structure de ces phrases.

### 4.1.2 La phrase complexe

La phrase complexe se dit d'une phrase qui se compose de deux ou plusieurs suites terminales de morphèmes. D'après Antes, « la phrase complexe est marquée surtout par la présence de deux ou plusieurs syntagmes verbaux » (158). C'est une phrase composée de deux ou plusieurs propositions reliées par :

- la subordination
- la coordination ou
- la juxtaposition.

## A. La subordination

La subordination est un processus de formation de la phrase complexe dont une proposition se rattache à une autre. La subordination est une relation syntaxique entre deux propositions ou plusieurs propositions dont l'une ou les autres propositions sont dépendantes de l'une des propositions appelée *la proposition principale* et les autres *dépendantes. Les propositions dépendantes* appelées aussi les *propositions subordonnées* servent de complément ou de modificateur de la proposition principale. Cette relation est possible grâce au processus de *l'enchâssement.* Les propositions enchâssées sont des *propositions subordonnées*, et les propositions dans lesquelles les autres propositions sont enchâssées sont dites *les propositions principales*. Ruwet en employant la terminologie de Lees a appelé la phrase enchâssée « *la phrase constituante*, et la phrase à l'intérieure de laquelle est enchâssée est dite *la phrase matrice »* (210). Les morphèmes qu'on appelle les complémenteurs sont employés pour rattacher les propositions complétives à leurs propositions principales. La forme du complémenteur employé dépend du type de la proposition subordonnée complétive. Les pronoms relatifs sont employés pour introduire les propositions subordonnées relatives. Il y a différents types de propositions subordonnées, mais pour ce travail nous en examinons deux :

- Les propositions subordonnées relatives
- Les propositions subordonnées complétives.

## I. Les propositions subordonnées relatives

Ce type de la proposition est introduit par les pronoms relatifs. Les pronoms relatifs employés peuvent être d'une forme simple comme: *qui, que, quoi, où, dont* ; ou d'une forme composée telle que ; *lequel,* de *quel, duquel, auquel* etc. Exemples :

- L'avion *<u>que</u> le président a acheté* est un modèle neuf. [85]

  [$_{I}$□ [$_{SN}$ L'avion] [$_{C}$□ *que le président a acheté*] [$_{I}$] [$_{SV}$ est un modèle neuf]].

- Le médecin *qui a construit cet hôpital* habite dans cette ville. [86]

  [$_{I□}$ [$_{SN}$ Le médecin] [$_{C□}$ *qui a construit cet hôpital*] [$_{I}$] [$_{SV}$ habite dans cette ville]].

- Voici le village *où nous avons passé la nuit*. [87]

  [$_{I□}$ [$_{SPrép}$ Voici [$_{SN}$ le village] [$_{C□}$ *où nous avons passé la nuit*].

- Nous avons trouvé le chien *lequel nous cherchons* chez Mattieu. [88]

  [$_{I□}$ [$_{SN}$ Nous] [$_{I}$ avons] [$_{SV}$ trouvé] [$_{SN}$ le chien] [$_{C□}$ *lequel nous cherchons*] [$_{SPrép}$ chez Mattieu]]

- J'aime la manière *dont Charles se comporte*. [89]

  [$_{I□}$ [$_{SN}$ J'] [[$_{I}$] [$_{SV}$ aime la manière] [$_{C□}$ *dont Charles se comporte*].

Les propositions subordonnées relatives nous fournissent des renseignements sur son antécédent dans la proposition principale. L'antécédent de la proposition subordonnée relative doit être un syntagme nominal [SN]. Dans les phrases [85-89], les antécédents des propositions relatives sont « *l'avion* », « *le médecin* », « *le village* », « *le chien* » et « *la manière* » respectivement. Les mots qui introduisent ces propositions relatives sont soulignés dans les phrases. Le pronom relatif peut fonctionner comme un sujet ou un objet. Dans la phrase [86], le pronom relatif « *qui* » est le sujet de la proposition subordonnée en italiques. Il fait référence au « médecin » qui est son antécédent et le sujet de la proposition principale « *le médecin habite dans cette ville* ». Les pronoms relatifs soulignés dans les phrases [85], [88] et [89] sont les objets de leurs propositions subordonnées en italiques. Le pronom relatif souligné en phrase [87] est un complément circonstanciel de lieu. Les mots en ombrage sont les antécédents des pronoms relatifs fonctionnant comme le sujet, l'objet ou le complément de la proposition principale de ces phrases. La représentation arborescente des phrases [85] à [87] sont ainsi :

- L'avion *que* *le président a acheté* est un modèle neuf.

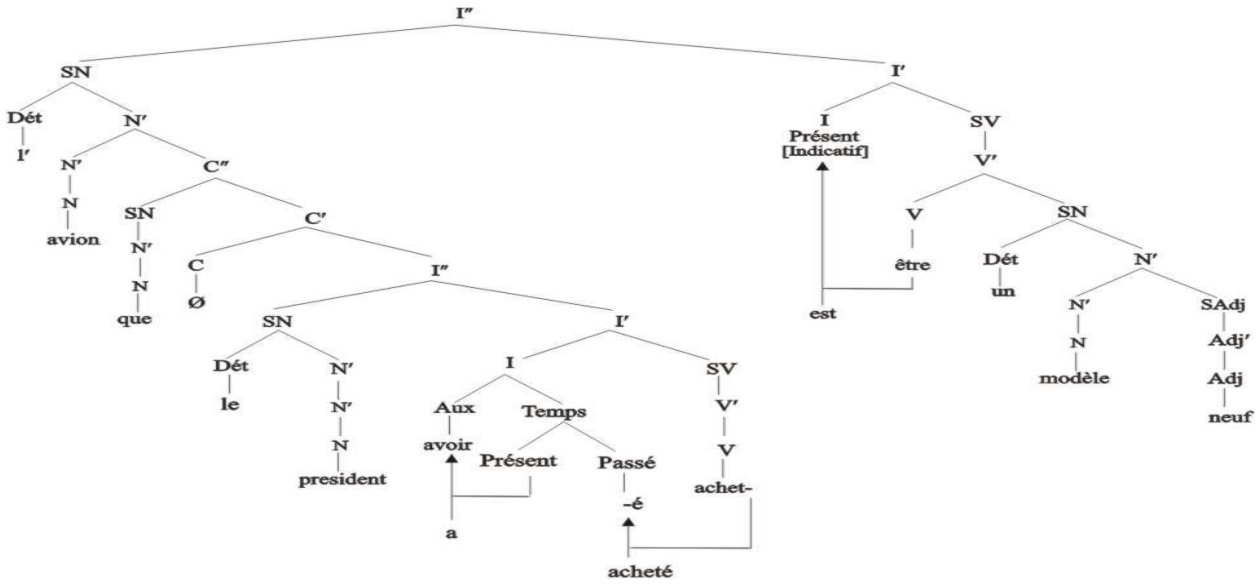



Fig. 22

Remarquons que la proposition subordonnée relative « *que le président a acheté* » représentée par le nœud C″ est enchâssée dans la proposition principale « *L'avion est un modèle neuf* ». Le C″ est aussi le complément de N′ « l'avion » qu'il modifie.

- Voici le village *où* *nous avons passé la nuit*.

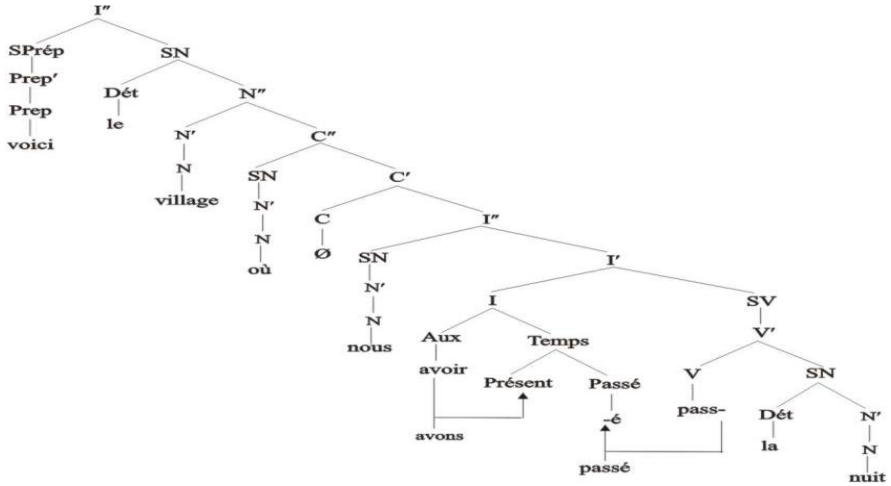



Fig. 23

L'analyse syntagmatique de la phrase [87] nous montre une structure différente de celle de [85]. La proposition subordonnée relative de la phrase [87] ne modifie seulement l'antécédent le village mais elle fonctionne aussi comme le complément circonstanciel de lieu de la proposition principale. Notons aussi que dans la proposition principale on n'a pas de verbe mais il y a un

mot, la préposition « voici » qui stabilise la proposition principale. Les propositions subordonnées relatives peuvent fonctionner comme les modificateurs en tant que compléments. Les propositions relatives étant des propositions subordonnées sont dominées par la projection maximale de la catégorie fonctionnelle appelle *complémenteur* représentée par C. La projection maximale de C est représentée par C". Les propositions subordonnées relatives sont introduites par des pronoms relatifs qui sont des syntagmes nominaux. Alors, le nœud C est nul dans les propositions subordonnées relatives comme nous observons dans les analyses arborescentes de fig.22-23.

## II. Les propositions subordonnées complétives

Les propositions subordonnées complétives sont les propositions qui fonctionnent comme le complément du verbe, du nom, de l'adjective, de la proposition et quelquefois de l'adverbe de la proposition principale. Ce type de la proposition est souvent introduit par les complémenteurs tels que: *que, si, à, de, quand, comment* etc. La proposition subordonnée complétive peut occuper la position initiale ou finale dans la phrase. Exemples :

- *Si les marchandises arrivent cette semaine* je ne partirai plus à Lagos. [90]
- Chika veut *que j'aille au marché avec elle*. [91]

La proposition subordonnée complétive de la phrase [90] en italique est à la position initiale. Mais l'ordre peut se changer en « Je ne partirai plus à Lagos *si les marchandises arrivent cette semaine* ». La proposition subordonnée complétive de la phrase [91] est à la position finale. En tant que propositions subordonnées, les complétives sont dominées par la projection maximale C″ qui est une projection du C [le complémenteur]. D'après la catégorisation de Tellier (105-108), les propositions subordonnées complétives peuvent se regrouper en deux formes :

a. La proposition subordonnée complétives tensée
b. La proposition subordonnée complétive infinitive

### a. La proposition subordonnée complétive tensée

La proposition subordonnée complétive tensée est une proposition subordonnée complétive dont le verbe est conjugué. Le nœud de l'inflexion de la complétive tensée n'est pas nul. Les propositions subordonnées complétives tensées peuvent se grouper d'après leurs fonctions syntaxiques comme ci-dessous :

- La proposition subordonnée circonstancielle.
- La proposition subordonnée interrogative.
- La proposition subordonnée conjonctive.
- La proposition subordonnée subjonctive.
- La proposition subordonnée participiale.

#### i. La proposition subordonnée circonstancielle

Ce type de la proposition subordonnée complétive complète le sens de la proposition principale en fournissant les renseignements sur la conséquence, la manière, le but, la cause, le temps, le lieu, la raison etc. d'un constituant de la proposition principale. Elles sont introduites par ces complémenteurs: quand, si, pourquoi, que, pour que, parce que, comment, où, etc. Exemples :

- Je veux [$_{C\square}$ qu'il *arrive à l'heure*]. [92]
- Tundi est absent aujourd'hui [$_{C\square}$ *parce qu'il a eu un accident hier*]. [93]
- Maggi enverra l'argent [$_{C\square}$ *quand elle reçoit le salaire*]. [94]

Les mots en italiques sont les propositions subordonnées circonstancielles. Dans La phrase [92], « *qu'il arrive à l'heure* » est le complément du verbe « veut » elle nous donne l'information sur le temps ; « *parce qu'il a eu un accident hier* » de la phrase [93] fournit la raison et « *quand elle reçoit le salaire* » de la phrase [94] nous dit aussi le temps. L'arbre structurel de la phrase [94] peut se représenter ainsi :

- Maggi enverra l'argent *quand elle reçoit le salaire*.

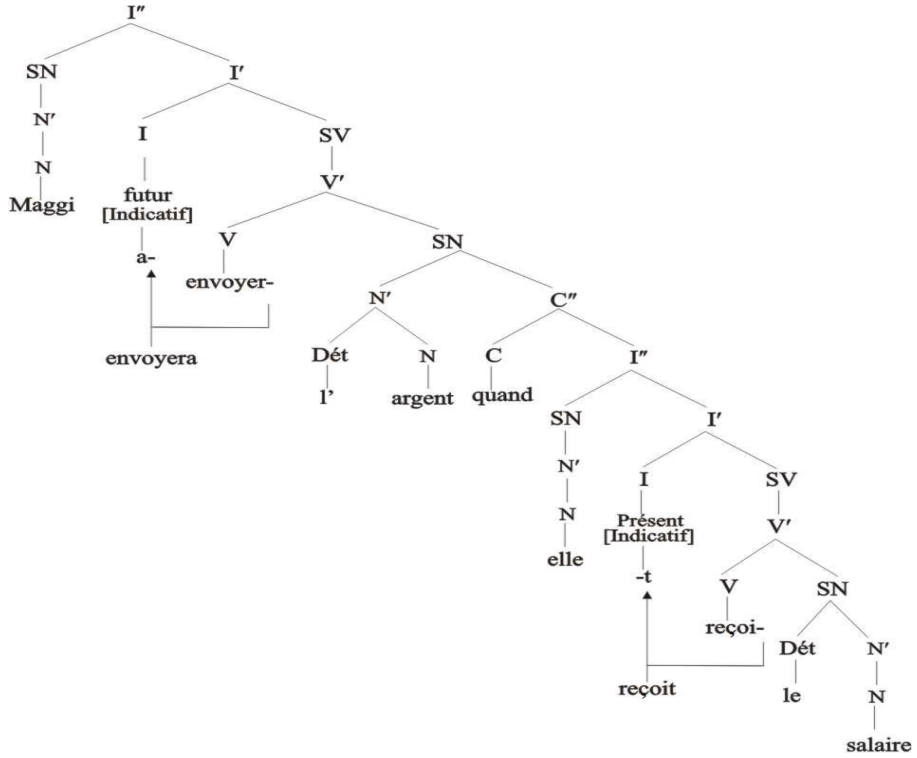



Fig. 24

### ii. La proposition subordonnée interrogative.

La proposition subordonnée interrogative est une forme indirecte de la phrase interrogative appelé *l'interrogative indirecte*. Ce type de proposition est souvent commandé par les verbes comme « demander », « s'informer », « savoir », « ignorer » etc. de la proposition principale.

Les propositions subordonnées interrogatives sont introduites par ces mots : si, que, ce que/qui, ou, quand, qui, comment, pour que, à quel[le] etc. Exemples des propositions subordonnées interrogatives sont :

- Maxime demande [$_{C□}$ *si tu sortiras ce soir*]. [95]
- Les étudiants demandent [$_{C□}$ *pourquoi les professeurs sont en grève*]. [96]
- Les voyageurs veulent [$_{C□}$ savoir *où on s'arrêtera pour diner*]. [97]
- Les villageois ignorent [$_{C□}$ *ce qui se passe au palais*]. [98]

Les propositions subordonnées interrogatives sont en italiques. L'arbre structurel des phrases [95] et [96] sont ainsi :

- Maxiwell demande *si tu sortiras ce soir*.

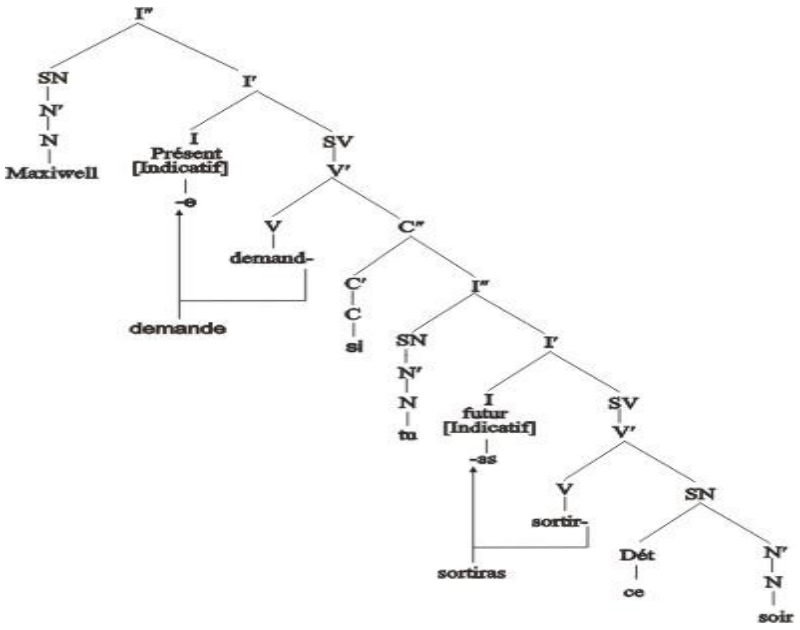



Fig. 25

- Les étudiants demandent *pourquoi les professeurs sont en grève*.

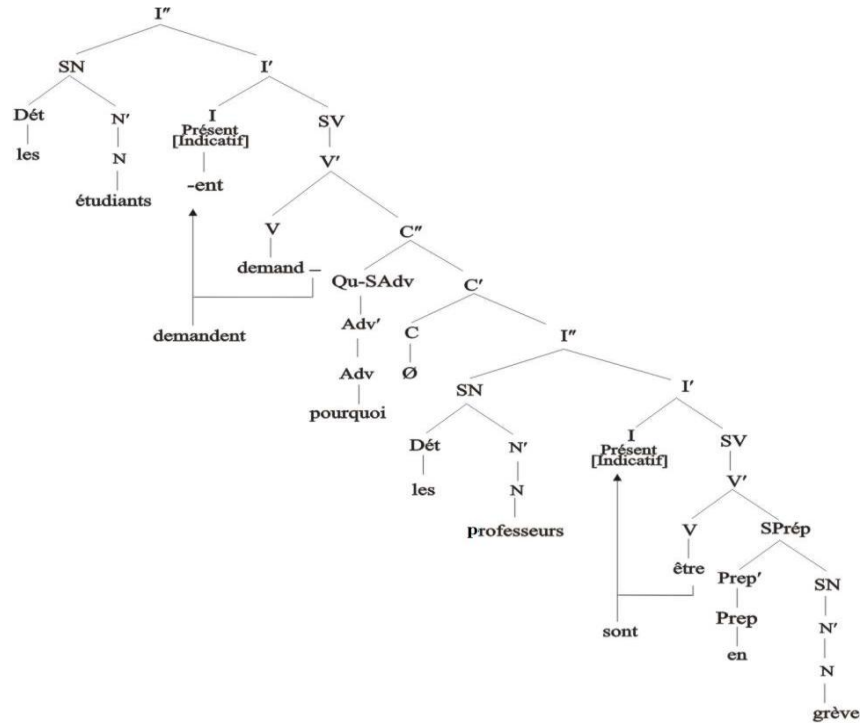



Fig. 26

La phrase [95] est une interrogative totale indirecte. La proposition subordonnée de ce type de l'interrogative est introduite par le complémenteur tel que « *si* » que nous observons dans la

fig. [25]. Mais le nœud « C » est nul en fig. [26] parce que la phrase [96] est une interrogative partielle indirecte introduite par le mot interrogatif *« pourquoi »*. Nous discutons les interrogatives à la section 4.2.2.

### iii. Les propositions subordonnées subjonctives :

La proposition subordonnée subjonctive est un type de proposition subordonnée complétive tensée dont le verbe est au subjonctif. Les verbes au mode subjonctif sont souvent introduits par « *que* » qui peut être aussi dans les formes composées suivantes : *avant que, en attendant que, sans que, pour vue que, à moins que, afin que, bien que, quoi que, puis que, de crainte que, de peur que, malgré que, de manière/façon que* etc. Les exemples des propositions subordonnées subjonctives sont:

- Sarah doit travailler dur [$_{C\square}$ *pour qu'elle puisse réussir l'examen*] [99]
- Nous regrettons [$_{C\square}$ *que le directeur ne soit pas là*]. [100]
- Je souhaite [$_{C\square}$ *qu'il parte aujourd'hui*]. [101]

La proposition subordonnée subjonctive peut être conjonctive, circonstancielle ou relative. Les exemples des propositions subordonnées subjonctives introduites par des pronoms relatifs sont :

- C'est seulement Richard [$_{C\square}$ *qui puisse ouvrir cette porte*]. [102]
- Ali est le plus gentil de tous hommes [$_{C\square}$ *que j'aie rencontrés dans ma vie*]. [103]

L'analyse des propositions subordonnées subjonctives est comme celle des propositions subordonnées circonstancielles, conjonctives ou relatives dépendante du type de la proposition subordonnée employée.

### iv. La proposition subordonnée conjonctive

La proposition subordonnée conjonctive est une complétive introduite par la conjonction de subordination. Ce type de la proposition subordonnée fait référence aux circonstances de

l'action exprimée par le verbe de la proposition principale. Les propositions subordonnées conjonctives comme les propositions subordonnées subjonctives expriment le but, la cause, la conséquence etc. Les exemples des propositions subordonnées conjonctives et les conjonctions de subordination employées dans chaque cas sont ci-dessous :

- Pour exprimer la cause : comme, parce que, puisque, autant que etc.

  Exemple: Alice n'assiste pas à la réunion [$_{C\square}$ *parce qu'elle est malade*]. [104]

- Conséquence : que + [subjonctive], de sorte que, si bien que etc.

  Exemple : les étudiants sont arrivés en retard [$_{C\square}$ *bien qu'ils sachent*] [$_{C\square}$ *que l'examinateur externe est déjà arrivé*]. [105]

- Le but : afin que, tellement que, pour que, de sorte que, de peur que.

  Exemple : Il a dormi tard la nuit [$_{C\square}$ *pour qu'il puisse finir le nettement de leur nouveau logement*]. [106]

- Pour exprimer la concession ou l'opposition : bien que, quoique, alors que, quand même, malgré que, sans que etc.

  Exemple : J'irai au cinéma bien [$_{C\square}$ *qu'il fasse du vent ce soir*]. [107]

- Le temps : en attendant que, jusqu'a ce que, avant que etc.

  Ex : Le vieil homme a commencé à causer avec les autres patients [$_{C\square}$ *en attendant qu'il voie le médecin*]. [108]

### v. La proposition subordonnée participiale

La proposition subordonnée participiale comme la proposition subordonnée subjonctive est construite autour des verbes en participe soit présent ou passé. Les propositions subordonnées participiales ne sont pas introduites par le complémenteur. Exemple de la proposition subordonnée participiale est :

- [$_{C\square}$ *Ayant bien servi le pays*], Afis et Ladi sont retenus par le président après leur service national. [109]

*« Ayant bien servi le pays »* est la proposition subordonnée participiale.

Certains mots qui s'emploient pour les propositions subordonnées relatives sont aussi employés pour les propositions subordonnées complétives. Mais ils jouent des rôles syntaxiques différents dans chaque cas. Ces mots fonctionnent comme les complémenteurs dans les complétives, et le modificateur du SN antécédent de la proposition principale dans les relatives. Ces mots sont : que, qui, où etc. Exemples :

- Marie aime la blouse [$_{C\square}$ *<u>que</u> j'ai portée hier*]. [110]
- Je préfère [$_{C\square}$ *<u>qu</u>'elle porte la blouse rouge*]. [111]
- C'est le village [$_{C\square}$ *<u>où</u> il était né*]. [112]
- Il sait [$_{C\square}$ *<u>où</u> il était né*]. [113]

Les phrases [110] et [112] contiennent des subordonnées relatives. Mais les phrases [111] et [113] contiennent des complétives. Comme nous l'avons déjà dit, ce qui rend les propositions subordonnées relatives différente des complétives est leur rôle syntaxique de la modification. La proposition relative modifie son antécédent qui peut être le sujet, l'objet ou le complément de la proposition principale.

### b. La proposition subordonnée complétive infinitive

Le verbe de ce type des propositions subordonnées se met à l'infinitif. Les propositions subordonnées complétives infinitives sont souvent introduites par les complémenteurs « *de* » et «*à*». Ce sont les éléments de la proposition principale qui déterminent les constituants de la subordonnée complétive. Les subordonnées complétives qui fonctionnent comme le complément du verbe de la proposition principale sont sélectionnées par ce verbe d'après son

exigence. Certains verbes particulièrement les verbes modaux demandent souvent les complétives infinitives en français. Ces verbes modaux comprennent : *devoir, pouvoir, falloir, vouloir, savoir* etc. Exemples :

- Jeanne veut [$_{C\square}$ *téléphoner au directeur*]. [114]
- Les syndicalistes doivent [$_{C\square}$ *voir le président aujourd'hui*]. [115]

Remarquons que ces complétives infinitives en italiques ne sont introduites par aucun complémenteur. La représentation arborescente de la phrase [114] est alors ainsi :

- Jeanne veut *téléphoner au directeur.*

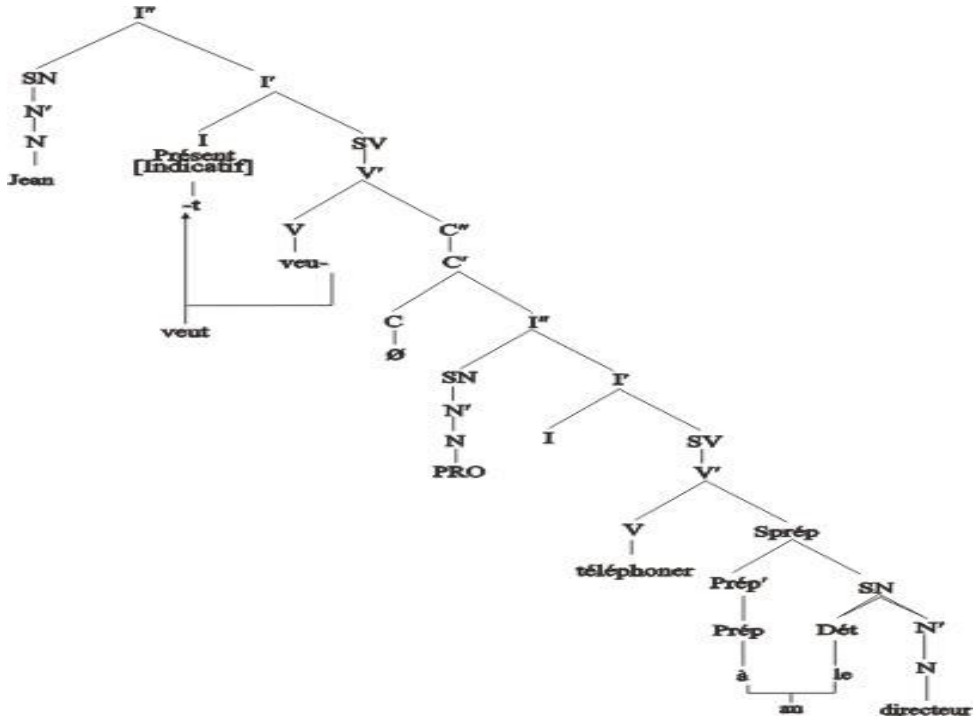



Fig. 27

Les autres exemples des propositions subordonnées complétives infinitives sont :

- Mes voisins ont cessé *de jeter les déchets devant le portail*. [116]

Mes voisins$_i$ [$_{SV}$ [$_I$ ont] [$_V$ cessé]]] [$_{C''}$ [$_C$ *de*] [$_{I''}$ PRO$_i$ *jeter les déchets devant le portail*]]].

- Les paroles des anciens inspirent les jeunes *à bien travailler cette année*. [117]

Les paroles des anciens inspirent [$_{SN}$ les jeunes]$_j$ [$_{C''}$[$_C$ *à*] [$_{I''}$ PRO$_j$ *bien travailler cette année*]]

- *De parler français couramment* est le souhait de notre professeur de français. [118]

[$_{C''}$ [$_C$ *De*] [$_{I''}$ PRO$_k$ *parler français couramment*]] est le souhait de notre professeur de français.

Les exemples [116] à [118] et leur analyses démontrent les complétives infinitives et les catégories grammaticales qu'elles complètent dans chaque phrase. Dans la phrase [116] la complétive infinitive « *de jeter les déchets devant le portail* » complète le verbe *« cessé* ». Pour la phrase [117], la complétive infinitive « *à bien travailler cette année* » est le complément du nom *« les jeunes* », l'objet de la proposition principale. La phrase [118] montre qu'une complétives infinitives peut se placer à la position initiale. La représentation arborescente de la phrase [116] est ci-dessous :

- Mes voisins ont cessé *de jeter les déchets devant le portail*

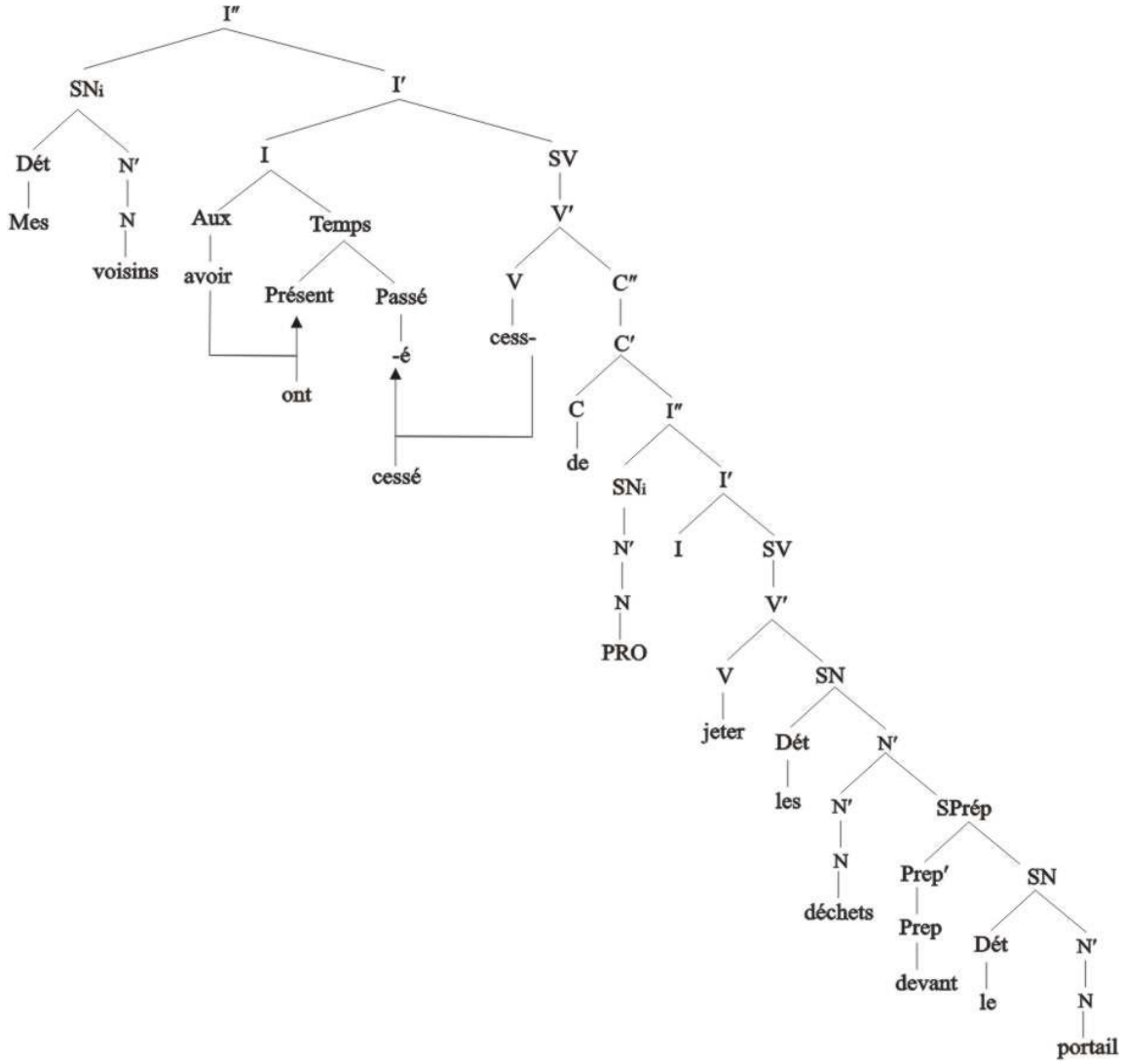



Fig. 28

Les propositions subordonnées complétives infinitives comme les complétives tensées peuvent être circonstancielles ou interrogatives.

**B. La Coordination**.

La coordination est une opération syntaxique dont deux unités syntaxiques du même fonctionnement ou de la même catégorie grammaticale sont liées par des conjonctions de coordination qui peuvent être des conjonctives pures ou des adverbiales. Autrement dite, la coordination est un processus syntaxique dont deux ou plusieurs propositions indépendantes sont reliées par des mots appelés *les conjonctives*. Les conjonctives pures sont employées dans ce processus. Les conjonctives adverbiales sont employées pour la subordination. Les exemples des conjonctions de coordination sont : *mais, ou, ainsi, puis, car, et, aussi, comme, cependant, au contraire, pourtant, ainsi, ensuite, donc, en effet* etc. Les unités syntaxiques cordonnées doivent appartenir à la même catégorie grammaticale avec un sens relié. En mettant l'accent sur ce fait, Ruwet insiste que « pour que la coordination soit possible, il faut que les constituants coordonnés soient des constituants du même type, et cela, souvent, en un sens assez étroit » (158). Exemple :

- [$_{SN}$ *La vielle femme*] et [$_{SN}$ *sa petite fille*] [$_{SV}$ habitent dans cette case]. [119]

La phrase [119] est un exemple de la coordination des éléments appartenant à la même catégorie grammaticale. Dans ce cas les SNs *« La vielle femme »* et « *sa petite fille* » sont les constituants coordonnés. Ces deux SN sujets ont le même SV « *habitent dans cette case* ». Le processus de la coordination des phrases peut se réécrire ainsi :

I" ⟶ … conj ….

I" ⟶ X + conj + X

Où « X » représente la proposition ou un syntagme [SN, SV, SAdj, SAdv, ou SPrép].

L'arbre structurel de la phrase [119] et ceux d'autres exemples de la coordination sont ci-dessous :

- *La vielle femme* et *sa petite fille* habitent dans cette case.

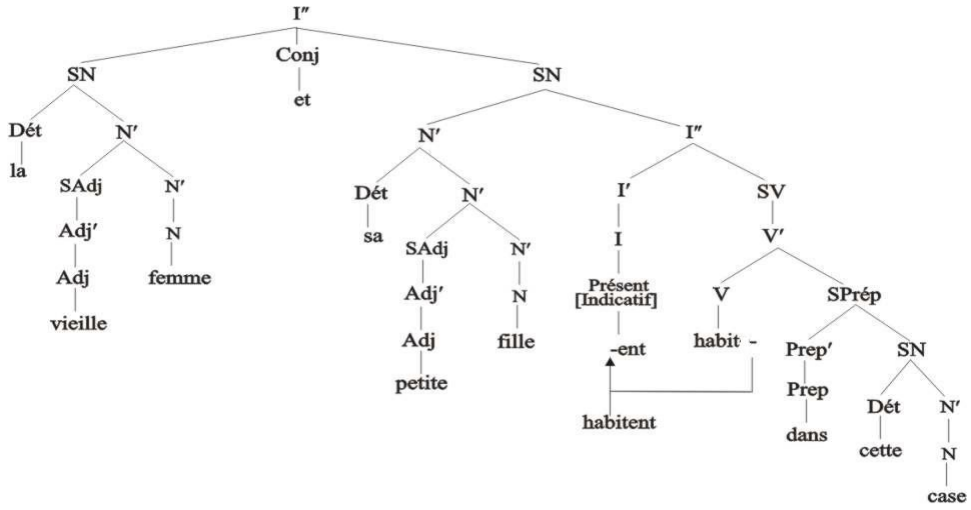



Fig. 29

Les syntagmes SN *« La vielle femme »* et « *sa petite fille »* sont les constituants coordonnés dans la phrase [119] par la conjonction « *et* ».

- Répondez à la question *un ou deux.* [120]

Les syntagmes adjectivaux « *un »* et *« deux »* sont les unités syntaxiques coordonnées dans la phrase [120] par la conjonction « *ou* ».

- Maman veut *que nous fassions la cuisine* et *que nous fassions les assiettes.* [121]

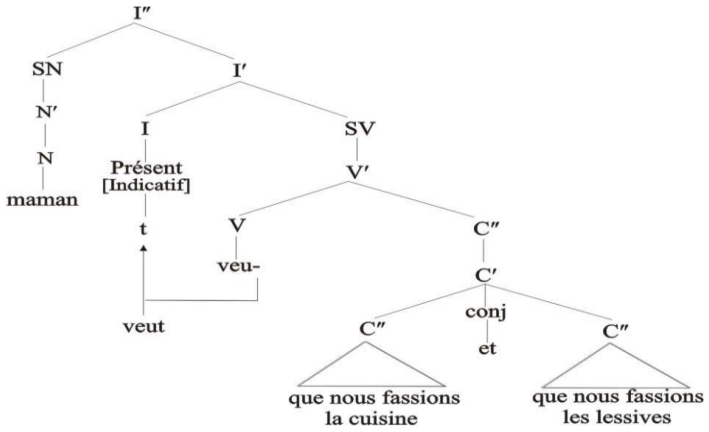



Fig. 30

Les propositions subordonnées *« que nous fassions la cuisine »* et « *que nous fassions les assiettes »* sont les unités syntaxiques coordonnées par la conjonction « *et* » dans la phrase [121].

### C. La Juxtaposition

C'est une relation syntaxique dont deux eu plusieurs propositions sont reliées sans un coordonnant ou un subordonnant mais par les marques de ponctuation tels que : le virgule [,], le point virgule [ ;] ou deux points [:]. Les propositions juxtaposées peuvent être les propositions indépendantes ou subordonnées. La coordination par la ponctuation s'employé dans le cas où les unités syntaxiques juxtaposées sont des propositions principales. Exemples :

- *Les touristes sont arrivés à sept heures du soir, ils se sont reposés un peu dans leur hôtel avant le diner.* [122]
- *Je ne peux pas dormir ; la pensée de mon mari m'empêche de fermer les yeux*. [123]

Les phrases [122-123] sont les exemples des phrases complexes engendrées la par juxtaposition. Remarquons que les éléments juxtaposés sont des mêmes constituants. Dans le cas de la subordination, le phénomène de *l'apposition* s'applique. L'apposition est un cas de la subordination par la juxtaposition dans laquelle la proposition subordonnée est rattachée à la proposition principale ou son antécédent qu'il modifie par les marques de ponctuation déjà mentionnées ci-dessus. Exemples :

- Mon fils, *Azuka, le bien aimé de la famille*, est malade. [124]
- Le pilote, *qui conduit le plus grand avion, qui sourit toujours*, est arrivé à l'aéroport. [125]

Les phrases [124-125] sont les exemples de la juxtaposition appositive où les éléments apposées sont en italiques. Elles modifient ou donnent le renseignement sur la proposition principale qui est son antécédent. Ayant considéré la composition structurelle des phrases simples et complexes, nous passons toute de suite à l'analyse syntagmatique des types de phrases : déclaratives, exclamatives et interrogatives.

## 4.2 Relations syntagmatiques entre les éléments des phrases en français

La relation syntagmatique est déjà expliquée au début de cette étude comme une relation linéaire entre les éléments constitutifs de la phrase. Les types de phrase d'après leurs catégorisations sont aussi généralement traités au chapitre deux. Alors dans cette section de l'étude, nous allons analyser la structure linéaire des types de phrases : déclaratives, impératives et interrogatives ainsi que le rapport linéaire qui existe entre les éléments de ces types de phrases. Le principe de la formation de chaque type de phrase est examiné ainsi que les types de transformation qui s'y applique.

### 4.2.1 La phrase déclarative.

La phrase déclarative est une phrase énonciative ou assertive. Une phrase se dit déclarative si elle contient un constituant déclaratif dans sa base. Réécrivons-nous alors la structure déclarative comme suites :

$\Sigma \longrightarrow$ CONST + P

CONST $\longrightarrow$ Décl

P $\longrightarrow$ I□

I□ $\longrightarrow$ SN + I + SV

Alors, $\Sigma \longrightarrow$ Décl + I□

L'arbre structurel de la phrase déclarative peut se présenter ainsi :

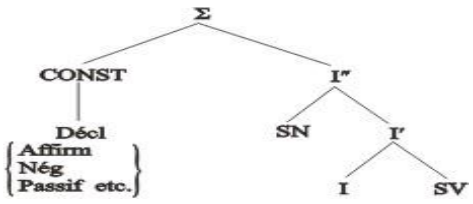



Fig. 31

Donc la structure de base [P] de toutes phrases est la même. C'est le constituant [Const] qui varie selon l'intention du locuteur. Alors, c'est 'intention du locuteur qui détermine le type de phrase exprimé. Dans la plupart des cas la structure phrastique des phrases déclaratives en

français est en ordre de S+V+O, comme nous observons dans les exemples [126a] à [128a]. La phrase déclarative peut être à la forme affirmative, négative ou passive. Nous analysons alors la structure des phrases déclaratives en ces formes :

a. La forme affirmative
b. La forme négative
c. La forme passive

**a. La phrase déclarative affirmative**

Généralement en français la phrase déclarative peut se réécrire ainsi :

$R_{1:}$ P ⟶ SN + I + SV

$R_{2:}$ SV ⟶ V + [SN] + [Sprép] + [SAdv] + [SAdj].

Les syntagmes en parenthèses sont facultatifs. C'est le verbe qui détermine le type du syntagme qui le suivra. Les règles $R_1$ et $R_2$ peuvent engendrer les suites [126a] à [128a] :

- [$_{SN}$ Vous] [$_{I}$] [$_{SV}$ avez peur des ténèbres]. [126a]
- [$_{SN}$ Les fruits de cette vendeuse] [$_{I}$] [$_{SV}$ coûtent très chers]]]]. [127a]
- [$_{SN}$ Le directeur] [$_{I}$ a] [$_{SV}$ reçu les invités chaleureusement]. [128a]
- [$_{SN}$ Mon beau frère] [$_{I}$] [$_{SV}$ donnera sa voiture à mon mari]. [129]

La structure des phrases [126a] et [129] est démontrée dans les arbres syntagmatiques ci-dessous :

- Vous avez peur des ténèbres.

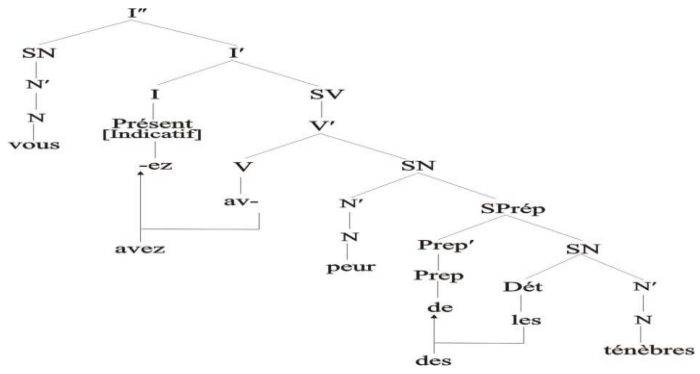



Fig. 32

Remarquons dans la structure déclarative affirmative de la fig. [32], le mouvement du verbe « avoir » de sa position du nœud V vers le nœud I où elle reçoit les suffixes d'accord. Ce

mouvement s'appelle le mouvement inter-constituant V-I. Le verbe « avoir » se déplace de sa position en bas vers la position en haut de nœud I pour vérifier ses traits du temps et de mode.

- Mon beau frère donnera sa voiture à mon mari.

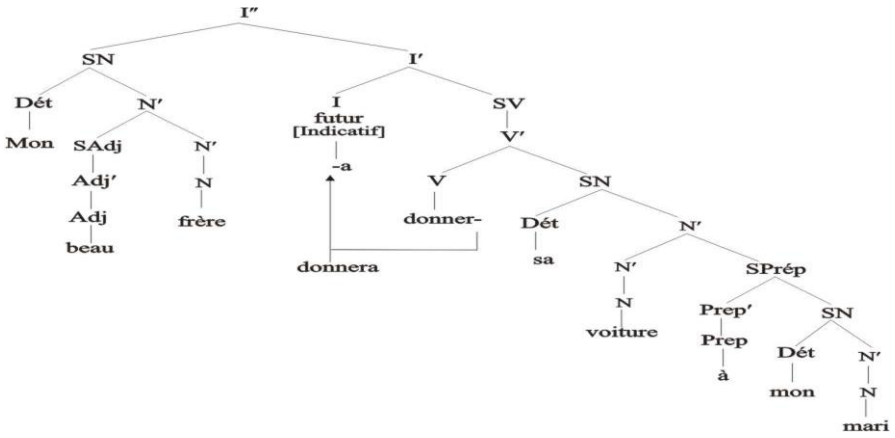



Fig. 33

Les éléments du constituant SN de la phrase [129] sont la tête ou le noyau « frère », le déterminant « mon » et l'adjectif « beau ». Le SV se compose du verbe « donnera », le SN « sa voiture » qui est l'objet direct et le SPrép « à mon mari », l'objet indirect. Le déplacement du verbe de V vers le nœud I pour vérifier sa marque d'accord [temps et personne] est appelé *l'incorporation*. Ce mouvement permet au verbe d'incorporer ses affixes d'accord particulièrement les verbes fléchis (tensés). Les verbes non-fléchis (infinitifs) ont le nul [Ø] pour le nœud I. Les phrases déclaratives complexes sont déjà considérées au 4.1.2.

### b. La phrase déclarative à la forme négative

Nous pouvons ajouter d'autres règles aux règles $R_1$ et $R_2$ de la phrase déclarative affirmative pour engendrer les phrases au négatif. Nous réécrivons les règles ajoutées comme les suites:

$$R_3 : \text{Neg} \longrightarrow \text{ne} + \left\{\begin{matrix}\text{Aux}\\ \text{Verbe}\end{matrix}\right\} + \left\{\begin{matrix}\text{Adverbe de négation}\\ \text{Adjectif indéfini}\\ \text{Pronom indéfini}\end{matrix}\right\}$$

$$R_4 : \text{SV} \longrightarrow \text{ne} + \left\{\begin{matrix}\text{Aux}\\ \text{Verbe}\end{matrix}\right\} + \left\{\begin{matrix}\text{Adverbe de négation}\\ \text{Adjectif indéfini}\\ \text{Pronom indéfini}\end{matrix}\right\} + [\text{V}] + [\text{SN}] + [\text{SPrép}] + [\text{SAdj}] + [\text{SAdv}]$$

En appliquant ces règles aux phrases [126a] à [128a], les structures négatives suivantes peuvent s'engendrer :

- Vous *n*'avez *plus* peur de ténèbres. [126b]
- Les fruits de cette vendeuse *ne* coutent *pas* très chers. [127b]
- Le directeur *n*'a reçu *aucun* des invités chaleureusement. [128b]

La transformation des phrases au négatif se réalise en appliquant *les règles de l'insertion* des morphèmes de négation indiqués dans les phrases [126b] à [128b] en italiques. Les représentations arborescentes de deux structures négatives déjà données sont :

- Le directeur *n*'a reçu *aucun* des invités chaleureusement.

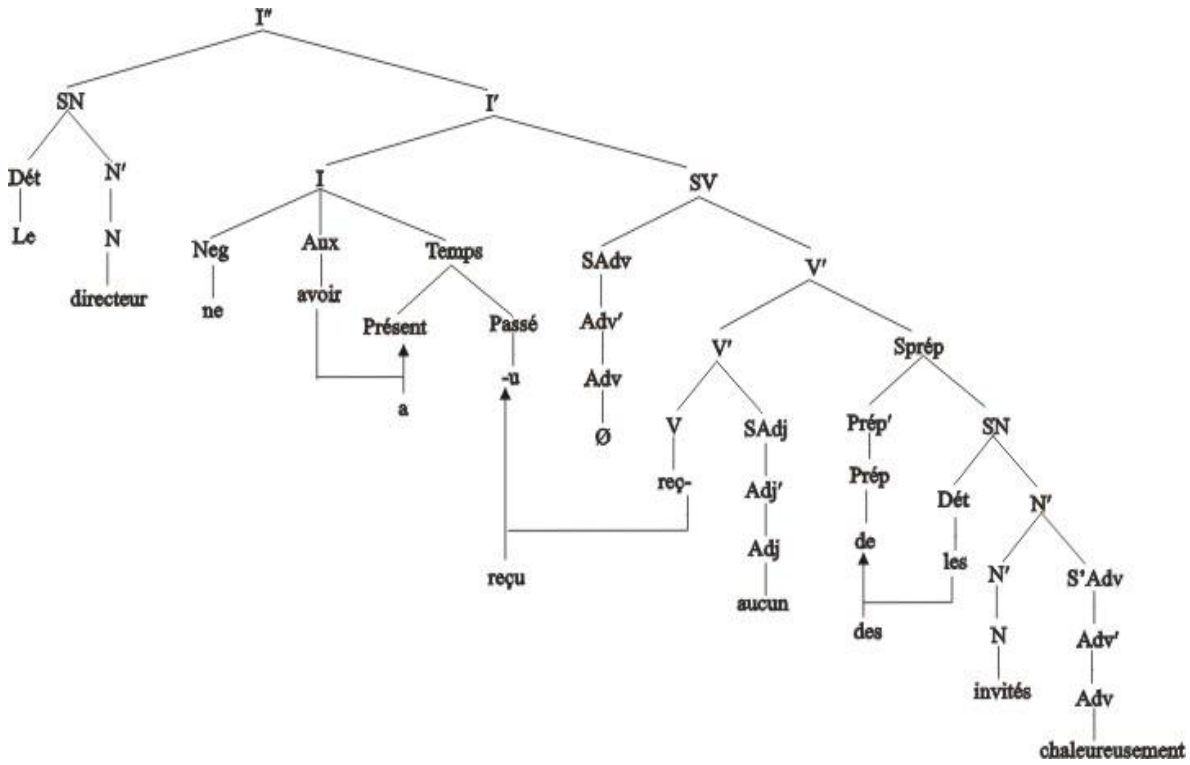



Fig. 34

Nous remarquons sur la fig. [34] que le « *forclusif* » (Tellier 171), est un adjectif indéfini, alors elle se place après le verbe au passé composé. Le forclusif « *aucun* » est domine par le V□ parce qu'il est le complément du verbe « *reçu* » lequel il précède. Le nœud de l'adverbe est vide parce que l'adjectif indéfini « *aucun* » joue son rôle dans la phrase. C'est important de

remarquer que le « ne » d'après Tellier est comme « *le clitique* ». Elle insiste que le morphème de négation « *ne* » « n'est pas un élément automne du point de vue syntaxique » (173). Cela veut dire que le morphème de négation « *ne* » doit être s'accompagne par certaines éléments syntaxiques pour bien accentuer la notion de négation en français. La catégorie de ces éléments est indiquée dans les règles [3] et [4] à la page 88.

- Les fruits de cette vendeuse ne coûtent pas très chers.

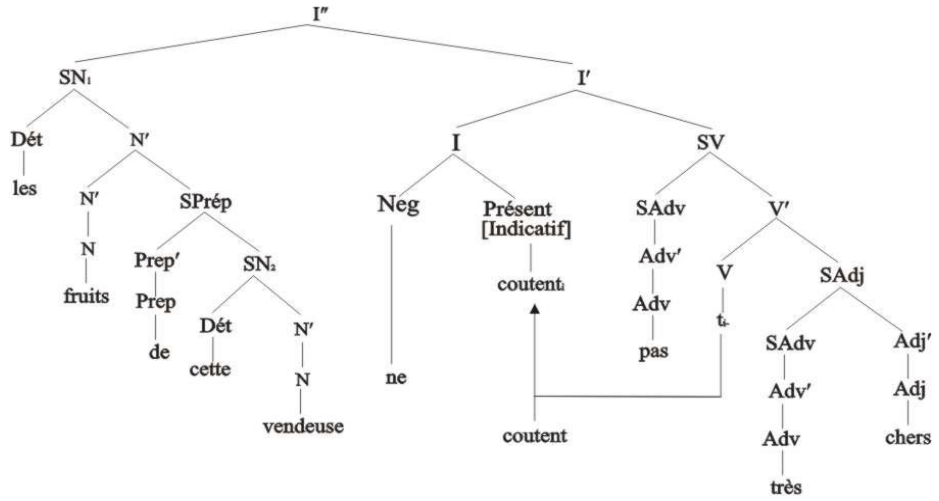



Fig. 35

Les morphèmes de la négation employée en fig. [35] sont « *ne* » et « *pas* » Remarquons aussi le mouvement du verbe « coûter » vers le nœud I.

### c. La phrase déclarative au passive

La phrase se dit passive lorsque son sujet réel devient son objet et s'introduit par la préposition « *par* » ou « *de* ». Exemple :

**Phrase active** : *Armand Colin* a publié *ce livre de syntaxe*. [130a]
Sujet C O D

**Phrase passive :** *Ce livre de syntaxe* a été publié par *Armand Colin*. [130b]
Sujet C A

Dans la phrase active [130a], « *Armand Colin* » est le sujet, et « *ce livre de syntaxe* » est l'objet. Mais pour la phrase passive [130b], « *ce livre de syntaxe* » est le sujet et « *Armand Colin* » est le

complément d'agent. Remarquons que le sujet réel de la structure passive [130b] est toujours « *Armand Colin* ». La phrase passive est alors une phrase dans laquelle le sujet [réel] subit l'action par rapport à la phrase active où le sujet effectue l'action. D'après Tellier « la passivisation opère des changements sur la grille thématique des verbes » (86). Alors nous pouvons dire que la « *passivisation* » implique la réassignation du rôle thématique aux arguments d'une phrase active pour la transformer à la forme passive. Par exemple :

- [$_{SN}$ Armand Colin] a *publié* [$_{SN}$ ce livre de syntaxe].

  Agent Thème

- [$_{SN}$ Ce livre de syntaxe] a *été publié* par [$_{SN}$ Armand Colin].

  Thème Agent

L'analyse en parenthèses ci-dessus » des phrases [130a] et [130b] démontre les rôles thêta des verbes « *publier* » et « *être publier* ». Les grilles thématiques de ces verbes sont alors ainsi :

**i.** *publier* : [Agent, Thème]

**ii.** *être publier* : [Thème, Agent]

La grille thématique [ii] nous montre que le SN agent est internalisé dans le SV. Ce SN agent est introduit au passif par la préposition « par ». La préposition « de » est aussi employée lorsque le verbe qui assigne les rôles est un verbe qui exprime la psychologie, le sentiment, la connaissance ou la localisation. Ces verbes incluent *: admirer, aime, haïr, adorer, respecter, toucher, craindre, estimer, savoir, oublier, connaitre, accepter, ignorer, précéder, suivre* etc. Sauf les verbes transitifs directs peuvent être mis au passive parce que ces verbes exigent des compléments d'objet direct. De notre analyse nous pouvons dire que la structure passive se caractérise des traits suivants :

- L'agent subit à l'action.
- L'agent ou *le sujet internalisé* est introduit par « *de* » ou « *par* ».

- Le verbe « *être »* est introduit au passive. Le verbe « *être* » prend le temps et mode du verbe principal de la phrase active et le verbe principal est mis au participe passé en s'accordant avec le sujet (grammatical).

La règle de réécriture de la structure déclarative au passive peut être formulée comme suit :

$R_1$: Structure active [Sact] $\longrightarrow$ $SN_1 + I + V + SN_2$

$R_2$ : Structure passive [Spas] $\longrightarrow$ $SN_2$ + [I être] + V (au participe passé) + SPrép

Les structures actives et passives suivantes peuvent s'engendrer par les règles [1] et [2] respectivement :

- Active : *Le ministre des affaires étrangères* accompagnera *le président*. [131a]

  Passive : *Le président* sera accompagné par *le ministre des affaires étrangères*. [131b]

- Active : *Les étudiants* aiment *le professeur de français*. [132a]

  Passive : *Le professeur de français* est aimé d'*étudiants*. [132b]

- Active : *Les pays francophones* entourent *le Nigeria*. [133a]

  Passive : *Le Nigeria* est entouré des *pays francophones*. [133b]

Les représentations arborescentes des structures [131a] et [131b] sont ainsi :

- Active : *Le ministre des affaires étrangères* accompagnera *le président*.

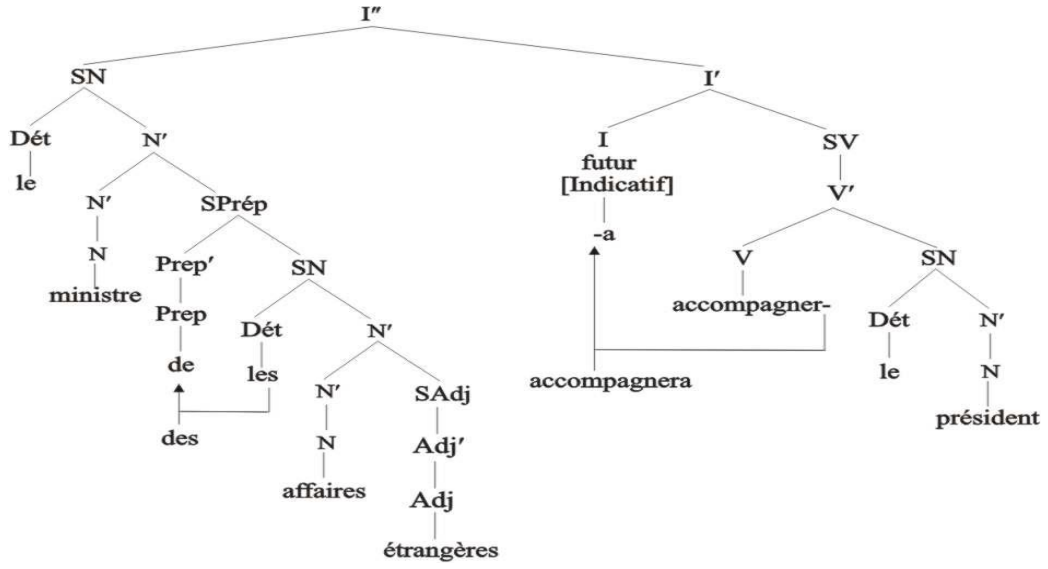



Fig. 36

- Passive : *Le président* sera accompagné par *le ministre des affaires étrangères*.

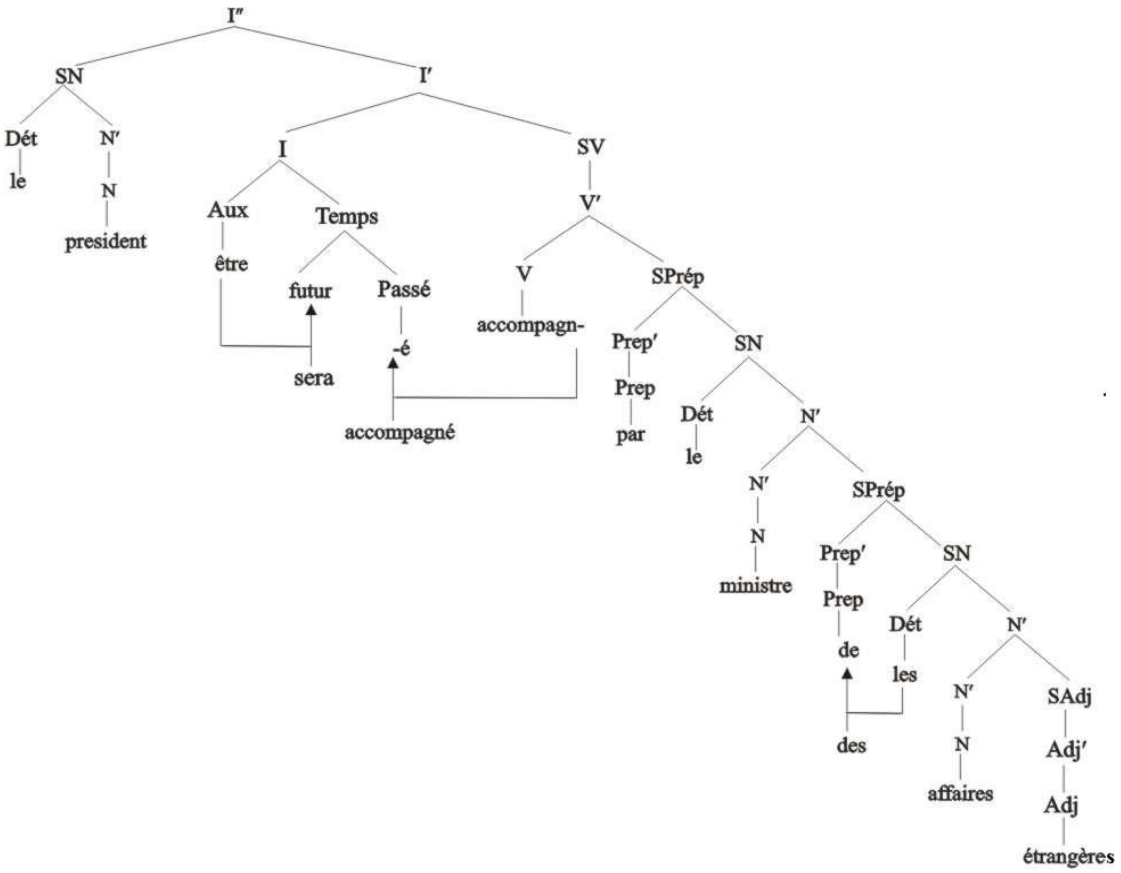



Fig. 37

Le SN sujet « *le ministre des affaires étrangères* » et le SN objet « *le président* » sont respectivement l'agent et le thème du verbe « accompagnera » de la phrase active [131a]. Mais au passif, c'est le vice versa, l'agent « *le ministre des affaires étrangères* » est internalisé dans le SV introduit par la préposition « *par* » et le thème « *le président* » est externalisé du SV.

Ce n'est pas tous les verbes transitifs qu'on peut mettre au passif. Ces verbes incluent : avoir, posséder etc. Pour qu'une structure active soit transformée à une passive, elle doit avoir un complément (d'objet) mais pas le complément circonstanciel. Exemples :

- Active : Le soldat a frappe *le garçon têtu*. [134a]
  Passive : *Le garçon têtu* a été frappé par le soldat. [134b]
- Active : Le soldat a frappé *voilement*. [135a]
  Passive : * *Voilement* a été frappé par le soldat. [135b]

La phrase [135b] est agrammaticale parce que son sujet n'est pas un SN. On ne peut pas assigner alors le rôle thématique à cette catégorie grammaticale. De plus, la structure passive permet seulement le mouvement SN et non plus. Alors la passivité en français implique le déplacement des SNs : de sujet et d'objet.

### 4.2.2 La phrase interrogative.

La phrase se dit interrogative lorsque telle phrase pose la question. Du point de vue génératif particulièrement chez Dubois une phrase interrogative est une phrase dont le constituant de base comporte un élément interrogative (208-210). Généralement, la structure de la phrase interrogative peut se réécrire ainsi :

$\Sigma \longrightarrow$ CONST + P

CONST $\longrightarrow$ Interro

P $\longrightarrow$ I□

I□ $\longrightarrow$ SN I SV

Alors, $\Sigma \longrightarrow$ Interro + I□

La structure interrogative peut se démontrer comme suit à l'arbre structurel :

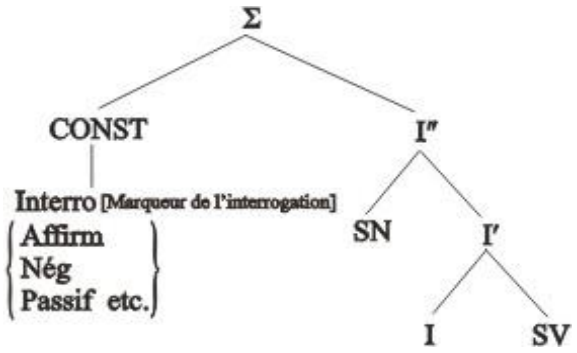



Fig. 38

À la structure profonde, le noyau de la phrase interrogative est le même que celui de la phrase déclarative mais leurs constituants sont différents. Pour la phrase interrogative, son constituant se compose des éléments de l'interrogation. Ces éléments interrogatifs se manifestent

morphologiquement ou phonétiquement à la structure de surface par le processus syntaxique de la transformation. Exemples :

- *Que* fais-tu ? [136]
- Tu fais la lessive ? [137]
- Il *demande* si tu fais la lessive ? [138]

Dans la phrase [136], on remarque la présence de l'élément d'interrogation « que » et aussi le trait phonétique de l'intonation représenté par la marque d'intonation « ? » à l'écrit. Le trait phonétique de l'intonation est la seule propriété de l'interrogation dans la phrase [137]. Pour la phrase [138] le verbe « *demande* » commande la proposition subordonnée interrogative indirecte « *si tu fais la lessive* ». La phrase interrogative est divisée en deux types à savoir :

- ❖ L'interrogative totale
- ❖ L'interrogative partielle

## I. L'interrogative totale

L'interrogative totale est un type d'interrogative dont l'interrogation porte sur toute la phrase. La réponse à ce type d'interrogative peut-être : *oui, non, si* ou *peut-être*. L'interrogative totale peut être directe ou indirecte. Nous commençons avec l'interrogative totale directe.

a. L'interrogative totale directe

En français, l'interrogative totale peut se réaliser par : l'intonation, l'inversion ou l'insertion

- l'intonation.

Il y a certaines interrogatives dont leur seul trait d'interrogation est l'effet suprasegmental de la phonologie qu'on appelle *l'intonation*. C'est ce trait phonétique qui rend telles phrases interrogatives différentes de celles des phrases déclaratives. À l'écrit cet effet suprasegmental est marqué par le point d'interrogation [ ?]. Exemples :

- Phrase déclarative : $[_{SN}$ Tu$]$ $[_{I}]$ $[_{SV}$ sors ce soir$]$. [139a]

  Phrase interrogative : $[_{SN}$ Tu$]$ $[_{I}]$ $[_{SV}$ sors ce soir$]$ ? [139b]

- Phrase déclarative : $[_{SN}$ Il$]$ $[_{I}$ a$]$ $[_{SV}$ rangé le salon$]$. [140a]

  Phrase interrogative : $[_{SN}$ Il$]$ $[_{I}$ a$]$ $[_{SV}$ rangé le salon$]$? [140b]

- L'inversion.

L'inversion implique le changement de l'ordre structurel des éléments phrastiques. L'inversion peut-être simple ou complexe.

i. L'inversion simple : les deux formes de l'inversion simple sont :

- ✓ L'inversion sujet – verbe : ce type de l'inversion simple est entre le verbe et le SN pronominal.

Exemple : - Phrase déclarative : $[_{SN}$ Ils$]$ $[_{I}]$ $[_{SV}$ $[_{V}$ sont$]$ $[_{SAdv}$ prête à partir$]]$. [141a]
1 2 3

Phrase interrogative : Sont-ils prête à partir ? [141b]
2 1 3

- Phrase déclarative : $[_{SN1}$ Tu$]$ $[_{I}]$ $[_{SV}$ $[_{V}$ sors$]$ $[_{SN2}$ ce soir$]]$. [139a]
1 2 3

Phrase interrogative : Sors-tu ce soir ? [139c]
2 1 3

- ✓ L'inversion sujet – aux : c'est l'inversion entre l'auxiliaire du verbe composé et le SN sujet pronominal. Ce type de l'inversion peut s'appeler aussi l'inversion SN-I parce que c'est une inversion entre le SN sujet pronominal et certains constituants de l'inflexion comme le Aux et le Modal.

Exemples : - Phrase déclarative : $[_{SN1}$ Il$]$ $[_{I}$ a$]$ $[_{SV}$ $[_{V}$ rangé$]$ $[_{SN2}$ le salon$]]$. [140a]
1 2 3 4

Phrase interrogative : A-t-il rangé le salon ? [140c]
2 -t- 1 3 4

- Phrase déclarative : $[_{SN}$ Nous$]$ $[_{I}$ pourrions$]$ $[_{SV}$ $[_{V}$ continuer$]$ $[_{SAdv}$ demain$]]$. [142a]
1 2 3 4

Phrase interrogative : Pourrions-nous continuer demain? [142b]
2 1 3 4

ii. L'inversion complexe

Dans le cas de l'inversion complexe, le SN sujet qui doit être une expression référentielle retient sa position mais il ne subit pas l'opération transformationnelle de l'inversion. Un pronom sujet qui est en accord avec l'expression référentielle du sujet est introduit. C'est le pronom reprise qui subit l'inversion avec le verbe ou l'auxiliaire. Exemples :

Phrase déclarative : $[_{SN1}$ Sylvain] $[_{I}]$ $[_{SV}$ $[_{V}$ sort $[_{SN2}$ ce soir]]. [143a]
1 2 3

Phrase interrogative : Sylvain sort-il ce soir? [143b]
1 2 Pro 3

Phrase déclarative : $[_{SN1}$ Lanre] $[_{I}$ a] $[_{SV}$ $[_{V}$ rangé $[_{SN2}$ le salon]]. [144a]
1 2 3 4

Phrase interrogative : Lanre a-t-il rangé le salon ? [144b]
1 2-t-Pro 3 4

Le processus de l'inversion attire quelque fois une autre forme de l'insertion appelée l'insertion de « t-support ». Cette lettre 't' d'après Dubois ne joue que le rôle morphophonologique. Le « t » s'emploie dans l'inversion où le verbe ou l'auxiliaire se termine par une voyelle comme dans les phrases [140c] et [144b].

- L'insertion

L'adverbe interrogatif « *est-ce que* » est ajouté à une phrase déclarative pour la transformer à l'interrogative. Exemples :

- Phrase déclarative : $[_{I□}$ $[_{SN}$ Tu] $[_{I}]$ $[_{SV}$ sors ce soir]]. [139a]

  Phrase interrogative : $[_{C□}$ $[_{SAdv}$ Est-ce que] $[_{I□}$ tu sors ce soir]] ? [139d]
- Phrase déclarative : $[_{I□}$ $[_{SN}$ Il $[_{I}$ a] $[_{SV}$ rangé le salon]. [140a]

  Phrase interrogative : $[_{C□}$ $[_{SAdv}$ Est-ce que] $[_{I□}$ il a rangé le salon]] ? [140d]

La phrase [139d] est représentée ainsi par l'arbre :

- Est-ce que tu sors ce soir ?

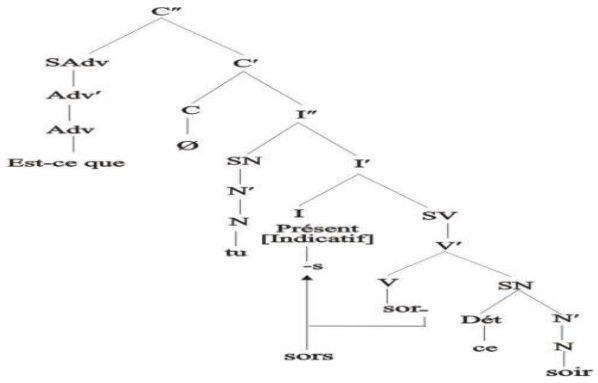



Fig. 39

Le figure [39] montre que l'adverbe d'interrogation « *est-ce que* » s'insère à la position du spécificateur du C′. L'adverbe d'interrogation « *est-ce que* » n'est pas un complémenteur. Remarquons alors que le nœud C est nul Ø dans l'interrogative totale directe. Il y a aussi le mouvement I-V.

b. L'interrogative totale indirecte

L'interrogative totale indirecte exige aussi la réponse négative « non » ou celles de l'affirmative (*si, oui,* ou *peut-être*). Mais comme son nom l'indique, l'interrogative totale indirecte se compose de deux propositions dont l'une est une proposition principale et l'autre est la proposition subordonnée interrogative. La proposition principale porte le verbe qui sélectionne la proposition subordonnée interrogative. Les exemples des verbes qui sélectionnent les propositions subordonnées interrogatives sont : *demander, ignorer, vouloir savoir, chercher* etc. La proposition subordonnée interrogative indirecte totale est introduite par le complémenteur «*si*». Exemples :

- [$_{I□}$ Elle veut savoir] [$_{C□}$ si tu sors ce soir]. [145]
- [$_{I□}$ Maman demande] [$_{C□}$ s'il a rangé le salon]. [146]

Les interrogatives indirectes ne portent pas la marque d'interrogation. L'interrogation des interrogatives indirectes porte sur le verbe de la proposition principale. Nous les avons déjà relevées en détail aux pages 76-78.

## II. L'interrogative partielle.

Ce type d'interrogation s'adresse à un élément de la phrase. L'interrogative partielle a pour but d'obtenir certains renseignements demandés par cet élément. L'élément sur lequel porte l'interrogation est appelé *le mot interrogatif*. Exemple :

- $[_{C\square}\ [_{SN}$ *Qui*$]\ [_{SV}$ est sur l'arbre]] ? [147]

Cette question exige une réponse dont l'un des traits de la sous-catégorisation de son SN sujet doit être *un être animé*. La réponse à la question [147] peut être :

- Jean est sur l'arbre. [148a]
- Le garçon est sur l'arbre. [148b]

Les autres exemples sont :

- $[_{C\square}\ [_{SN}$ *Comment*$]\ [_{SV}$ s'appelle cette ville]] ? [149]
- $[_{C\square}\ [_{SN}$ *De quoi*$]\ [_{I\square}$ disputez – vous]] ? [150]
- $[_{C\square}\ [_{SN}$ *À quelle heure*$]\ [_{SV}$ commencera l'inauguration]] ? [151]

Les mots en italiques sont *les mots interrogatifs*. Nous appelons la projection maximale des mots interrogatifs le *syntagme Qu* (Tellier 115). Les mots interrogatifs dorénavant seront représentés par Qu. Nous groupons les mots interrogatifs ainsi d'après leur catégorie grammaticale :

- Interrogatifs nominaux [Qu-SN]
- Interrogatifs prépositionnels [Qu-SPrép]
- Interrogatifs adverbiaux [Qu-SAdv].

❖ Les Interrogatifs nominaux [Qu-SN] sont principalement les pronoms interrogatifs. Les pronoms ayant des substituts des noms sont classifiés grammaticalement comme les noms. Les exemples des pronoms interrogatifs sont : *qu'est ce que/qui, lequel/laquelle/lesquels/lesquelles, qui, que, quoi,* etc. Exemples :

- *Qui* est la plus intelligente. [152]

- Il a deux voitures, *laquelle* veux – tu ? [153]
- *Quoi* de neuf ? [154]

Les interrogatifs adjectivaux comme « *quel* » sont aussi des constituant de SN parce qu'ils qualifient le nom qui est la tête de la projection ou le syntagme qui les englobe. Exemples :

- *Quel* est ton repas préféré ? [155]
- *Quelle* chemise est plus chère ? [156]

Le Qu-SN « *quel* » peut précéder directement le nom qu'il qualifie, comme le cas de l'exemple [156]. Le Qu-SN peut être suivi par le verbe, dans ce cas le nom qu'il qualifie s'écarte de lui comme dans la phrase [155].

❖ Interrogatifs prépositionnels [Qu-SPrép]: ces mots interrogatifs sont introduits par les prépositions. Exemples des Qu-SPrép sont *: à qui, de quoi, à quoi, sur quel, desquelles, auxquels, d'où, par où, à quelle.* Exemples :

- *De quoi* discutez-vous ? [157]
- *Auquel* continent appartient la Russie ? [158]

❖ Interrogatifs adverbiaux [Qu-SAdv]. : ces mots interrogatifs sont des adverbes, les exemples de Qu-SAdv sont : *ou, pourquoi, combien, comment, quand*, etc. Exemples :

- *Pourquoi* a-t-elle quitté sa maison conjugale ? [159]
- *Combien* sont les blessés dans l'accident ? [160]

En observant les exemples des interrogatives partielles, nous remarquons que les mots interrogatifs sont placés au début de la proposition principale. Dans cette position les syntagmes Qu- se trouvent à l'extérieur d' « I″ ». Nous supposons donc que les syntagmes Qu- sont dominés par le C″. Le C est la tête de C″ mais les complémenteurs sont absents dans les interrogatives. Alors, le nœud C est nul Ø. L'interrogative partielle peut être directe ou indirecte.

### a. L'interrogative partielle directe

C'est une interrogative dont le syntagme Qu- se place au début de la phrase à la structure de surface. C'est une phrase simple commençant par le mot d'interrogation [MI]. Tous les exemples [147] à [160] donnés ci-dessus sont les exemples des phrases interrogatives partielles directes. Ce qui nous nous intéressons ici est la manière dont les interrogatives partielles sont engendrées et transformées à la structure de surface. Nous avons déjà dit que les phrases interrogatives sont engendrées comme les phrases déclaratives mais il y a certaines opérations transformationnelles qui rendent les interrogatives différentes des déclaratives. L'analyse des interrogatives partielles directes sont alors faites en deux niveaux : le niveau de la structure profonde et de la structure de surface. Celles-ci nous permettront à bien démontrer les opérations transformationnelles qui s'appliquent à ce type de l'interrogative. Exemples.

- SP : La plus intelligente est qui ? [161a]
  SS : Qui est la plus intelligente ? [161b]
- SP : Vous discutez de quoi ? [162a]
  SS : De quoi discutez-vous ? [162b]
- SP : La Russie appartient auquel continent ? [163a]
  SS : Auquel continent appartient la Russie ? [163b]

Dans les phrases [161] à [163] nous remarquons le déplacement des syntagmes Qu- de la position finale en SP à la position initiale en SS. Ce mouvement déclenche une autre opération transformationnelle appelée *l'inversion stylistique* (Tellier 188). Ce type de l''inversion est différente de celles de l'interrogation totale. Le déplacement du Qu-SN est la condition propice de l'inversion stylistique. De plus par rapport à l'inversion simple et complexe de l'interrogative totale où les SN pronominaux sujet sont les éléments inversés avec le verbe ou l'auxiliaire, dans le cas de l'inversion stylistique c'est les SN lexicaux ou les éléments lexicaux qui sont inversés avec le verbe. Par exemple dans la phrase [161b] le SAdv *« la plus intelligent* » est inversé avec

le verbe « *est* ». Pour la phrase [163b] « la Russie » est placé derrière « *appartient* ». Pour mieux démontrer notre analyse nous allons donner les représentations arborescentes des phrases [161] et [162] ci-dessous :

- SP : La plus intelligente est qui ?

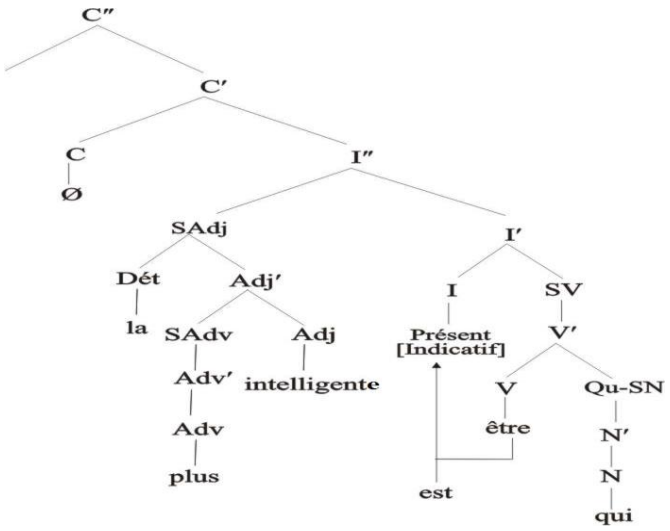



Fig. 40

- SS : Qui est la plus intelligente ?

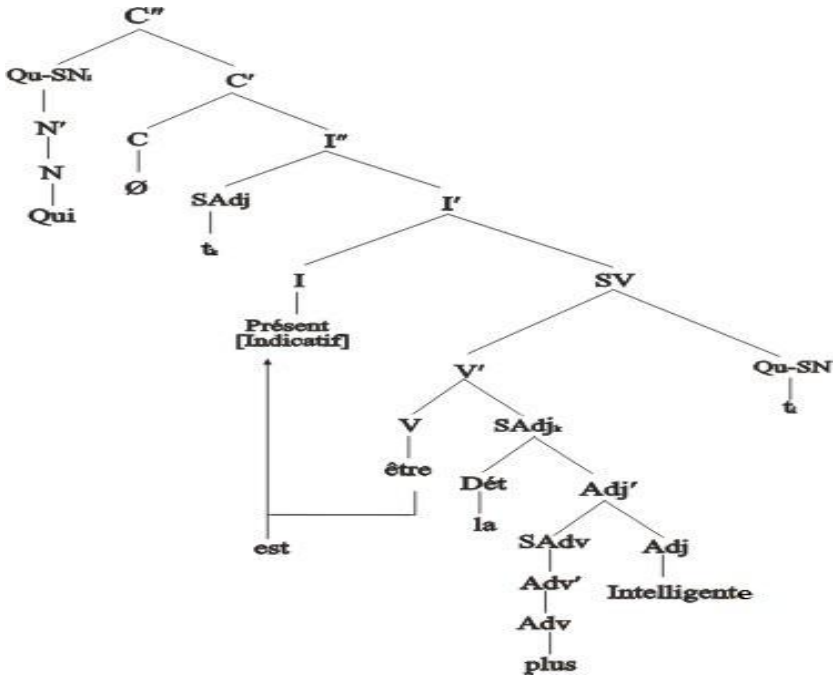



Fig. 41

Nous remarquons deux opérations transformationnelles ici : *le déplacement* et *l'inversion* représentées respectivement par les indices « i » et « k ».

- SP : Vous discutez de quoi ?

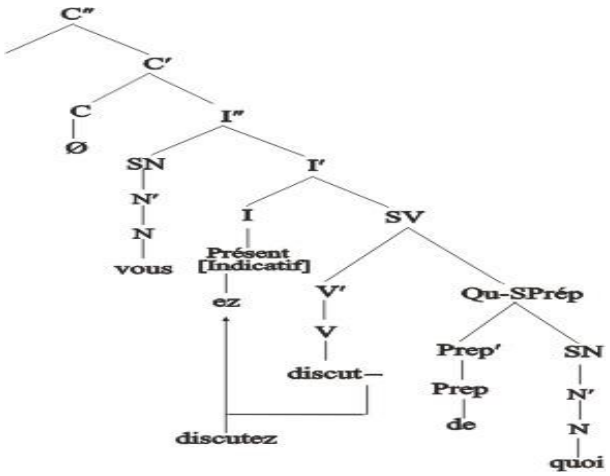



Fig. 42

- SS : De quoi discutez-vous ?

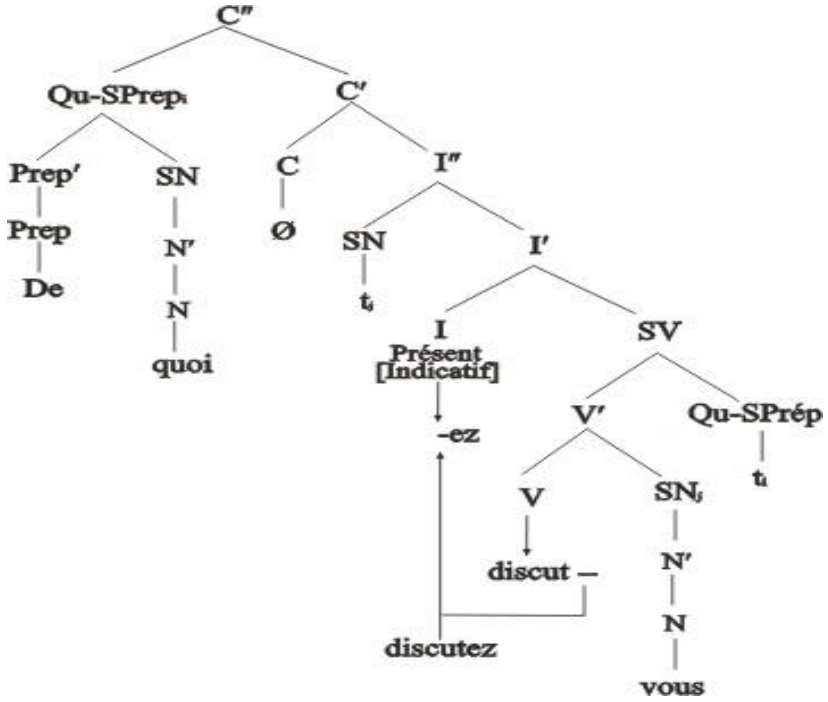



Fig. 43

Pour les figures [42] et [43], le Qu-SPrép « *de quoi* » est l'élément déplacé. Nous observons aussi que l'inversion est aussi un autre type de déplacement du SN sujet de la position du spécificateur d' « I″ » à celle du complément du V. Les traces symbolisées par « t » indicé nous indiquent les lieux de décollage et d'atterrissage. Pour qu'on puisse bouger n'importe élément dans la structure d'une phrase, on doit avoir une place de décollage laissée par l'élément bougé

ainsi que une place d'atterrissage qui doit coindexer avec celle de décollage. L'analyse arborescente faite a bien démontré que l'ordre des mots en structure profonde n'est pas absolument l'ordre correct des placements des éléments. La grammaire générative transformationnelle fournit alors l'outil à effectuer le changement structurel à la structure de surface grâce au processus de la *transformation*. La transformation permet à bien expliquer le changement structural dans l'ordre des éléments phrastiques à la structure de surface après avoir déjà engendré la phrase à la structure profonde. Affirmant ce fait Tellier maintient :

> La représentation d'une phrase en structure-D ne correspond pas nécessairement, du point de vue de l'ordre linéaire des constituants, à la phrase que l'on entend ou que l'on prononce. La représentation en structure-D est celle qui est *conforme au cadre de sous-catégorisation des éléments lexicaux contenus dans la phrase* (140).

**b. L'interrogative partielle indirecte**

L'interrogative partielle indirecte est une interrogative partielle dont le syntagme Qu- se place souvent au commencement d'une proposition enchâssée ou subordonnée appelée *la proposition subordonne interrogative*. Ce type de l'interrogative est sélectionné par certains verbes dans la proposition principale. Ces verbes sont : *demander, chercher, savoir, s'informer, ignorer* etc. Exemple des structures interrogatives partielles indirectes sont :

- Les passagers veulent savoir *à quelle heure l'avion décolle*. [164]
- La touriste cherche *où le musée se situe*. [165]
- Les passants demandent *ce qui se passe chez la coutière*. [166]

Les propositions en italiques sont les propositions subordonnées interrogatives introduisent par les mots interrogatifs soulignés. Les représentations arborescentes des propositions subordonnées interrogatives sont déjà démontrées à la page 77.

**c. La phrase interrogative au négatif**

La phrase interrogative peut se mettre au négatif en français. La transformation qui permet à réaliser la phrase interrogative au négatif est l'insertion des morphèmes de négation comme le cas de la phrase déclarative. Mais cet aspect de la phrase interrogative ne sera pas traité en détail dans ce travail. Les exemples des interrogatives au négatif sont :

i. La foule attrapera-t-il les voleurs ? [167a]
1 2 3

- **Neg** : La foule/ *n*'/attrapera-t-il /*pas/* les voleurs ? [167b]
1 *ne* 2 *pas* 3

ii. Qui a fait le devoir ? [168a]
1 2 3

- **Neg** : Qui / *n*'/a / *pas/* fait le devoir ? [168b]
1 *ne* 2 *pas* 3

iii. Elle veut savoir [si tu sors encore ce soir]. [169a]
1 2 3 4 5 6

- **Neg** : Elle veut savoir [si tu *ne* sors *plus* ce soir. [169b]
1 2 3 *ne* 4 *plus* 6

**d. La phrase interrogative au passif**

Les exemples des phrases interrogatives au passif sont :

- *Le salon* n'a-t-il pas été rangé par *Tim* ? [170]
- *Les voleurs* ne seront-ils attrapés par *la foule* ? [171]
- Elle veut savoir si *Nkem* est mordu par *le chien.* [172]

Remarquons que les SNs sont les éléments bougés dans les structures interrogatives [170] à [172]. Ayant fait l'analyse des interrogatives nous passons maintenant aux phrases impératives.

### 4.2.3 La phrase impérative.

La phrase impérative est un type de phrase qui n'a pas d'un sujet exprimé. La formation des verbes aux impératives se fait à :

- la 1re personne singulière – *tu*
- la 1re personne plurielle – *nous*
- la 2e personne plurielle – *vous*

À la 2e personne du singulier, les impératives ne retiennent le « s » pour les verbes en « er ». Le « s » est supprimé. Exemple :

- SP : Tu ajoutes le sel dans la sauce. [173a]

  SS : Ajoute le sel dans la sauce! [173b]

D'après Dubois « le *s* est latent » (200) parce que ce « s » est retenu dans la pronominalisation lorsqu'on emploie les pronoms « en » et « y ».

Le sujet de l'impératif est insinué dans le verbe. Le SV joue le rôle du sujet dans ce type de phrase. Réaffirmant ce fait, Dubois ajoute « le commentaire lui-même est en quelque sorte devenu le topique du discours » (197). La forme du verbe fait voir qu'il y a un sujet implicite qui est peut être supprimé à la structure de surface. Nous pouvons alors baser l'analyse de l'impérative sur cette hypothèse :

- *Les sujets des impératives existent à la structure profonde mais ces sujets sont supprimés à la structure de surface par l'opération transformationnelle appelle* ***l'effacement****.*

Cette hypothèse se tient fortement parce que c'est la présence du sujet qui aide à faciliter le mouvement V-I. Ce mouvement permet aux verbes de recevoir leurs affixes correspondant à la personne indiquée par le sujet.

Les impératives comme les autres types des phrases déjà relevées prennent la forme des déclaratives simples qui est généralement la forme de base des phrases françaises mais avec un sujet supprimé. La structure impérative peut alors se représenter ainsi au deux niveaux de notre: SP et SS.

$R_{1:}$ SP ⟶ SN + I + SV

$R_{2:}$ SS ⟶ I + SV

Nous pouvons engendrer les phrases suivantes de règles $R_1$ et $R_2$ :

a. SP : Vous prenez les médicaments. [174a]

SS : Prenez les médicaments ! [174b]

b. SP : Tu dois être plus prudent. [175a]

SS : Sois plus prudent ! [175b]

Remarquons que dans les exemples [174] à [175], les sujets des structures impératives sont supprimés à la structure de surface. La structure impérative peut se représenter comme celle de la phrase [174] en fig. [44] et [45] ci-dessous :

- SP : Vous prenez les médicaments.

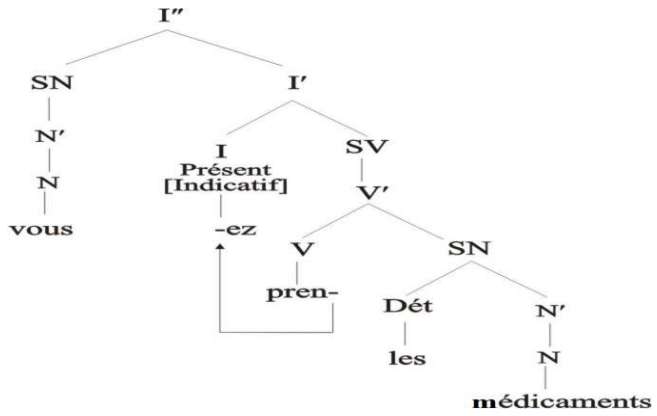



Fig. 44

SS : Prenez les médicaments !

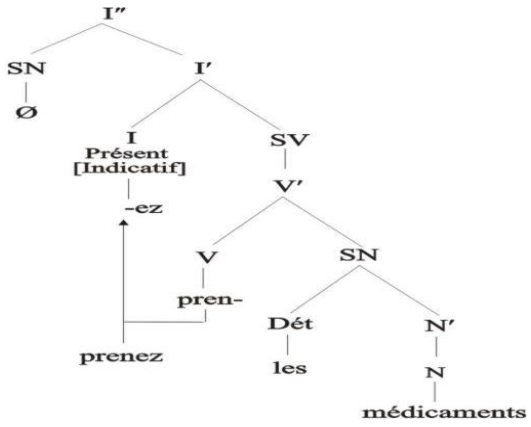



Fig. 45

Le SN sujet est effacé à la structure de surface. Cette opération transformationnelle se déroule après le mouvement V-I. C'est important de ne pas confondre les pronoms réfléchis des verbes pronominaux avec les sujets des impératives. Exemple :

- Déclarative : Nous *nous* arrêtons devant la poste. [176a]
- Impérative : Arrêtons-*nous* devant la poste ! [176b]

Dans la structure impérative [176b], nous remarquons que le SN pronominal réflexive « *nous* » du verbe pronominal « s'arrêter » se bouge de la position précédant le verbe à la celle suivant le verbe avec un tiret. Un autre exemple du verbe pronominal à l'impératif est :

- SP : Tu *t*'assieds sur le nouveau fauteuil. [177a]

  SS : Assieds-*toi* sur le nouveau fauteuil ! [177b]

Les formes verbales des impératives peuvent être au présent ou au passé. Tous les exemples donnés sont au présent. Au passé, les verbes des impératives sont à la formes composée ayant les auxiliaires : *être* ou *avoir*.

Exemples :

- Ayez vécu cette belle ville. [178]
- Soyons allés à l'heure ! [179]

**a) L'impératif au négatif.**

L'impératif peut se mettre au négatif. Comme on exige à la négation en français, le verbe est mis entre les morphèmes de la négation. Mais dans le cas du passé (la forme composée), l'auxiliaire est placé entre les éléments de la négation. Exemples :

- *Ne* prenez *jamais* les médicaments ! [174c]
- *Ne* sois *plus* découragé par ce résultat ! [180a]
- *Ne* t'assieds *plus* sur le nouveau fauteuil ! [177c]

Remarquons que pour les verbes pronominaux, les pronoms réfléchis retiennent leur position initiale à la structure profonde qui est devant le verbe.

**b) L'impératif au passif.**

Au passif, la structure impérative commence avec le verbe « *être* » qui se met à l'impératif. Le verbe principal est mis au participe passé. Le SN agent est souvent introduit par la préposition. Exemples :

- Soyez encouragés par ce résultat. [180b]
- Soyez élevées par les exhortations. [181]
- Soyons ravis par l'accueillement de ces hôtes. [182]

Dans ce chapitre, nous avons inventorié les structures des phrases complexes et simples ainsi que celles des types de phrases déclaratives, interrogatives et impératives. Les relations structurelles entre les constituants des ces types de phrases en français ont été aussi relevées. Cet inventaire a aidé à bien comprendre les rapports entre les éléments phrastiques et aussi à mieux décrire certains phénomènes syntaxiques. La notion de la transformation a fourni des outils qui ont permis à bien expliquer les phénomènes syntaxiques. Les rapports syntagmatiques entre les éléments phrastiques en igbo est le sujet de notre étude au chapitre suivant.

## CHAPITRE CINQ

## ANALYSE DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES DES PHRASES EN IGBO

### 5.0 Introduction

Ayant fait l'inventaire des rapports syntagmatiques entre les éléments constitutifs des phrases en français dans le chapitre précédent, ce chapitre est consacré à l'étude des compositions linéaires des phrases en igbo. Les relations structurelles entre les constituants des phrases en igbo sont aussi examinées. Ces relations syntagmatiques sont aussi bien démontrées à l'aide de parenthèses étiquetées et d'arbres structurels.

### 5.1 La structure phrastique de l'igbo.

La structure phrastique de l'igbo est l'ordre dans lequel les éléments syntaxiques igbo se combinent pour engendrer les phrases qui sont acceptables par la communauté linguistique igbo. C'est la connaissance inconsciente du locuteur natif igbo sur l'ordre des éléments constitutifs des phrases igbo. Exemples :

- Adanma je*re* ahịa. [183a]

  *Adanma aller* + rV (passé) *marché.*

  Adanma est allée au marché.

La structure de la phrase [183a] peut se démontrer ainsi :

[$_{SN1}$ Adanma] [$_{I}$ *-re*] [$_{SV}$ [$_{V}$ je-] [$_{SN2}$ ahịa]].

On ne peut pas dire en igbo :

- *Jere ahịa Adanma. [183b]

  *Est allé au marché Adanma.

La structure [183b] n'est pas acceptable dans la communauté linguistique igbo parce que ses éléments phrastiques ne sont pas organisés d'après les règles guidant la combinaison des

éléments syntaxiques en igbo. Alors on dit que telle phrase est agrammaticale. L'igbo est fondamentalement une langue de structure S + V + O. C'est aussi une langue à tons. Le ton est un constituant fondamental de la phrase en igbo. Il joue un rôle très important dans la résolution de l'ambigüité sémantique, surtout à la structure de surface. Le ton nous aide à distinguer deux ou plusieurs phrases ayant la même structure profonde. Exemples:

- Ọ kwàrà ákwá. - Il/ Elle a pleuré. [184a]
- Ọ kwàrà ákwà - Il/ Elle a cousu. [185]

Le ton aide à résoudre le problème de l'ambiguïté sémantique entre les phrases comme nous observons dans les phrases [184a] et [185]. Le ton aide aussi à distinguer les types de phrases. Exemples :

- Decl : Ó kwàrà ákwá. - Il/ Elle a pleuré. [184a]
  Interro : Ò kwárá ákwá ? - Il/ Elle a pleuré ? [184b]
- Decl: Óbìómá kwàrà ákwá - Obiọma a pleuré. [184c]
  Rel : Óbìómá kwárá ákwá - C'est Obiọma qui a pleuré. [184d]

Nous avons déjà discuté les différents types de syntagme au chapitre deux. Mais pour bien décrire la composition structurale des phrases en igbo, nous allons référer encore à l'analyse des différents types de syntagmes surtout ceux qui constituent la structure des phrases en igbo pour bien démontrer les éléments constitutifs de chaque type de syntagme. Nous commençons avec le syntagme nominal.

- **Le syntagme nominal (SN).**

Généralement, en igbo, le noyau du syntagme nominal « N » précède son spécificateur et son modificateur. Par exemple :

- Nne anyị agala ugbo. [186]
  Nne anyị agaala ugbo.
  *Mère notre [Prefixe] aller [perf] champs.*
  Notre mère est allée au champ.

Pour bien cerner les éléments constitutifs de la phrase [186], nous la décomposons ainsi :

- $[_{I''}\ [_{SN1}\ [_{N}$ Nne$]\ [_{Det}$ anyị$]]\ [_{I}$ a…la$]\ [_{SV}\ [_{V}$ gaa$]\ [_{SN2}$ ugbo$]]]$.

L'analyse en parenthèses montre qu'il y a deux SNs dans la structure [186] : le $SN_1$ « *Nne anyị* » et le $SN_2$ « *ugbo* ». En $SN_1$, « *Nne* » précède son déterminant « anyị ». Le $SN_2$ « *ugbo* » n'a pas de déterminant. En igbo les articles n'existent pas mais on a d'autres constituants du déterminant qui peuvent s'employer comme nous l'observons dans le $SN_1$. Le syntagme nominal igbo peut se réécrire ainsi selon le schéma x-barre:

SN ⟶ N' … *ou* SN ⟶ N' + Spec

N□ ⟶ N° … *ou* N□ ⟶ N° + complément

Ces postulations du SN peuvent se représenter ainsi par l'arbre :

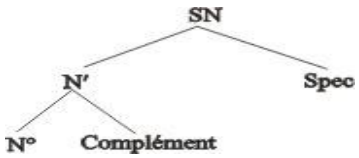



Fig. 46

Nous représentons alors Le $SN_1$ « *Nne anyị* » de la structure [186] ainsi :

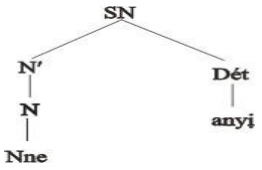



Fig. 47

Généralement en igbo, les noyaux de tous les syntagmes sont placés à la position initiale. Donc, dans le SN, le nom qui est le noyau (la tête) précède toujours le déterminant et le complément. De plus, aucun ordre de précédence n'existe entre le déterminant et le complément ; le complément peut précéder le déterminant et vice versa. Exemples :

- nne anyị ukwu [187]
  ↓ ↓ ↓
  *mère notre grand*

  notre patronne

- nwaanyị mkpụmkpụ a [188]
  *femme* *petite* *cette*

  cette petite femme

Dans les exemples [187] et [188], les noyaux des SNs « *nne* et *nwaanyị* » sont à la position initiale. Pour [187], le déterminant « *anyị* » précède le modificateur « *ukwu* ». Mais le vice versa est le cas pour [188], le modificateur «*mkpụmkpụ* »» précède le spécificateur « *a* ». En fait, c'est le contexte de la structure qui détermine l'ordre de précédence entre le déterminant et le complément. Voilà pourquoi Mbah insiste qu'il n'y a pas de spécificateurs en igbo (GB 100). Il a classifié tous les mots qui suivent le nom comme les compléments du nom dominés par un syntagme appelé *le syntagme du déterminant* [SD]. Mais les exemples [187] et [188] font voir que les déterminants existent toujours en igbo mais le nom les précède affirmant l'observation d'Oluikpe que les spécificateurs sont post-nominal en igbo (English in Igboland 65). Donc les spécificateurs existent toujours en igbo mais la tête les précède. Le déterminant est la tête du SD (Voir p.63-64) pour la représentation de cette hypothèse).

Néanmoins Emenanjo (Elements 77-81) a essayé de donner les éléments constitutifs de SN en igbo dans leur ordre de la précédence ainsi :

- SN = [A] + N + [A] + [P] + [Nm] + [Q] + [D] + [Q] + [RC]

Les catégories grammaticales en parenthèses sont facultatives. Ce sont des modificateurs du nom noyau. C'est seulement le noyau qui est l'élément obligatoire. Nous observons aussi qu'il y a un élément facultatif [A] précédant la tête [N]. C'est une exception. C'est seulement l'adjective « *ajọ/ọjọọ – mauvais* » qui précède le noyau dans un SN. Exemple :

- ajọ nwoke a. [189a]
  *mauvais homme cet*
  Cet homme méchant

L'adjective « *ajọ* » précède le noyau « *nwoke* ». Mais quand on change la forme de « *ajọ* » à « *ọjọọ* », l'adjective « *ọjọọ* » suit le noyau. Exemple :

- nwoke *ọjọọ* a. [189b]
  *homme mauvais cet.*
  Cet homme méchant.

La représentation arborescente de la structure [189a] est ainsi :

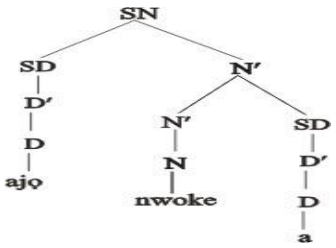



Fig. 48

Dans la phrase [189a] l'emphase est sur l'adjectif *« ajọ - mauvais»* mais dans la phrase [189b] l'emphase est sur le nom « *nwoke - homme* ». Parfois, en igbo le nom joue le rôle du modificateur comme dans la structure de SN [190].

- ụlọ Emeka Orji [190]
  *maison Emeka Orji*
  la maison d'Emeka Orji

Dans l'exemple [190] de SN, le nom « *Emeka Orji* » est le complément du noyau « *ụlọ* ». La représentation arborescente de la structure [190] est comme suit :

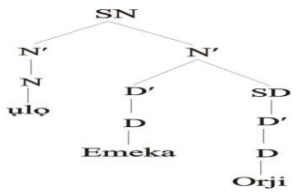



Fig. 49

« *Emeka* » modifie « *ụlọ* », et « *Orji* » modifie « *Emeka* ». Ayant établi qu'un nom peut modifier un autre nom en igbo, nous réécrirons l'ordre de précédence des éléments constituants du SN proposé par Emenanjo ainsi :

- SN = [Adj] + N + [N] + [Adj] + [MP] + [Nm] + [Q] + [Dém] + [Q] + [CR]

La langue igbo n'a pas de catégorie d'éléments lexicaux appelés *les adjectives* soit les cardinaux, les ordinaux ou les qualificatifs. Mais le contexte assigne les fonctions grammaticales aux éléments phrastiques. Affirmant ce fait, Mbah maintient qu'il n'y a pas de différence entre les noms et les adjectifs en l'igbo mais c'est la fonction grammaticale de l'élément dans une phrase qui détermine la catégorie grammaticale de tel élément (Studies in Syntax 158). D'après Emenanjo, généralement en igbo il y a cinq mots qui fonctionnent le plus souvent comme les adjectifs. Ces mots y comprennent *: ọjọọ/ajọ, ọma, ọcha, ojii* et *ukwu* (Elements 70). Parmi ces adjectives c'est seulement « ajọ » qui précède le noyau dans un SN comme déjà discuté ci-dessus.

En igbo, il n'y a pas de groupe d'items lexicaux classifiés comme des adverbes juste comme les adjectifs. Néanmoins, il existe des notions adverbiales dans les phrases, qui se trouvent dans le syntagme verbal ayant la catégorie grammaticale de nom. Pour Emenanjo, la plupart des éléments employés en igbo pour exprimer la notion adverbiale sont appelés les noms adverbiaux (Elements 48-50, 161). Par exemple: *ọsịịsọ, nwayọọ, ozigbo, ọfụma*. Ces adverbiaux peuvent être dupliqués pour démontrer l'intensification ou pour engendrer les notions adverbiales qui sont différentes de l'élément dupliqué. Exemples :

- Ha na-eme *osiiso*. [191a]

  Ha na-eme *osiiso*.

  *Ils/Elles (Aux-préfixe) font vitesse*.

  Ils/Elles font vite.

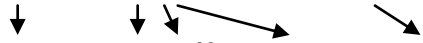
- Ha na-eme *ọsịịsọ ọsịịsọ*. [191b]

  *Ils/Elles ( Aux-préfixe) font vitesse vitesse*.

  Ils/Elles font très vite.

- Ọ na-aga <u>*nwayọọ*</u>. [192a]

  Ọ na-aga <u>*nwayọọ*</u>.

  *Il/Elle (Aux-préfixe) marche lenteur*.

  Il/Elle marche <u>lentement</u>.

- Ọ na-aga <u>nwayọọ nwayọọ</u>. [192b]

  *Il/Elle (Aux-préfixe) marche lenteur lenteur.*

  Il/Elle marche <u>très lentement</u>.

Remarquons que la réduplication des adverbes « *ọsịịsọ et nwayọọ* » démontre l'intensification qui est représentée par le mot « *très* » en français. Nous passons maintenant aux autres types de syntagmes qui existent en igbo : les syntagmes verbal et prépositionnel.

### ❖ Le syntagme verbal (SV)

Le SV peut se réécrire ainsi en igbo :

$R_1$: SV ⟶ V + { SN, SAdv, SAdj, SPrép, C″ }

$R_2$: V ⟶ [Aux] + [préfixe : *a/e/i*] + Radical + [suffixe] + [modificateur nominal]

Les syntagmes en parenthèses sont facultatifs. Les préfixes « *a* » et « *e* » sont pour les verbes tensés et « *i* » pour l'infinitif. En appliquant les règles [1] et [2], on peut engendrer les structures SV suivantes:

- Okeke <u>*kpara agwa ọma na nzuko ụmụnna*</u>. [193]

  Okeke [$_{SV}$ [$_{V}$ *kpara*] [$_{SN}$ *agwa*] [$_{SAdj}$ *ọma*] [$_{SPrép}$ *na nzuko ụmụnna*]].

  *Okeke comporte (passé) comportement bon dans réunion parents.*

  Okeke a bien se comporté pendant la réunion avec ses parents.

- Ndi ọrụ *na-eme ọsịịsọ ọsịịso*. [194]
  Ndi ọrụ [$_{I}$ na-e] [$_{SV}$ [$_{V}$ *me*] [$_{SAdv}$ *ọsịịsọ ọsịịso*]].
  *Les travailleurs (Aux-Vprefixe) font vitesse vitesse*.
  Les travailleurs sont en train de faire très vite.

- Adaobi *abaala n'ụlọ* . [195]
  Adaobi [$_{SV}$ [$_{V}$ a*baala*] [$_{Sprép}$ *n'ụlọ* ]]
  *Adaobi entré (perfectif) dans maison*.
  Adaobi est entrée dans la maison.

- Ha chọrọ *imecha n'oge*.
  Ha [$_{SV}$ [$_{V}$ chọrọ [C□ *imecha n'oge*]]. [196]
  *Ils/Elles veulent (passé) finir dans heure*
  Ils veulent finir à l'heure.

Les phrases [193] à [196] montrent les éléments constitutifs différents du SV. La structure du SV en igbo peut se représenter ainsi :

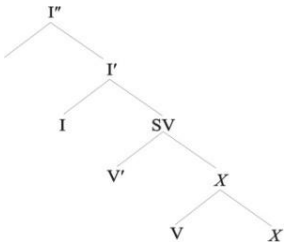



Fig. 50

L'arbre démontre que l'inflexion est le spécificateur de SV. Donc, c'est l'inflexion qui fournit le SV avec des outils grammaticaux nécessaires qui permettent de rendre une phrase grammaticale. Les « *X* » sont les compléments du SV constituant des catégories déjà mentionnées dans la règle [1] à la page 116. En igbo, les actions sont souvent exprimées du point de vue de l'aspect plutôt que le temps. Par exemple, les verbes des phrases [194] et [195] sont respectivement à l'aspect progressif et perfectif. La forme de ces verbes exprime l'état de l'action en question au moment de l'énonciation de ces phrases. Les actions sont alors exprimées en igbo d'après la perception du locuteur sur la situation qu'il exprime au moment de son énonciation.

Emenanjo a énuméré les aspects verbaux d'igbo comme les suivants : le progressive, le perfectif, l'imperfectif, impératif, le hortatif etc. (Elements 168 et Aspect 166-169). En igbo, comme Mbah et Emenanjo l'ont observé, les verbes sont obligatoirement suivis d'un complément qui est parfois supprimé ou tronqué à la structure de surface. Exemple :

- Ha kwuru (*okwu*) ụnyahụ. [197]
  ↓ ↓ ↓ ↓
  *Il dit (passé) (énoncé) hier.*

Le SN « *okwu* » en parenthèses peut se supprimer dans la structure [197]. De cette observation, on peut postuler que les verbes igbo sont tous transitifs. Les verbes igbo commencent généralement avec la consonne qui est suivie par la voyelle. Cette structure syllabique [CV] du verbe se dit *simple*. Les exemples des radicaux des formes simples verbales de l'igbo sont: *me* - fait, *ko* – dit, *ri* - mange, *kwu* - parle. Pour rendre les verbes à l'infinitif, on ajoute le préfixe « i » au radical du verbe. Exemples : *ime, iko, iri, ikwu*. Le radical est la racine de formes verbales en igbo. L'infinitif est une forme verbale dérivée du radical. La forme verbale igbo peut être aussi *complexe*. La forme verbale complexe comprend les combinaisons suivantes :

i. radical (un ou plus) + suffixe (un ou plus)

Exemples :

**Radical Suffixe**

we + ta = weta – *amène/apporte*

ri + te = rite – ac*couche*

**Radical Radical Suffixe**

ri + go + we = rigowe – *monte*

me + ko + wa = mekowa - *rassemble*

ii. deux ou plusieurs radicaux.

Exemples :

**Radical Radical Radical**

hi + cha + pụ = hichapụ - *effacer*

ti + wa = tiwa - *casser*

Les auxiliaires en igbo sont :

- *ga* – marqueur de futur à l'affirmatif et d'inaccompli.
- *na* – marqueur de progressive à l'affirmatif.
- *ka* – marqueur d'imperfective et de perfective au négatif
- *dị* – marqueur de progressive au négatif
- *ma* – marqueur de futur au négatif.

Lorsque l'auxiliaire est employé, on ajoute le préfixe « *e* » ou « *a* » au radical du verbe principal d'après les règles d'harmonie vocalique. Exemples :

- Ụmụaka na-egwu egwu n'ezi. [198]

  *enfants (Aux-préfixe) joue jeux d'hors*

  Les enfants jouent d'hors.

- Ọgba nta na-aga nta. [199a]

  *chasseur (Aux-préfixe) va chasse*.

  Le chasseur va à la chasse.

- Ọgba nta anaghị aga nta. [199b]
- Ọgba nta adịghị aga nta. [199c]

  chasseur (*Préfixe + Aux + Neg*) va chasse.

  Le chasseur ne va pas à la chasse.

- Ọgba nta ga-aga nta. [199d]

  *chasseur (Aux) va chasse*.

  Le chasseur va aller à la chasse.

- Ọgba nta ama-*a*ga nta. [199e]
  chasseur (*Préfixe + Neg + Aux*) va chasse.
  Le chasseur n'ira pas à la chasse.
- Ọgba nta aka-*a*ga*ro* nta. [199f]
  *chasseur (Préfixe + Aux + Neg) va chasse.*
  Le chasseur n'est pas encore allé à la chasse.
- Ọgba nta aka-*a*gago nta. [199g]
  *chasseur (Préfixe + Aux)allé chasse*
  Il suppose que le chasseur aille à la chasse.

Les mots ombragés sont les auxiliaires. Remarquons que les auxiliaires prennent les préfixes au négatif.

- **L'inflexion [I]**

Les constituants de l'inflexion en igbo comprennent : l'aspect, le temps, l'auxiliaire, la négation et nombre. Le ton comme déjà discute à la page 111 joue un rôle grammatical. Il est l'un d'éléments qui rendent la phrase grammaticalement acceptable en igbo. D'où Mbah a postulé que le ton est un constituant de l'inflexion (Studies in Syntax 117-135).

- **Le syntagme prépositionnel [SPrép].**

Un autre constituant de la phrase en igbo est le syntagme prépositionnel. Le noyau du syntagme prépositionnel [SPrép] qui est la préposition, est toujours à la position initiale en igbo. Le SPrép est souvent suivi de SN en igbo comme la fig. [51] le démontre.

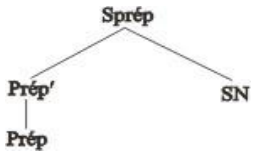



Fig. 51

Le SN est le complément du Prép′. En igbo, « *na* » est la préposition principale qu'on combine avec les éléments nominaux pour obtenir le sens désiré par le locuteur. La préposition « *na* » n'a pas de valeur sémantique spécifique ; c'est le contexte qui détermine son sens. Exemples :

n'elu - *sur*, n'ime – *dans*, n'akụkụ – *près / à côté de*, n'ụlọ akwụkwọ – *à l'école*, na Zaria – *à Zaria*. Remarquons qu'il y a l'élision lorsque la préposition « *na* » précède un nom commençant avec une voyelle. Ne confondons pas la préposition « *na* » avec l'auxiliaire « *na* ». Les autres formes des prépositions sont : maka : *de, à propos de* et maka ihi : *à propos de.*

On n'a pas beaucoup d'éléments prépositionnels en igbo. En igbo la notion de préposition s'exprime de deux façons à savoir : lexicalement et sémantiquement. Les exemples des prépositions que nous avons déjà donnés sont les formes lexicales des prépositions igbo. La deuxième forme des prépositions en igbo est réalisée par le processus de l'incorporation d'après Mbah ( Studies in Syntax 176-182). Cette catégorie des prépositions est sous-entendue parce qu'elles sont incorporées dans le verbe. Exemples : gbajekwu – *court vers/avance vers ;* gafeta – *passe sur ;* nyefe – *donner à* ; rịdata - *descendre de.* Ces verbes cités ci-dessus portent les prépositions sous entendues lorsqu'on les traduit dans d'autres langues comme déjà remarqué. Mais les prépositions strictement reconnues en igbo sont celles qui sont représentées lexicalement. Ayant examiné les constituants de la phrase en igbo, nous passons toute suite à l'analyse de deux formes principales de la phrase en igbo : la forme simple et la forme complexe, autrement appelées selon leur composition structurelle *la phrase simple* et *complexe.*

### 5.1.1 La phrase simple. [Ahirimfe].

En igbo, la phrase simple se compose d'une seule proposition dont la forme verbale peut être simple ou complexe (voir page 118-119). Une forme verbale complexe est une structure SV qui est constituée de deux ou plusieurs formes simples. Généralement en igbo, la phrase simple peut se réécrire comme suite :

I□ ⟶ SN I SV

Exemples des phrases simples sont :

- Mma dị n'ime ekete. [200]
  *Couteau est dans intérieur panier*
  [$_{I□}$ [$_{SN}$ Mma] [$_{I}$] [$_{SV}$ dị n'ime ekete]].
  Le couteau est dans le panier.

- Onye na-akụ aka n'ụzọ? [201]
  *Qui (Aux) frappe main sur porte.*
  [$_{I□}$ [$_{SN}$ Onye] [$_{I}$ na-a] [$_{SV}$ kụ aka n'ụzọ]]?
  Qui frappe a la porte ?

- Ha anaghị abịa n'oge. [202]
  *Ils (Préfixe + Aux + Neg) viennent à heure.*
  [$_{I□}$ [$_{SN}$ Ha] [$_{I}$ anaghị…a] [$_{SV}$ bịa n'oge].
  Ils ne viennent pas à l'heure.

Les phrases [200] à [202] sont des phrases simples parce que chacune d'elles se composent d'un seul syntagme verbal [SV].

### 5.1.2 Phrase complexe [Ahirinkwugba]

Généralement, en igbo la phrase complexe peut se réécrire comme suit :

$R_1$: I□ ⟶ SN I SV C□ *ou*
$R_2$: I□ ⟶ SN C□ I SV

La phrase complexe en igbo comme dans la plupart des langues humaines, se compose de deux ou plusieurs propositions liées par le processus syntaxique de :

- La subordination
- La coordination
- La juxtaposition.

**A. la subordination en igbo.**

La subordination porte principalement sur la proposition dépendante ou subordonnée dans la phrase complexe. La proposition subordonnée fonctionne comme un modificateur, qualificateur

ou complémenteur de la proposition principale. Pour ce travail, nous avons regroupé les propositions en deux types principaux à savoir :

- Les propositions subordonnées relatives.
- Les propositions subordonnées complétives.

**a. les propositions subordonnées relative.**

En igbo, le processus de la relativisation existe, bien qu'il n'existe pas d'éléments dits relatifs. (voir Oluikpe, *English in Igboland* 58-65 et Mbah, *GB Syntax* 32-34). Les deux types de proposition subordonnée relatives sont: les relatives restrictives et la relative oppositive. Les relatives sont restrictives lorsque la fonction syntaxique de la référence est restreinte à la modification de l'antécédent. La proposition subordonnée relative fonctionne comme le modificateur ou le qualificateur du sujet ou de l'objet de la proposition principale. Lorsque le sujet de la proposition subordonnée est supprimé, on dit que le sujet est relativisé. Exemple :

- Chika mụrụ nwa. - *Chika a accouché.* [203a]
  1 2 3
- Chika bịara n'ụtụtụ. - *Chika est venu le matin.* [203b]
  4 5 6

À condition que: 1 = 4 (l'effacement du SN identique).

Alors, 4 est effacé, puis 5 et 6 sont enchâssés entre 1 et 2 de la phrase [203a] pour avoir: 1-5-6-2-3 ayant les représentations lexicales ainsi :

- Chika *bịara n' ụtụtụ* mụrụ nwa. [203c]
  Chika [C□ *bịara n' ụtụtụ*] mụrụ nwa.
  *Chika venir (passé) dans matin accoucher (passé) bébé.*
  Chika *qui est venue ce matin* a accouché.

Remarquons que le SN sujet « Chika » de la proposition subordonnée qui est identique au sujet de la proposition principale est supprimé dans l'exemple [203]. Le SV des propositions enchâssées suit le SN sujet de la proposition principale en le modifiant. De plus, l'enchâssement

n'a pas changé la valeur sémantique des structures enchâssées. La structure de la phrase [203c] peut se présenter ainsi :

- Chịka *bịara n'ụtụtụ* mụrụ nwa.

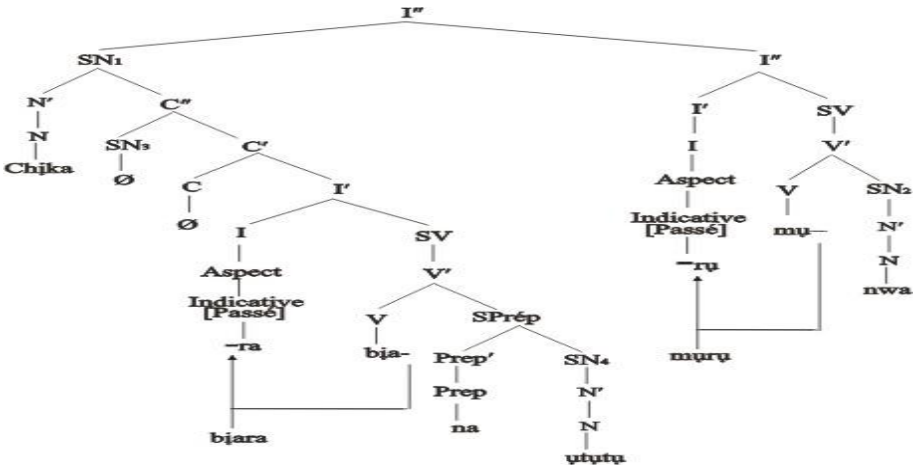



Fig. 52

Le nœud vide de $SN_3$ démontre l'effacement du sujet « *Chika* » de la proposition enchâssé. En igbo, cette position est vide parce qu'on n'a pas de pronoms relatifs qui remplacent le SN sujet supprimé. Le nœud C qui est aussi vide est le nœud du complémenteur. Le complémenteur est la tête de la projection maximale [C″]. Les relatives n'ont pas de complémenteur. Ce trait les rend différentes de propositions subordonnées complétives que nous discutons plus tard. Nous remarquons aussi le suffixe qui marque l'aspect indicatif « Rv ». Où Rv ⟶ R + voyelle (appropriée). Les verbes « *mu* » et « *bịa* » qui sont les radicaux doivent monter au nœud I pour recevoir ce suffixe. Ce mouvement est un mouvement V – I.

On dit que l'objet est relativisé lorsque l'élément supprimé est l'objet de la proposition subordonnée relative. Cet élément supprimé doit être identique avec l'objet de la proposition principale. Exemple :

- Nna anyị hụrụ ụgbọ ala ọhụrụ. - *Notre père a vu une nouvelle voiture*. [204a]
  1 2 3

- Okey zụrụ ụgbọ ala ọhụrụ ụnyahu. - *Okey a acheté une nouvelle voiture hier*. [204b]
  4 5 6 7

À Condition que: 3 = 6 (l'effacement du SN identique)

Dans ce cas, c'est SN objet « *ụgbọ ala ọhụrụ- une nouvelle voiture*». Ensuite l'enchâssement :

= 1- 2-3-4-5-7

- Nna anyị  hụrụ ụgbọ ala ọhụrụ *Okey zụrụ ụnyahụ*. [204c]

  *Père notre voir (passé) voiture nouvelle Okey acheter (passé) hier*.

  Notre père a vu une nouvelle voiture qu'Okey a achetée hier.

Pour la phrase complexe [204c], le SN objet « ụgbọ ala ọhụrụ » est supprimé. La relativisation de l'objet en igbo peut se représenter sur l'arbre syntagmatique ainsi :

- Nna anyị  hụrụ ụgbọ ala ọhụrụ *Okey zụrụ ụnyahụ*.

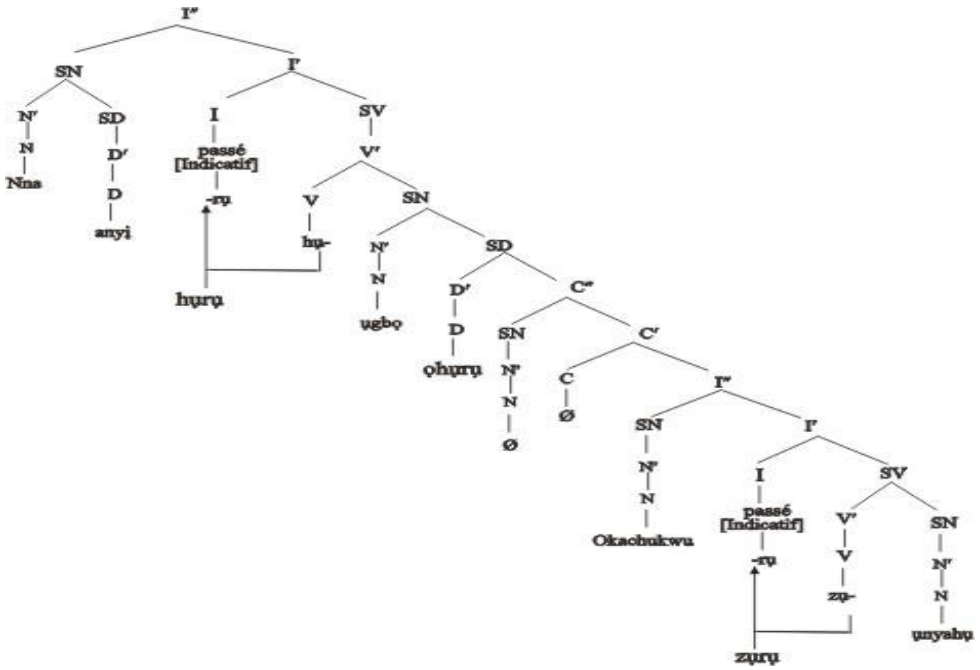



Fig. 53

En fig [53] comme dans le cas du sujet relativisé, les nœuds de SN et de C sont vides. Le SD qui modifie le nom « *ụgbọ*» domine le C″. Il y a aussi le mouvement V-I des verbes « *hụ* » et « *zụ* ».

**b. Les propositions subordonnées complétives.**

Nous examinons les deux formes verbales des propositions subordonnées complétives qui sont :

- La forme infinitive
- La forme tensée.

- **La proposition subordonnée complétive infinitive**

La proposition subordonnée complétive infinitive comme nous l'avons relevée au 4.2 est la proposition subordonnée dont la forme verbale est à l'infinitif. Ce type du complément complétif peut se placer au début de la phrase complexe avant la proposition principale ou après la proposition principale. Le complément complétif infinitif peut fonctionner comme le complément d'un verbe, d'un nom, d'un adjectif ou d'une proposition. Il y a certains verbes qui sélectionnent naturellement les compléments infinitifs en igbo. Ces verbes sont: *cho, kwesi, tosi, kwere* etc. En igbo les complétives infinitives ne sont pas introduites par des complémenteurs. Les exemples des complétives infinitives en igbo sont :

- Ezinwanne na Ọgọọ chọrọ [$_{C''}$ *isi nri*]. [205]

  Ezinwanne na Ọgọọ chọrọ [$_{C''}$ *isi nri*].

  *Ezinwanne et Ogoo vouloir (ind) [cuire repas]*.

  Ezinwanne et Ogoo veulent [faire la cuisine].

- Ndidi tosiri [*ịga Ọnịcha echi*]. [206a]

  Ndidi tosiri [*ịga Ọnịcha echi*].

  *Ndidi supposer (ind) [$_{C''}$ aller Onitsha demain]*.

  Ndidi suppose aller à Onitsha demain.

- [$_{C''}$ *Ịkpa agwa ọma*] dị mma. [207]

  [$_{C''}$ *Ịkpa agwa ọma*] dị mma.

  *[comporter comportement bon] est [ind] bonté.*

  [*De se comporter bien*] est bon.

En observant les phrases [205] à [207], nous remarquons que les complétives infinitives en italiques n'ont pas de sujet visible ; c'est-à-dire le sujet qui est représenté lexicalement. Mais une observation minutieuse de ces structures aide à comprendre que les complétives infinitives

ont bien sûr le sujet. Le sujet des complétifs infinitifs est dérivé syntaxiquement par les deux phénomènes syntaxiques à savoir : *le contrôle et la monte*

- Le contrôle

Dans ce cas, le sujet du verbe de la proposition principale fonctionne aussi comme le sujet du complétif infinitif. Le sujet de la proposition principale est alors l'antécédent du sujet du complétif infinitif représenté par le symbole PRO. Ce phénomène syntaxique est possible grâce aux verbes appelés les verbes à contrôle. Ce groupe des verbes permet à leur sujet à contrôler le sujet de la proposition subordonnée infinitive en lui transmettant ses traits syntaxiques et sémantiques. Le verbe à contrôle employé plus souvent en igbo est « *chọ* ». Les complétifs infinitifs des phrases [208] à [210] sont les exemples des phrases où le sujet du complétif infinitif est réalisé par le phénomène de contrôle. Nous démontrons ce phénomène syntaxique en employant les parenthèses et les indices pour indiquer les éléments coindexés qui sont aussi coréférentiels.

i. $[_{SN}$ Ezinwanne na Ọgọọ$]_i$ chọrọ $[_{C''}\ [_{I''}\ PRO_i$ *isi nri*$]$. [208]

ii. $[_{SN}$ Ụmụada$]_j$ chọrọ $[_{C''}\ [_{I''}\ PRO_j$ *ịhụ eze*$]$. [209]

iii. $[_{SN}$ Emeka$]_k$ kwere $[_{SN}$ Nne$]_i$ nkwa $[_{C''}\ [_{I''}\ PRO_k$ *ịla n'oge*$]$. [210a]

iv. $[_{SN}$ Emeka$]_k$ kwere $[_{SN}$ Nne$]_i$ nkwa $[_{C''}\ [_{I''}\ PRO_i$ *ịla n'oge*$]$. [210b]

v. $[_{SN}$ Emeka$]_k$ kwere $[_{SN}$ Nne$]_i$ nkwa $[_{C''}\ [_{I''}\ PRO_{k+i}$ *ịla n'oge*$]$. [210c]

Pour la phrase [208], le SN « *Eziwanne et Ọgọọ* » est l'antécédent qui contrôle le PRO (le sujet de la proposition subordonnée infinitive «*isi nri*»). En phrase [209], «*Ụmụada* » est l'antécédent de PRO (le sujet de la proposition subordonnée infinitive « *ịhụ eze* »). Les structures [210a] à [210c] ont les mêmes structures profondes mais des interprétations différentes à la surface. Pour [210a] l'antécédent du PRO est le sujet de la proposition principale « *Emeka* ». L'objet de la proposition principale « *Nne* » est l'antécédent de PRO en [210b]. Et finalement la phrase

[210c] indique ce que Tellier appelle les *antécédents multiples* (111). Le sujet « *Emeka* » et l'objet « *Nne* » de la proposition principale sont les antécédents de PRO. Il n'y a pas de PRO arbitraire en igbo. Les PRO doivent se référer à un antécédent qui doit être un SN comportant d'une expression référentielle et qui est représentée dans la plupart de cas dans la proposition principale. Alors, tout PRO en igbo doit avoir un antécédent référentiel. Le phénomène de contrôle est indiqué en fig. 54 :

- Ezinwanne na Ọgọọ chọrọ [*isi nri*].

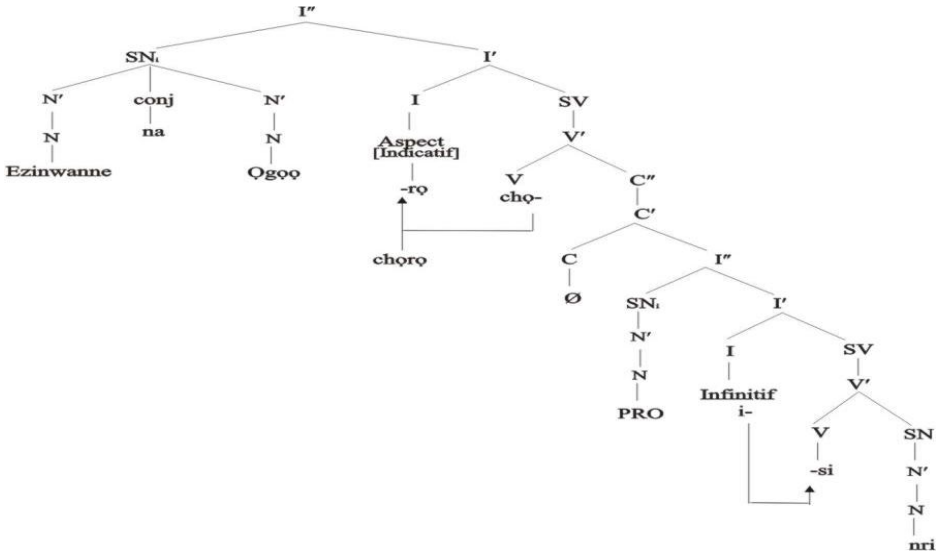



Fig. 54

D'abord nous remarquons qu'il n'y a pas de mouvement SN dans la fig. [54]. Mais l'indice *« i »* est employé pour indiquer la coindexation entre PRO et son antécédent. Le nœud C étant nul indique que les complétifs infinitifs ne sont pas introduits par le complémenteur en igbo. Observons aussi que le nœud « I » du complétif infinitif n'est nul en igbo. En igbo, le radical du verbe doit monter à l'inflexion pour recevoir le préfixe *« i »*, le marqueur de la forme verbale infinitive.

- **La monte**

Le phénomène syntaxique de la monte permet à SN sujet du complétif infinitif de se déplacer de sa position initiale de C″ en bas à une position en haut. Le SN sujet du complétif infinitif monte

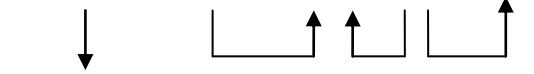
de sa position initiale du sujet de la proposition subordonnée complétive à la position du sujet du verbe de la proposition principale. Certains verbes appelés les verbes à montée provoquent ce type de mouvement SN. Les verbes à montée en igbo comme Mbah les a déjà énumérés comprennent : dị (ka), nwe ike, tosiri, kwesiri etc. (GB Syntaxe170). En igbo, les verbes à montée varient d'un dialecte à l'autre. Les phrases [206a] et [211a] sont les exemples du sujet des complétives infinitives réalisé par la monte.

i. $[_{SN}$ Ndidi$]_i$ tosiri $[_{I''}$ $t_i$ *ịga Ọnịcha echi*]. [206a]



*Rôle thêta nul* *Thème* *Agent* *Lieu*

ii. $[_{SN}$ Ndị ọgọ$]_j$ kwesiri $[_{I''}$ $t_j$ *ịzụta mmanya*]. [211a]



*Rôle thêta nul* *Thème* *Agent* *Thème*

Les verbes à montée *« tosiri* » et « *kwesiri* » n'assignent pas le rôle thématique aux arguments externes « *Ndidi* » et «*Ndị ọgọ* » dans les cas respectifs. Mais ces verbes assignent respectivement les rôles du lieu et du thème aux complétifs infinitifs « *ịga Ọnịcha echi* » et «*ịzụta mmanya*]. ». Le verbe du complétif infinitif « *ịga* » assigne les rôles thématiques de l'agent et du lieu ; et « *ịzụta* » assigne les rôles thématiques de l'agent et du thème. Dans le cas du rôle thématique de l'agent, les SNs sujet des complétifs infinitifs qui sont assignés ce rôle sont respectivement déplacés en laissant la trace, à la position du sujet des verbes *« tosiri* » et « *kwesiri* » des propositions principales. Pour démontrer que les verbes à montée n'assignent pas de rôles thématiques, nous réécrivons les phrases [206a] et [211a] ainsi :

iii. O tosiri [*Ndidi ịga Ọnịcha echi*]. [206b]
*Il suppose Ndidi aller Onitsha demain*.
Il suppose [que Ndidi va à Onitsha demain].

iv. O kwesiri [*Ndị ọgọ ịzụta mmanya*] [211b]

*Il suppose la belle famille acheter boisson.*

Il suppose [que la belle famille achète la boisson].

En observant les phrases [206b] et [211b], nous remarquons que les verbes à montée *« tosiri* » et « *kwesiri* » peuvent avoir pour sujet le pronom explétif « o » qui n'est pas un argument. Donc on n'assigne pas le rôle thématique à ce type de sujet. De plus les SNs sujets « *Ndidi* » et «*Ndị ọgọ* » retiennent leur position originelle avant le déplacement déjà démontré aux structures [206a] et [211a]. La représentation structurelle de la phrase [206a] peut se présenter ainsi :

- Ndidi tosiri [*ịga Ọnịcha echi*].

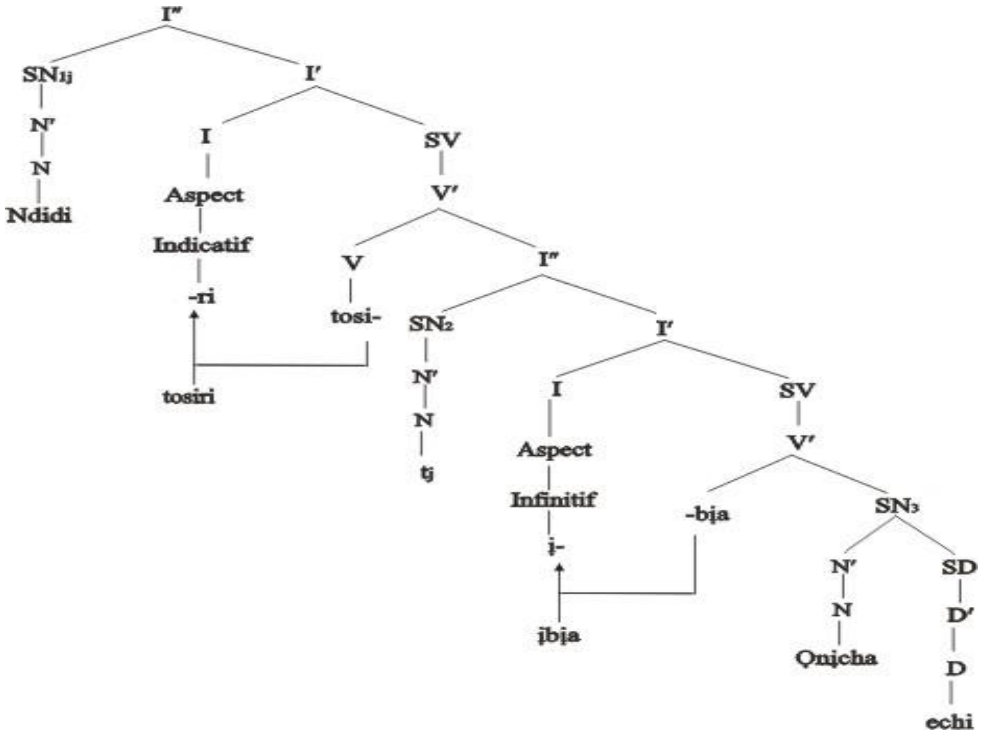



Fig. 55

En fig. [55], I″ domine la complétive infinitive. C″ ne domine pas la complétive infinitive parce que la position initiale du SN sujet « *Ndidi* » est à la position du sujet de la complétive infinitive « *ịga Ọnịcha echi ».* Mais par le processus de la transformation de déplacement, ce sujet bouge à la position plus haute et vide de celle de sujet de la proposition principale en laissant toujours la trace de son mouvement représentée par le « t » indexé. Le verbe du complétif infinitif « *ịga* »

assigne donc le rôle thématique au SN sujet « *Ndidi* » avant le processus de la transformation de déplacement. Remarquons aussi que la place de décollage du SN sujet « *Ndidi* » coindexe avec sa place d'atterrissage.

Les complétives infinitives peuvent être circonstancielles ou interrogatives en igbo. Les phrases [206a] à [211a] sont les exemples des complétives infinitives circonstancielles. Pour les complétives infinitives interrogatives, on ajoute le pronom personnel sujet qui doit s'accorder en nombre avec le sujet lexical. Le pronom ajouté se place en apposition avec le sujet lexical. Exemples :

- Ndidi o tosiri *[ịga Ọnịcha echi]*? [206c]

  *Ndidi elle supposer (ind) [aller Onitsha demain]*.

  Ndidi suppose-t-elle aller à Onitsha demain ?

- Ndị ọgọ ha kwesiri [*ịzụta mmanya*] ? [211c]

  *La belle-famille ils supposer (ind) [acheter boissson]*

  La belle-famille suppose-t-il [*acheter des boisssons*] ?

Les interrogatives seront analysées en détail plus tard dans ce travail.

- **La proposition subordonnée complétive tensée.**

Les complétives tensées sont les compléments dont les verbes sont tensés. Elles sont souvent introduites par un complémenteur. Les complétives tensées se catégorisent d'après leurs structures ou les renseignements qu'elles fournissent. Alors en igbo, les complétives tensées sont catégorisées en types suivants :

- Les propositions subordonnées circonstancielles
- Les propositions subordonnées interrogatives
- Les propositions subordonnées conjonctives
- Les propositions subordonnées subjonctives.

### i. Les propositions subordonnées circonstancielles

En igbo les complémenteurs des complétives circonstancielles sont: etu - *comment,* mgbe – *quand,* maka na- *parce que,* n'ihu na- *parce que,* ebe - *où,* kemgbe – *depuis,* tupu – *avant,* oge – *quand,* ka – *que.* « na » peut s'employer aussi avec les marqueurs du temps comme ci-dessous :

$$\text{na} + \left\{ \begin{array}{l} \text{afọ} \\ \text{ịzụ} \\ \text{ụbọchị} \end{array} \right\} - \textit{na}\ (\text{Prép}) + \left\{ \begin{array}{l} \textit{année} \\ \textit{semaine} \\ \textit{jour} \end{array} \right\}$$

Exemples des propositions subordonnées complétives circonstancielles sont :

- Akụdo hụrụ Nwachukwu [C *mgbe ọ na-alọta ọrụ*]. [212]

  Akụdo hụrụ Nwachukwu [C *mgbe ọ na-alọta ọrụ*].

  *Akudo voir (passé) Nwachukwu quand il (Aux) revenir (Prt) travail.*

  Akudo a vu Nwachukwu *quand il revient du travail*.

- Ọjịugo agaghị nzụkọ [C *n'ihi na o nwere onye ọbịa*]. [213]

  Ọjịugo agaghị nzụkọ [C *n'ihi na o nwere onye ọbịa*].

  *Ojiugo aller (Prt) Neg réunion parce qu'elle avoir (passé) visiteur*.

  Ojiugo n'assiste pas à la réunion *parce qu'elle a un visiteur.*

Les propositions subordonnées complétives circonstancielles sont en italiques. La représentation arborescente de la phrase [212] est ainsi :

- Akụdo hụrụ Nwachukwu *mgbe ọ na-alọta ọrụ*.

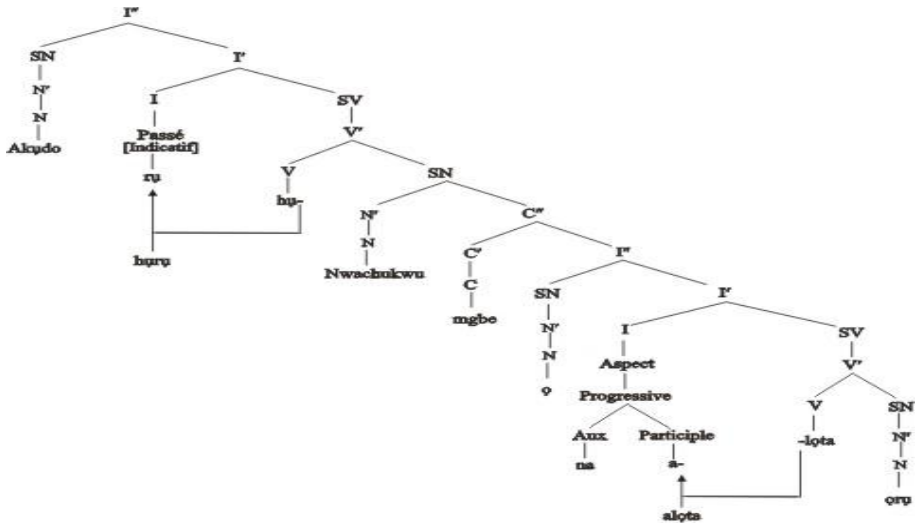



Fig. 56

La proposition subordonnée complétive circonstancielle est introduite par le complémenteur [C] « *mgbe* » dans la phrase [212]. Le C est alors la tête de la projection maximale de C″ qui domine tout élément constituant de la proposition subordonnée complétive circonstancielle «*mgbe ọ na-alọta ọrụ*».

### ii. Les propositions subordonnées interrogatives

Ce type de l'interrogative est toujours à la forme indirecte. Les verbes qui sélectionnent les complétives interrogatives en igbo sont : ma - *savoir*, jụ - *demander*, chọ - *vouloir*. Les interrogatives complétives en igbo sont introduites aussi par les mots interrogatifs « *Qu-* » suivants : ma(ka) – *si,* ebe – *où,* etu – *comment*, si – *que, si*, oge – *quand*, onye – *qui*, mgbe – *quand*, na – *si* etc. Les exemples des interrogatives complétives sont:

- Okoye na Okeke ajụọla [C□ *onye ga-anyata ụgbọ ala*]. [214]

  Okoye na Okeke ajụọla [C□ *onye ga-anyata ụgbọ ala*].

  *Okoye et Okeke demander (Perf) qui (Aux) conduire (Prt) voiture*

  Okoye et Okeke ont demandé [C□ *ce qui conduira la voiture*.

- Ụmụ agbọghọ na-ajụ [C□ *etu e si akpa ekete*]. [215]

  Umụ agbọghọ na-ajụ [C□ *etu e si akpa ekete*].

  *Demoiselles (Aux) demandent (prt) comment on manière faire (Prt) panier*.

  Les demoiselles demandent [C□ *comment on fait le panier*].

Les propositions subordonnées complétives interrogatives sont en italiques et les mots interrogatifs sont en ombrages. La représentation arborescente de la phrase interrogative [214] peut se présenter ainsi :

- Okoye na Okeke ajụla *onye ga-anyata ụgbọ ala*.

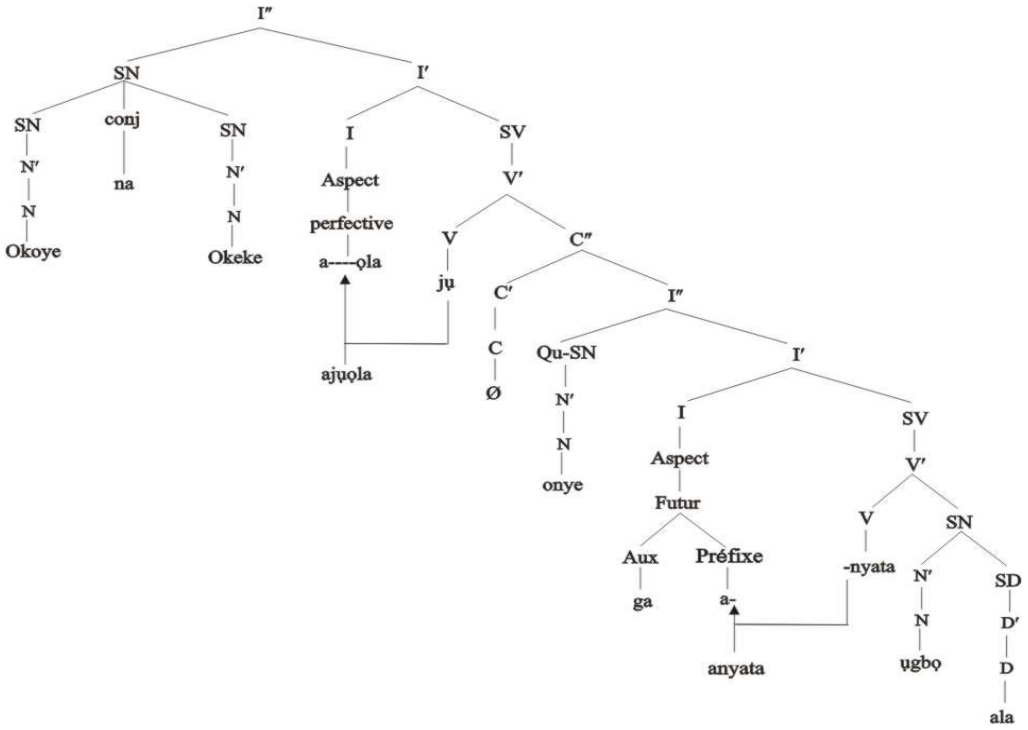



Fig. 57

Notons que le nœud « C » est nul mais sa projection maximale C″ domine toujours la proposition subordonnée interrogative «*onye ga-anyata ụgbọ ala*». Le mot d'interrogation « *onye* » représenté par « Qu-SN » occupe la position de SN et non pas celui du complémenteur. Voilà pourquoi le C est nul dans les structures interrogatives subordonnées.

### iii. Les propositions subordonnées conjonctives.

Ce type de complétifs est introduit par les conjonctions. Les conjonctives ne sont pas classifiées en igbo d'après leur fonction grammaticale mais d'après leur forme syllabique. Les conjonctions monosyllabiques s'emploient pour la coordination ainsi que la subordination. Ce groupe de conjonctions comprend les suivants : na – *et, que ;* ma – *mais, ou, si* et ka – *... et ..., ou, que, pour que.* D'après l'observation de Nwachukwu, « *Kama – mais, au lieu de, à la place »* est la seule conjonction dissyllabique qui comme les conjonctions monosyllabiques s'emploie pour la coordination ainsi que la subordination (Conjonctions in igbo syntaxe 64). Dans la plupart des

cas, les complétives conjonctives sont des complétives circonstancielles. Les exemples des propositions subordonnées conjonctives sont:

- Jụọ ha *ma ha ama ụzọ a*. [216]
  *Demande les si ils (Préfixe) connaitre chemin ce.*
  Demande-les *s'ils connaissent ce chemin.*

- Ha amaghị *na taa bụ ahịa Eke*. [217]
  *Ils (Préfixe) savoir (Neg) que aujourd'hui est marché Eke.*
  Ils ne savent pas qu'aujourd'hui c'est le jour du marché d'Eke.

- Nye nwoke a nri a *kama I ga-aghafu ya*. [218]
  *Donne homme ce repas ce au lieu de tu (Aux) jeter (Prt) le.*
  Donne ce repas à cet homme *au lieu de le jeter*.

Les propositions subordonnées conjonctives sont en italiques et les complémenteurs conjonctifs qui les introduisent sont assombris. La représentation arborescente de la phrase [216] est ainsi :

- Jụọ ha *ma ha ama ụzọ a*.

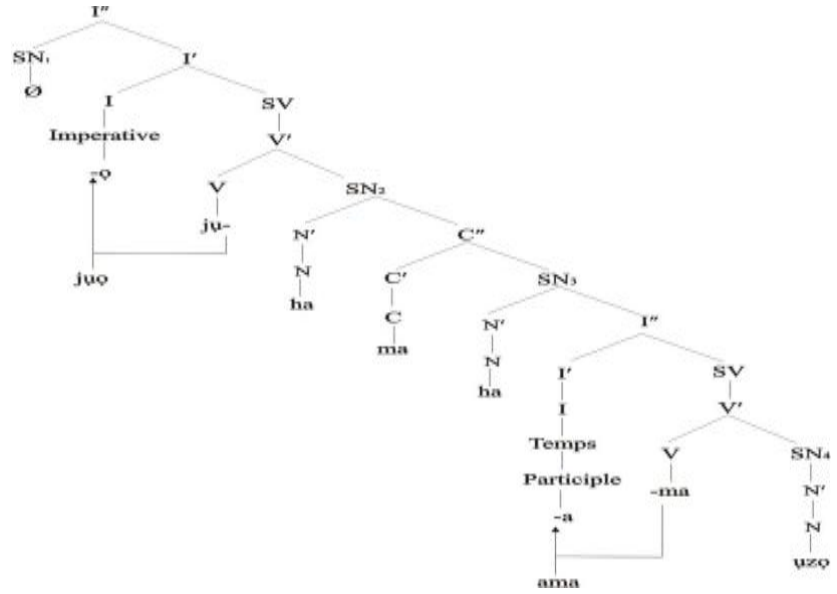



Fig. 58

Le $SN_1$ de cette structure est vide parce que c'est une structure impérative. Nous la discuterons en détail à 5.2.3. Observons que le C est la conjonction «*ma*» qui introduit la proposition subordonnée conjonctive « *ma ha ama ụzọ a* ».

**iv. Les propositions subordonnées subjonctives.**

En igbo, le marqueur des subjonctives complétives est « *ka – que* ». Les exemples des propositions subordonnées subjonctives sont :

- Ụmụnna chọrọ *ka e mechie okwu a*. [219]
  *Les parents vouloir (Passé) qu'on fermer (subj) problème ce.*
  Les parents veulent *que ce problème soit résolu*.
- O kwesiri *ka anyị pụta n'oge*. [220]
  Il falloir (Passé) *que nous sortir (Présent) en temps*.
  Il faut *que nous sortions à l'heure*.

Les propositions subordonnées subjonctives introduites par le marqueur subjonctive « *ka* » sont en italiques.

Pour bien démonter la structure des complétives conjonctives tensées nous représenterons la phrase [219] ainsi l'aide arbre syntagmatique :

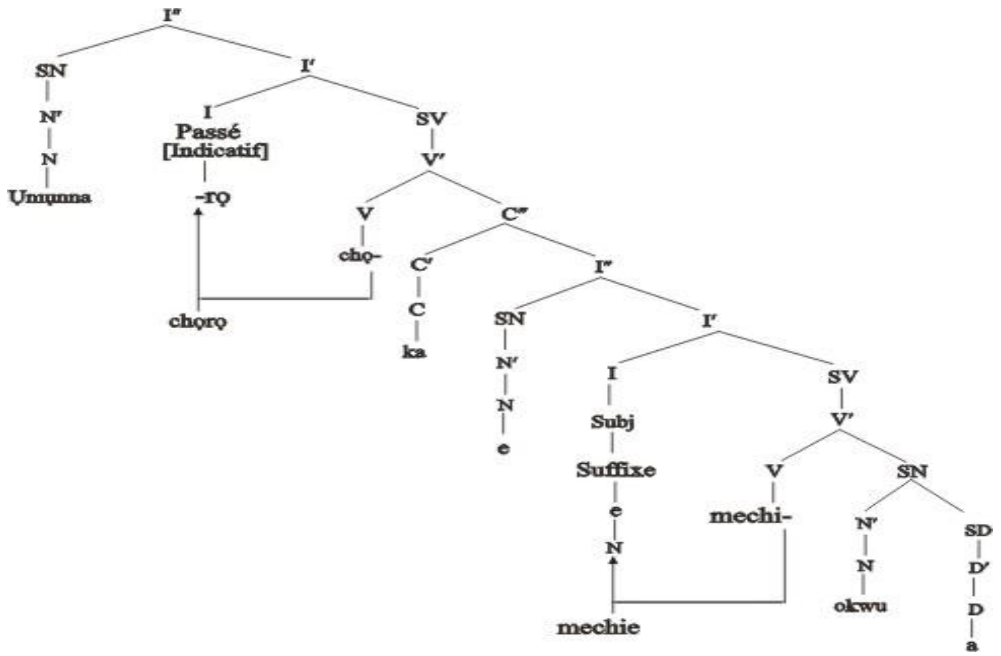



Fig. 59

Le marquer du subjonctif « ka » est le complémenteur de la complétive conjonctive *« ka emechie okwu a »*. La proposition subordonnée participiale n'existe pas en igbo parce que le temps participial ne s'emploie pas en igbo.

B. **La coordination en igbo.**

Le processus de la coordination en igbo peut se réécrire ainsi :

I" … conj ….

I" ⟶ X + conj + X

La coordination est réalisée en employant les éléments de la conjonction qui sont : na – *et ;* ma – *mais, pourtant, aussi, ou*; ma … ma – *les deux, soit ... soit ...;* ka – *et, ou, ainsi ;* ka … ka – *soit* ---- *soit* ; si --- ou; mana – *mais;* kama – *mais*; et kwa – *aussi.* Dans la plupart des cas, c'est le contexte qui détermine le sens d'une conjonction. Exemples :

- Agadi nwaanyị ahụ na nwa ya nwaanyị bi n'ịba a. [221]

  *Vieille femme là et enfant sa fille habite dans case cette.*

  La vielle femme là et sa fille habitent dans cette case.

- Okwunna dị mkpụmkpụ ma nwunye ya toro ogologo. [222]

  *Okwunna est court mais femme sa grandir (Passé) grand.*

  Okwunna est court mais sa femme est grande.

- Adaọra mere ọfụma n'ụlọ akwụkwọ ; Obi mekwara ọfụma. [223]

  *Adaora faire (Passé) bien à l'école ; Obi faire aussi (Passé) bien.*

  Adaora a bien fait à l'école ; Obi a bien fait aussi.

Les conjonctions de coordination sont mises en relief. La conjonction de coordination « *kwa* » de la phrase [223] se trouve vers la fin de la deuxième proposition indépendante « Obi mekwara ọfụma ». La phrase [223] se comporte de deux propositions indépendantes et juxtaposées qui sont reliées par le point virgule [;] et la conjonction de la coordination « *kwa ».* Pour bien démontrer le processus syntaxique de la coordination, la représentation arborescente des phrases [221] et [222] sont faites ci-dessous :

- Agadi nwaanyị ahụ na nwa ya nwaanyị bi n'ịba a.

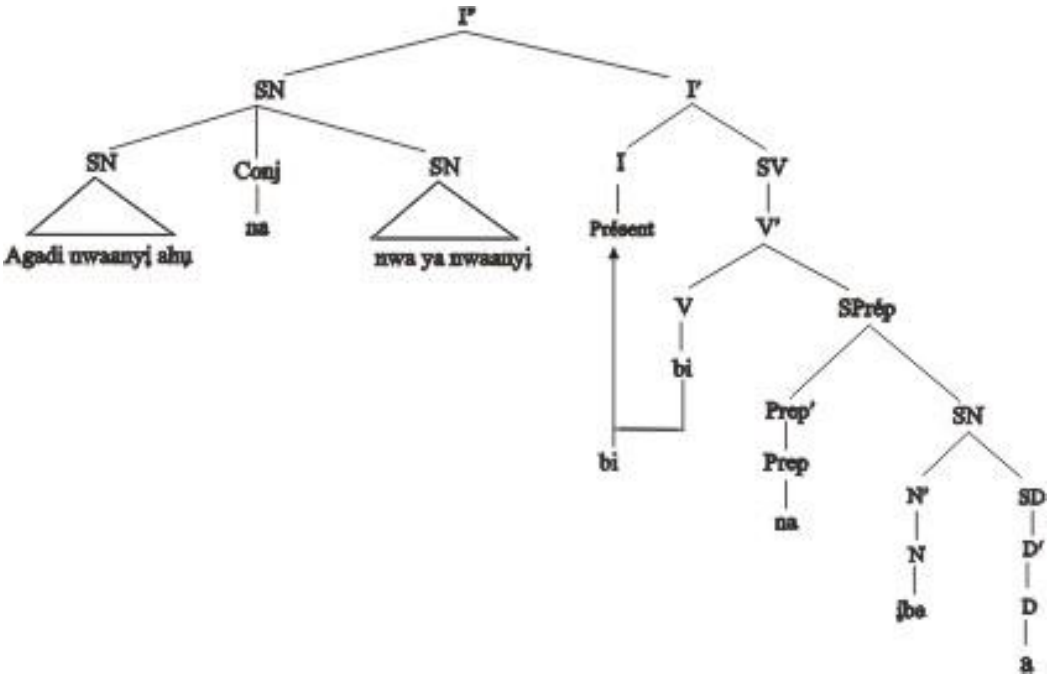



Fig.60

Les constituants coordonnés par la conjonction de la coordination « *na* » sont les SNs sujets « *Agadi nwaanyị ahụ* » et « *nwa ya nwaanyị* ».

- Okwunna dị mkpụmkpụ ma nwunye ya toro ogologo.

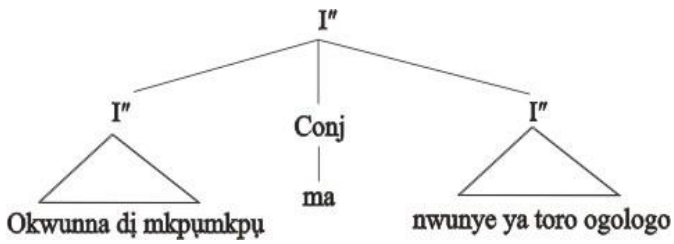



Fig. 61

Deux phrases sont coordonnées par la conjonction de la coordination « *ma* » en fig. [61]. Ces phrases sont « *Okwunna dị mkpụmkpụ* » et « *nwunye ya toro ogologo* »

### C. La Juxtaposition

La juxtaposition est la coordination faite en employant ces signes de ponctuation: *virgule [,]*, *point virgule [;]* ou *deux point [:]*. Exemples des phrases complexes construites par la juxtaposition en igbo sont :

- Udoka tetara ụra n'oge, zaa ezi, hichaa ụlọ ma sikwa nri. [224]

  *Udoka lever (Passé) sommeil à tôt, balayer (Imp) cour, nettoyer (Imp) maison et cuir (Imp) aussi repas.*

  Udoka se lève tôt, balaie la cour, nettoie la maison, et fait aussi la cuisine.

- Obiọma ehighi ụra ; ọ na-eche ụgwọ o ji. [225]

  *Obiọma dormir (Neg) sommeil ; elle penser (Prog) dette elle tient.*

  Obiọma ne dort pas ; elle pense de sa dette.

- Ọ bụ Eluma, nwa Obiọra, bụrụ ịbụ, bi n'Ọnịcha. [226]

  C'est *Eluma, enfant Obiora grossir (passé) grosseur, habite Onitsha.*

  C'est Eluma, le fils d'Obiora, qui est grand, qui habite à Onitsha.

L'apposition comme nous l'avons déjà précisée est aussi un cas de juxtaposition. La phrase [226] a des propositions apposées. Les propositions qui suivent la première proposition (la proposition principale « *Ọ bụ Eluma (C'est Eluma)* ») jouent le rôle du modificateur à cette proposition principale qui les précède. Ayant examiné la composition structurelle des phrases simples et complexes, nous passons toute suite à la analyse syntagmatique des types de phrases : déclaratives, exclamatives et interrogatives.

### 5.2 Relations syntagmatiques entre les éléments des phrases en igbo

L'analyse des rapports syntagmatiques entre les éléments des phrases déclaratives, interrogatives et impératives en igbo, est faite dans cette section en employant la théorie des principes et des paramètres surtout les modules x-barre et gouvernement. Ces modules nous permettent de bien démontrer l'ordre de précédence et l'hiérarchie de dominance entre les éléments de ces phrases. Les règles qui permettent d'engendrer les types des phrases mentionnées sont examinées. Les rapports linéaires qu'entretiennent les éléments de chaque

type de phrase sont aussi minutieusement étudiés. La parenthèse étiquetée et l'arbre structurel sont employés pour bien démontrer les rapports syntagmatiques entre les éléments des phrases. Le type de transformation qui s'applique à la structure profonde de chaque type de phrase pour la transformer à la structure de surface est aussi considéré.

### 5.2.1 La phrase déclarative

Généralement en igbo, la phrase déclarative est de l'ordre S + V + O. Le sujet est souvent à la position initiale, suit du verbe et finalement l'objet ou complément. Exemples :

- Nne na-esi ofe. [227]
  S V O

  *Maman (aux) cuire (prt) sauce.*

  Maman prépare la sauce.

« *Nne* » est le sujet, « *esi* » est le verbe précédé par l'auxiliaire « *na* » qui indique l'action au courant ou en progrès. « *ofe* » est l'objet direct.

- Ụmụokorobịa jere *ebe ha ga-agba bọlụ*. [228]
  S V C

  *Enfants jeunes hommes aller (passé) où ils (Aux) jouer (prt) balle*.

  Les jeunes hommes sont allés là *où ils vont jouer le foot*.

« *Ụmụokorobịa* » est le sujet, « *jere* » le verbe, et « *ebe ha ga-agbaa bolu »* est le complément circonstanciel de lieu. Des phrases [227] et [228] nous pouvons formuler les règles suivantes qui permettent à engendrer les phrases déclaratives en igbo.

$R_1$: Ph ⟶ SN + I + { SV / C }

$R_2$: SN ⟶ N + [SD]

$R_3$: SV ⟶ V + SN + [SPrép]

$R_4$: SD { démonstratifs / adjectifs / numéraux / quantificateurs etc. }

$R_5$ : I ⟶ { aspect, temps, Neg etc. }

$R_6$ : C ⟶ PSC (proposition subordonnée complétive)

Nous faisons l'analyse de la phrase déclarative en igbo sous deux formes :

- La forme affirmative
- La forme négative

**i. La phrase déclarative à l'affirmatif.**

En appliquant les règles proposées ci-dessus, nous pouvons engendrer les phrases déclaratives comme les suivantes à la forme affirmative :

- Onyema asachala ahụ. [229]
  *Onyema se laver (perf) corps.*
  Onyema a pris la douche.
- Ndị inyom obodo zara ama ukwu. [230]
  *Les femmes village balayer (passé) place grandeur.*
  Les femmes du village ont balayé la place publique.
- Ndị obodo kwekọrịtara na ha ga-arụ ụlọ ọgwụ. [231]
  *Les villages se convenir (Ind) qu'ils (Aux) construire (Prt) maison médicament*.
  Les villageois se conviennent qu'ils vont construire l'hôpital.

L'analyse des phrases complexes est déjà faite à la 5.1.2. Alors, seule l'analyse des phrases simples [229] et [230] est faite ci-dessous :

- Onyema asachala ahụ.

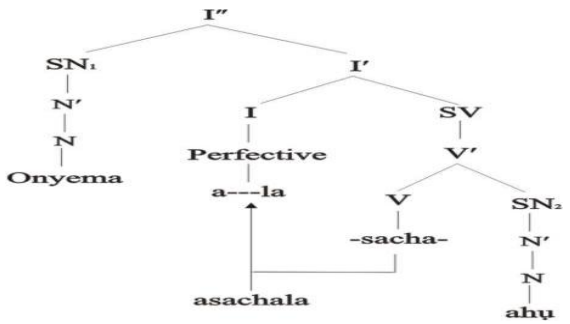



Fig. 62

En igbo l'aspect perfectif reçoit les affixes de l'inflexion. Les préfixes « *a/e* » s'emploient selon la règle de l'harmonie vocalique. Cette règle exige que les préfixes soient en harmonie avec les voyelles du radical verbal en question. Le marqueur de la perfective est la suffixe « la ». La transformation majeure en fig. [62], c'est le mouvement V – I où le verbe doit monter à la position de l'inflexion pour recevoir les affixes qu'il exige.

- Ndị inyom obodo zara ama ukwu.

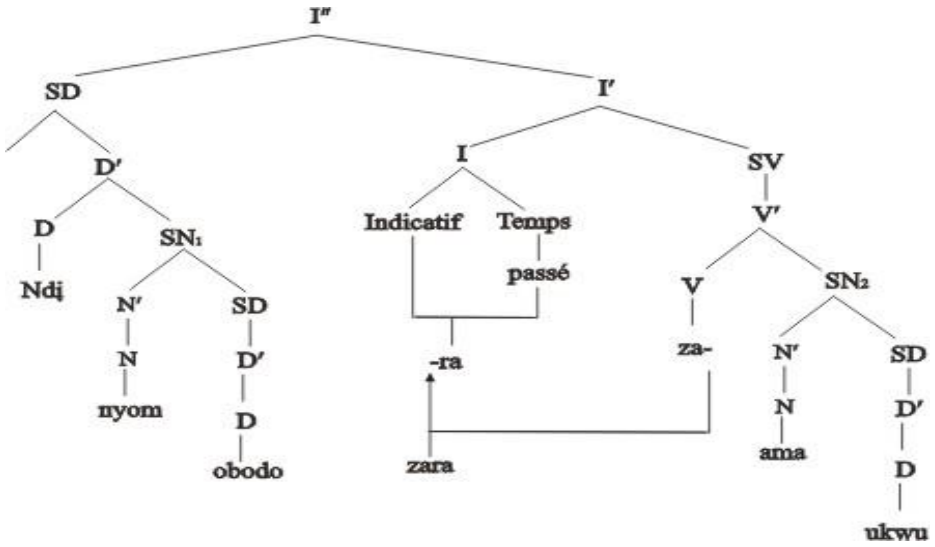



Fig. 63

Il semble que la structure de la phrase [230] est différente des celles d'autres phrases igbo qu'on a analysées jusqu'à ici. Dans la structure [230] le déterminant « *ndị* » précède le nom « *inyom* » qu'il détermine. Normalement en igbo sauf dans le cas de l'adjective « *ajọ* » tous les déterminants et les compléments d'un nom suivent le nom qu'ils déterminent. Mais la position du marqueur des noms pluriels « ndị » présente aussi l'exception à cette règle. Observons aussi que les noms « *obodo* » et « *ukwu* » qui sont respectivement dans le $SN_2$ et le $SN_4$ jouent le rôle du modificateur. « *ukwu* » en tant qu'adjectif dans ce contexte, qualifie le nom « ama ». « *obodo* » retient toujours sa nature nominale en fonctionnant comme le modificateur de « *inyom* ». Réexaminons-nous alors la règle [2] de SN déjà proposée à la page 140.

$$R_2\text{: SN} \longrightarrow \text{N} + [\text{SD}]$$

Mais certains déterminants et modificateurs précèdent le nom. Alors nous réécrivons la règle [2] comme suit :

$R_8$: SN ⟶ [SD] + N + [SD]

Cette règle permet d'engendrer les structures SN comme celle du $SN_1$ de la phrase [230]. Dans la déclarative affirmative, la transformation principale est celle de mouvement V-I qui est bien démontré dans les figures [62] et [63].

### ii. La phrase déclarative au négatif.

Généralement en igbo la négation est marquée par le suffixe « *ghi* ». La forme de la structure négative en igbo est déterminée par l'aspect verbal employé dans la phrase en question. Le suffixe et certaines axillaires marquent la négation. En affirmant ce fait, Uwalaka observe que la négation en igbo est réalisée généralement par l'affixation et le ton (Igbo Grammar 95). Nous commençons avec le suffixe « ghi ».

#### ❖ L'emploi du suffixe « ghi » pour la négation.

L'emploi du suffixe « ghi » s'applique aux deux groupes verbaux d'après la classification d'Oluikpe (*English* 14-15). Ces groupes sont :

- Les non-perfectifs.
- Les perfectifs

#### a. Les non-perfectifs

Toutes les formes verbales qui ne sont pas à la forme perfective prennent cette forme de négation. Les formes verbales non-perfectifs sont: le futur, l'indicatif, et le progressif. Les formes verbales progressives et futures sont accompagnées toujours par l'auxiliaire qui porte le suffixe de la négation. Mais l'indicatif qui est aussi une structure verbale non-perfective ne s'est pas accompagné par les auxiliaires, alors le verbe porte le suffixe de négation. D'où nous pouvons formuler les règles suivantes qui permettent d'engendrer la structure négative en igbo :

- Règle A : Non-perfectifs avec auxiliaire.

  SV ⟶ Préfixe + Aux + Neg(*ghi)* + préfixe[*a/e*] + V(*radical*) + O (*objet*).

Des règles A, nous pouvons engendrer les phrases négatives suivantes :

- Anyị agaghị-amụ egwu ọhụrụ. [232]
  Anyị agaghị-amụ egwu ọhụrụ
  *Nous (Préfixe+Aux+Neg) apprendre (Prt) chanson nouvelle.*

  Nous n'apprenons pas une nouvelle chanson.

- Okeke anaghị-agụ iduuazị. [233a]
  Okeke anaghị-agụ iduuazị.
  *Okeke (Préfixe+Aux+Neg) lire (Prt) roman.*

  Okeke ne lit pas le roman.

Le suffixe « *ghi* » et le préfixe *« a »* (qui est en harmonie avec la voyelle de l'auxiliaire) sont ajoutés à l'auxiliaire des formes verbales progressives et futures pour les mettre au négatif. La phrase [232] peut se représenter ainsi:

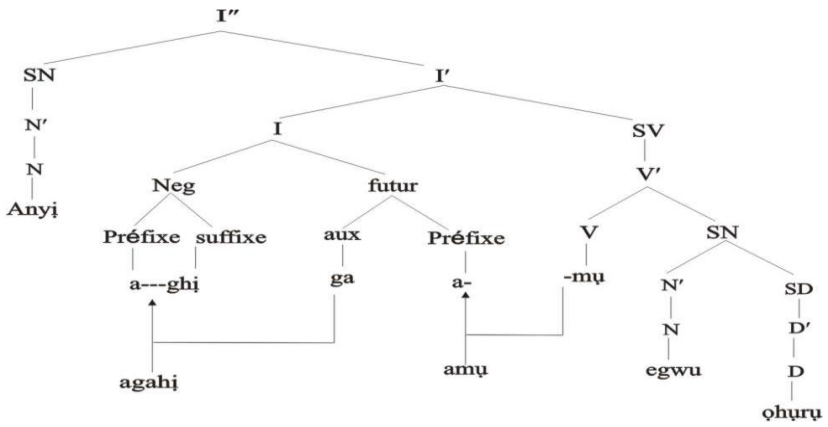



Fig. 64

En figure [64], on observe qu'il y a deux mouvements. Le 1$^{er}$ est le mouvement intra-constituant entre les constituants de l'inflexion : « Aux » et « Neg ». Le 2$^{e}$ mouvement est un mouvement inter-constituant entre le verbe et l'inflexion.

- Règles B : Non-perfectifs sans auxiliaire.

  SV ⟶ [Préfixe (a/e)] + V (radical) + Neg (ghi)

Remarquons que le préfixe est facultatif. On n'ajoute pas le préfixe lorsque le sujet de la phrase négative est le pronom impersonnel ou le pronom sujet du singulier: « *e, m, i,* et *o* ». Mais pour toutes les autres structures négatives de la forme verbale « non-perfective sans auxiliaire », on ajoute le préfixe. Exemples :

- I meghi mkpọtụ n'ụlọ ụka. [234]
  *Tu faire (Neg) les bruits à église.*
  Tu n'as pas faire les bruits à l'église.
- Ụnụ emeghi mkpọtụ n'ụlọ ụka. [235]
  Vous (Préfixe) faire (*Neg) à église.*
  Vous n'avez pas fait les bruits à l'église.
- Okeke agụghị ịdụazụ ahụ. [233b]
  *Okeke (Préfixe) lire (Neg) roman là.*
  Okeke n'a pas lu le roman.

La phrase [234] ne prend pas le préfixe à la structure de surface parce que son sujet est le pronom personnel sujet du singulier « *I* », alors le préfixe est effacé. Rappelons-nous que les pronoms sujets singuliers s'emploient d'après la règle d'harmonie vocalique. La représentation structurelle de la structure négative [233b] est ainsi :

- Okeke agụghị iduuazụ ahụ.

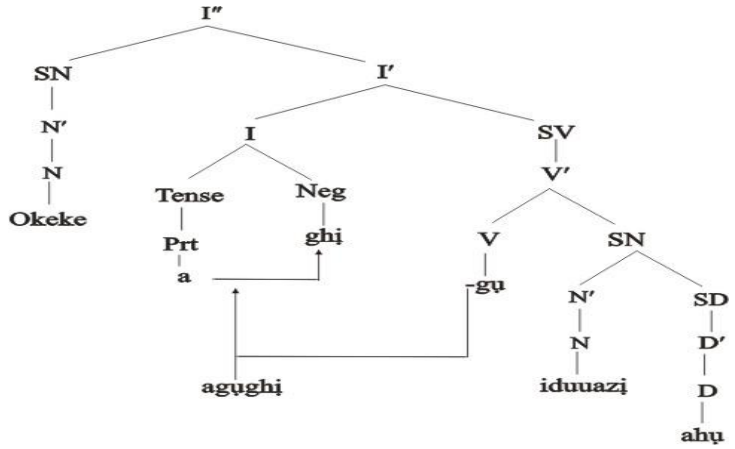



Fig. 65

En fig. [65], on observe deux mouvements. Le 1$^{er}$ est le mouvement V-I. Le verbe « gu » monte à l'inflexion pour prendre son affixe correspondant. Puis on a le mouvement intra-constituant où le verbe tensé se déplace vers le nœud « Neg » pour prendre le suffixe de négation.

### ii. Les perfectifs

La structure négative des perfectifs en igbo peut s'engendrer en appliquant la règle suivante :

- Règle C: SV ⟶ [Préfixe (*a/e*)] + V (radical) + Neg (*be* + *ghi*) + O.

Il y a deux morphèmes bornés qui marquent la négation dans la forme verbale perfective. Ces morphèmes sont les suffixes « *be* » et « *gh*i » employés ensemble comme « *beghi* ». Ce suffixe de négation est l'équivalent de « *pas encore* » en français. Remarquons que le Préfixe (*a/e*) est facultatif comme dans le cas des *non-perfectifs sans auxiliaires*. En appliquant la règle [c] ci-dessus, nous pouvons engendrer la phrase négative suivante au perfectif:

- O kwubeghi eziokwu. [236]

  *Il/Elle dir*e *(Neg) vérité.*

  Il/Elle n'a pas encore dit la vérité.

Les suffixes de négation sont hachurés. Pour bien démontrer notre analyse, la représentation arborescente de la phrase [236] est faite ainsi :

- O kwubeghi eziokwu.

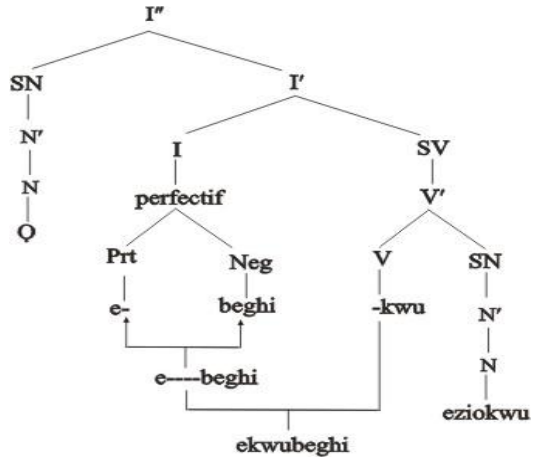



Fig. 66

Dans la phrase [236], il y a la troncation du préfixe « *e* » à la structure de surface à cause de présence du pronom personnel sujet singulier « *o* ». Nous illustrons la structure profonde et la structure de surface de la phrase [236] comme suit :

- SP – O ekwubeghi eziokwu.
- SS – O kwubeghi eziokwu.

❖ **Les auxiliaires porteurs de la négation.**

Il y a certains auxiliaires qui sont naturellement les porteurs de la négation en igbo. Ces auxiliaires sont « *di* » et « *ma* ».

a. L'auxiliaire « *di* » - Il y a deux « *di* » en igbo :

i. le « *di* » qui veut dire « être » en français. Exemple :

- Ọ dị n'ebe a. [237]
  Il est ici.

ii. Le « *di* » porteur de la négation. Exemple :

- Amaka adị(*ghị*) ekwu okwu. [238]
  *Amaka (Préfixe + Aux + [Neg]) parler (Prt) parole.*
  Amaka ne bavarde pas.

Le « *di* » négatif est un marqueur négatif de la forme verbale progressive. Cette forme verbale se compose de l'auxiliaire et le participe du verbe. Dans la phrase [238], le auxiliaire « *di* » prend obligatoirement le préfixe « *a* » et facultativement le suffixe « *ghi* ». Donc, l'effacement du suffixe « *ghi* » ne change pas la valeur sémantique de la phrase.

b. L'auxiliaire « *ma* » : L'auxiliaire « *ma* » est un marqueur de négation de la forme verbale future. Par rapport à « *di* », on n'ajoute pas le suffixe « *ghi* » à l'auxiliaire « ma ». c'est seulement le préfixe « *a* » qu'on ajoute à « ma ». Exemple :

- Emeka ama-asaa ahụ. [239]
  Emeka (*Prefixe + Aux) se laver (Prt) corps*.
  Emeka ne prendra pas un bain.

Examinons la phrase déclarative à la forme passive en igbo ayant fait l'analyse des rapports syntagmatiques qu'entretiennent les éléments de la phrase déclarative à la forme affirmative et négatif.

### iii. La structure passive en igbo

La structure passive n'existe pas en igbo. Ce fait est affirmé aussi par Oluikpe dans son livre « *English in Igboland* » (142-143). Mbah aussi a observé que la notion de la passivité n'existe pas en igbo car d'après lui la langue igbo comme les autres langues africaines n'a pas de morphologie appropriée pour s'exprimer à la passive (*GB Syntax* 62). Nous rejetons cette conclusion de Mbah et nous estimons que chaque langue est complète en elle-même. Une langue est dite complète si elle satisfait le critère de la communication du contexte cultural de son locuteur. C'est tort de juger une langue par le critère du contexte culturel de l'autre. Alors, la langue igbo ne manque rien en morphologie parce que dans la communauté igbo, on peut tout exprimer avec la langue igbo. Donc à notre avis, la forme passive n'est pas une façon de s'exprimer chez les igbo.

## 5.2.2. La phrase interrogative [Ahịrịajụjụ].

Pour ce travail nous nous limitons aux deux types de l'interrogative :

I. L'interrogative totale
II. L'interrogative partielle.

Chaque type d'interrogative est divisé en deux formes : la forme directe et la forme indirecte.

### I. L'interrogative totale [Ajụjụ « *eē* » ma ọ bụ « *eè* »].

Comme son nom l'indique en igbo, ce type de question exige la réponse suivante: « *eē* - *oui,* » ou« *eè*- *non* ». L'interrogative totale peut être directe ou indirect.

#### a. L'interrogative totale directe

En igbo, l'interrogative totale directe est engendrée par deux moyens :

- En employant le SN sujet pronominal.
- En mettant en apposition le SN sujet pronominal.

i. L'emploi du SN sujet pronominal

Généralement en igbo, les interrogatives totales directes sont engendrées en employant les pronoms personnels sujets en ton bas, placés au début de la phrase. Exemples

- Ha arụchaala ụlọ a? [240]

  *Ils construire finir (Perf) maison cette*?

  Ils ont fini la construction de cette maison?

- I na-enye ya ego? [241]

  *Tu (Aux) donner (Prt) lui argent ?*

  Tu lui donnes de l'argent ?

Observons que les phrases [240] et [241] commencent avec Le SN sujet pronominal qui est indiqué en le mettant en relief. La structure de la phrase [240] peut se représenter ainsi :

- Ha arụchaala ụlọ a?

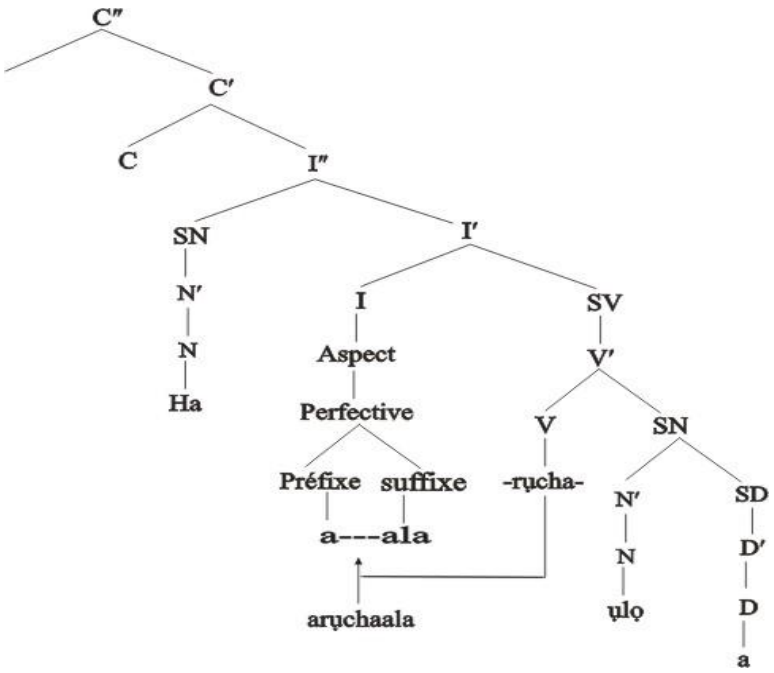



Fig. 67

La phrase interrogative totale directe démontrée en figure [67] est la même que celle de la phrase déclarative simple. Le nœud « C » est vide. Mais c'est l'accent mis sur le pronom « Ha » qui rend cette phrase qui est ordinairement une phrase déclarative celle de l'interrogative.

ii. L'apposition du SN sujet pronominal.

Dans ce type de l'interrogative totale directe, le pronom personnel sujet se met en apposition avec le sujet lexical qui le précède. Le pronom personnel sujet apposé doit être en accord avec la personne et le nombre du sujet lexical qui le précède. Exemples :

- Orji$_i$, o$_i$ gara ahịa ? [242]

  *Orji, il aller (Passé) marché ?*

  Orji est-il allé au marché ?

- [Mụ na Ụjụ]$_j$, anyị$_j$ ga-echu mmiri? [243]

  *Moi et Ụjụ, nous (Aux) apporter (Prt) eau ?*

  Ụjụ et moi, allons-nous apporter de l'eau ?

L'accord entre le SN sujet lexicaux et le SN sujet pronominaux apposés est indiqué par l'indice. La représentation arborescente de la structure interrogative totale directe [242] est ainsi:

- Orji$_i$, o$_i$ gara ahịa ?

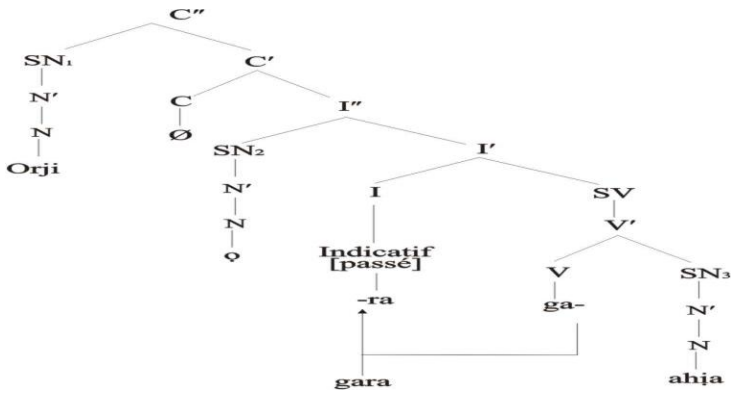



Fig. 68

Dans la fig. [68], le $SN_1$ « *Orji* » est le spécificateur de C′, alors cette position n'est pas vide ici par rapport à la fig. [67].

**L'interrogative totale indirecte**

Comme son nom l'indique, l'interrogative totale indirecte est un type d'interrogative dont la proposition subordonnée porte le marqueur de l'interrogation comme : « *na - si* » ou « *ma - si* ». Les propositions subordonnées interrogatives totales sont souvent introduites par ces marqueurs de l'interrogation. Il y a aussi certains verbes de la proposition principale qui sélectionnent la proposition subordonnée interrogative. Ces verbes comprennent : chọ ịma – *vouloir savoir*, jụ - *demander*. Exemples :

- Emeka na-ajụ *ma ị ga-aga ọrụ*. [244]
  *Emeka (Aux) demander (Prt) si tu (Aux) aller (Prt) travail*.
  Emeka demande *si tu iras au travail.*
- Anyị chọrọ ima *ma unu alọtala akwụkwọ*. [245]
  *Nous vouloir (Passé) savoir si vous revenir (Perf) école.*
  Nous voulons savoir *si vous êtes revenu(e)s de l'école*.

Les interrogatives totales indirectes sont en italiques introduites par le complémenteur « *ma* » qui est mis en relief. La représentation structurelle de la phrase [244] est ainsi :

- Emeka na-ajụ *ma ị ga-aga ọrụ*.

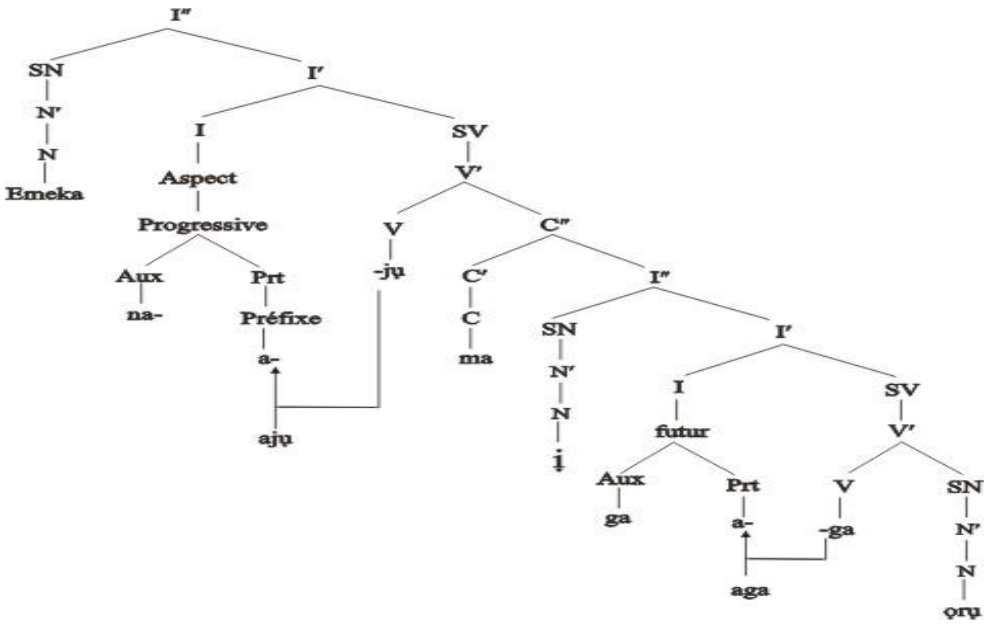



Fig. 69

Le complémenteur « *ma* » qui introduit la proposition subordonnée interrogative totale « *ma ị ga-aga ọrụ* » est la tête de la projection maximale C″. Remarquons que la proposition subordonnée interrogative est sélectionnée par le verbe « na-ajụ » de la proposition subordonnée principale.

## II. L'interrogative partielle [Ajụjụ nke njụajụjụ]

Les interrogatives partielles sont généralement caractérisées par la présence des *mots interrogatifs* [MI] appelés « *mkpụrụokwu njụajụjụ* » qui sont : onye – *qui;* kedu – *comment* ; ole – *combien*; ebee – *où*; olee – *comment, qui, quand où; lequel/laquelle;* gịnị – *quoi, que* ou *pourquoi*. Ces mots interrogatifs peuvent se combiner avec les adverbes nominaux pour construire la forme composée des interrogatives. Exemples : ole etu – *comment,* olee mgbe – *quand*, ole nke – *lequel/laquelle*. L'interrogative partielle peut être aussi directe ou indirecte.

### a. L'interrogative partielle directe

Nous faisons l'analyse des interrogatives partielles directes en les considérant à deux niveaux (les nouveaux SP et SS) pour bien démontrer le mouvement des éléments de Qu-syntagme. Exemples :

| | **Structure Profonde [SP]** | **Structure de Surface [SS]** | |
|---|---|---|---|
| ○ | I nyere Ọlụchukwu gịnị? | - Gịnị$_j$ *ka* i nyere Ọlụchukwu t$_i$? | [246] |
| | *Tu as donné à Oluchukwu quoi ?* | - *Qu$_j$ 'as-tu donné à Oluchukwu t$_j$?* | |
| ○ | Ọ zụrụ olee akwa? | - Olee akwa$_i$ *ka* ọ zụrụ t$_i$? | [247] |
| | Il*/Elle a acheté quel tissu?* | - *Quel tissu$_i$ a-t-il/elle achetét t$_i$?* | |
| ○ | *Unu mere kedu? Ha mere olee? | - Kedu$_i$ ka unu mere t$_i$? | [248] |
| | *Vous allez comment ?* | - *Comment$_i$ allez-vous$_i$?* | |

Les mots interrogatifs [MI] sont en italiques. Dans les phrases [246] et [247], nous observons que les mots interrogatifs bougent de la position finale à la position initiale. La trace de ce mouvement est indiquée par l'indice. Mais, dans la phrase [248], le MI « *kedu* » retient toujours

sa position initiale. Naturellement, dans une phrase interrogative le MI « *kedu* » occupe toujours la position du spécificateur de C′. Notons que sa position n'est pas en conséquence d'aucun processus transformationnel de mouvement comme le cas des autres MI. La représentation arborescente de la phrase [246] est faite ci-dessus :

1. SP: I nyere Ọlụchukwu gịnị?

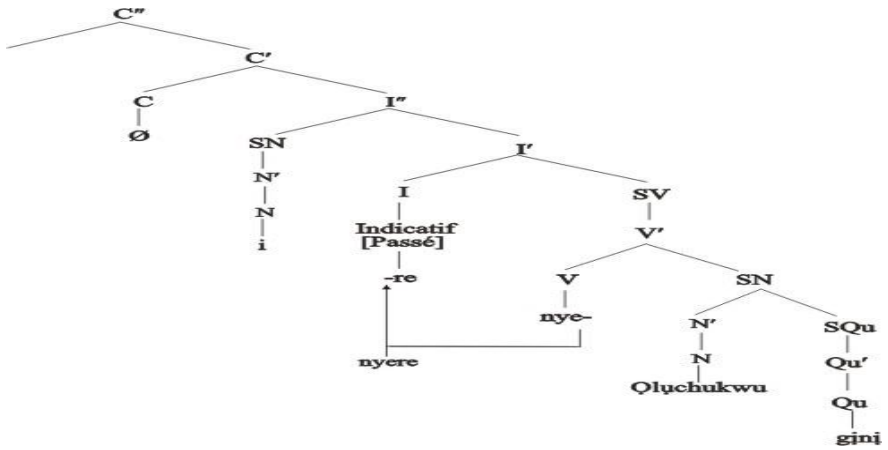



Fig. 70

- SS: Gịnị$_i$ *ka* i nyere Ọlụchukwu t$_i$?

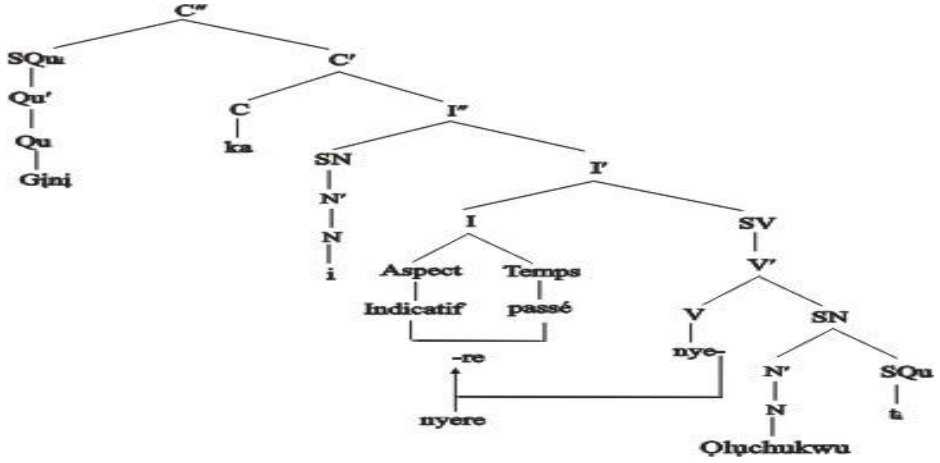



Fig. 71

En fig. [70] et [71], le SQu (le syntagme interrogatif constitué d'un mot interrogatif ou un groupe de mots avec un noyau interrogatif) est déplacé de sa position de la fin de la structure à la position initiale du Spec de C′. Ce mouvement est marqué par l'indice dans l'arbre. Il y a aussi l'insertion du complémenteur « *ka* » après ce déplacement. En igbo les interrogatives sont les nominales.

**b. L'interrogative partielle indirecte**

Les complétives interrogatives sont déjà analysées aux pages 133-134.

❖ **Les interrogatives au négatif**

La négation s'applique à la phrase interrogative de la même façon que celle de la déclarative. Exemples des phrases interrogatives au négatif sont :

- Interro: Kedu ndị mụtarala egwu ọhụrụ a?- *Qui ont appris cette nouvelle chanson?* [249]
  Neg : Kedu ndi amụtabeghi egwu ọhụrụ a? - *Qui n'ont pas encore appris cette nouvelle chanson?*
- Interro: Ị na-enye ya ego? - *Tu la donnes l'argent?* [250]
  Neg : Ị naghị enye ya ego? - *Tu ne la donnes pas l'argent?*
- Interro: Eze chọrọ ịma *onye na-abịa echi*. *-Le chef veut savoir ce qui vient demain.* [251]
  Neg: Eze chọrọ ima *onye ama-bịa echi. -Le chef veut savoir ce qui ne vient pas demain.*

Les suffixes de négation et l'auxiliaire qui marquent la négation sont mis en relief. La phrase [251] est une interrogative indirecte. La phrase impérative est notre prochaine phrase à analyser dans ce chapitre.

### 5.2.3 La phrase impérative [Ahirintimiwu]

Généralement le sujet de la phrase impérative est supprimé à la structure de surface. Alors la phrase impérative simple se compose d'un prédicat et son argument interne. La composition structurelle de la phrase impérative peut se réécrire comme suite :

$R_1$ : PI″ ⟶ I + SV

Où PI″ phrase représente la phrase impérative.

Pourtant, en igbo les phrases impératives retiennent leur SN sujet pronominal, sauf à la deuxième personne du singulier où les phrases impératives ne retiennent pas leur sujet pronominal. Mais la position syntaxique du sujet pronominal est différente de celle des structures déclaratives et interrogatives. L'analyse des impératifs est faite d'après les personnes pour bien cerner les traits de la structure impérative igbo. Exemples :

i. 2e personne du singulier.

- Kụọ aka n'ụzọ ! [252]

  *Frappe main à porte* !

  Frappe à la porte !

- Za ajụjụ ndị a ! [253]

  *Répond questions ces !*

  Répondez à ces questions !

- Bute ya ebe a ! [254]

  *Apporte le/la place ici !*

  Apporte le/la ici !

En igbo, à l'impérative, le radical de la forme verbale simple (le radical verbal qui se constitue d'un seul morphème) prend souvent les suffixes « *e/a* » ou « *o/ọ* » employé d'après les règles d'harmonie vocalique. Cependant, les verbes qui expriment l'état comme « *nọ/bụ/dị - être* » ne prennent pas ces suffixes vocaliques. D'après aussi l'observation d'Emenanjo, certaines formes verbales simples ne prennent pas ces suffixes voyelles. Ces verbes comprennent : *za* - répondre, bịa - venir, *kwe* – s'accorder, *si* - dire, *hụ* - voir, *gwa* - dire (Élément 193). À l'aide l'arbre syntagmatique nous démontrons la troncation du sujet pronominal à la 2e personne du pluriel de l'impérative ainsi:

- SP : Ị kụ aka n'ụzọ !

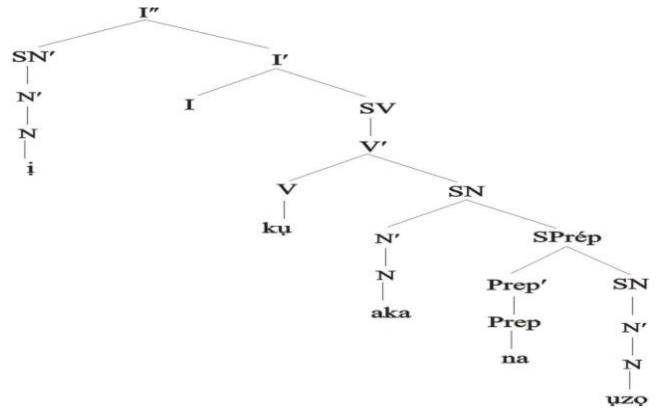



Fig. 72

- SS : Kụọ aka n'ụzọ!

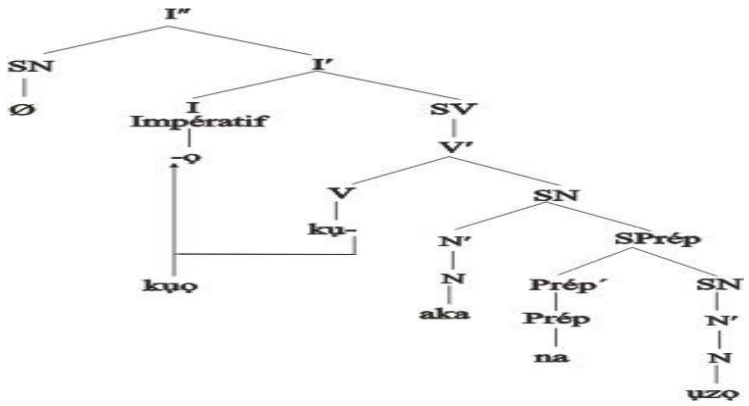



Fig. 73

En fig. [73], le SN sujet pronominal «ị» est tronqué à la structure de surface. En igbo il n'y pas d'accord entre le sujet et le verbe.

ii. 1re personne du pluriel.

En igbo, le complémenteur « *ka* » est employé au 1re personne du pluriel à l'impérative. Nous réécrivons alors la règle [1] à la page 154.

$$R_2: PI'' \longrightarrow ka + Pron_{sujet} (anyị) + I + SV.$$

De la règle [2], nous pouvons engendrer les phrases impératives suivantes à la 1re personne du pluriel :

- Ka anyị pụọ ebe a! [255]

  *(Comp) nous sortir (Imp) place ce !*

  Sortons d'ici!

- Ka anyị gwa ha eziokwu! [256]

  *(Comp) nous dire (Imp) les vérité !*

  Disons-les la vérité !

Remarquons que le SN sujet pronominal « *anyị* » mis en relief retient toujours sa position avant le verbe. Mais il est précédé par le complémenteur « ka ». La phrase impérative [255] peut se représenter comme la suite :

- SP: Anyị pụọ ebe a!

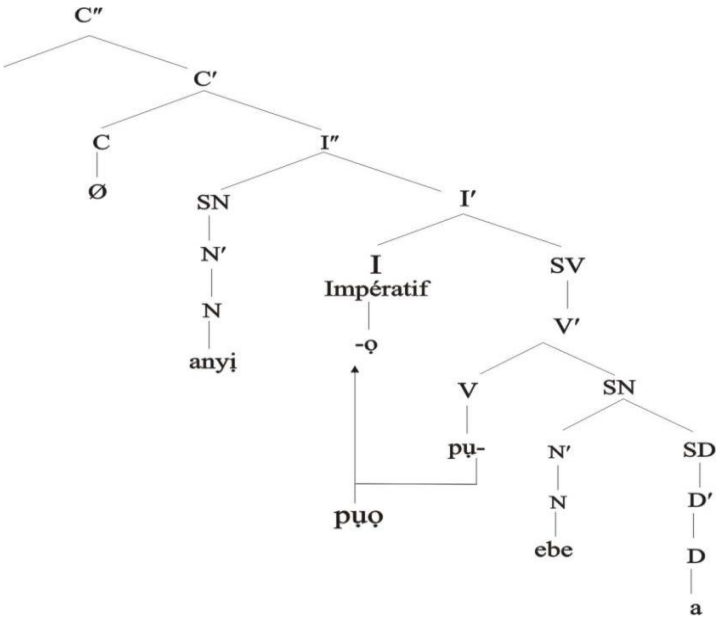



Fig. 74

- SS: Ka anyị pụọ ebe a!

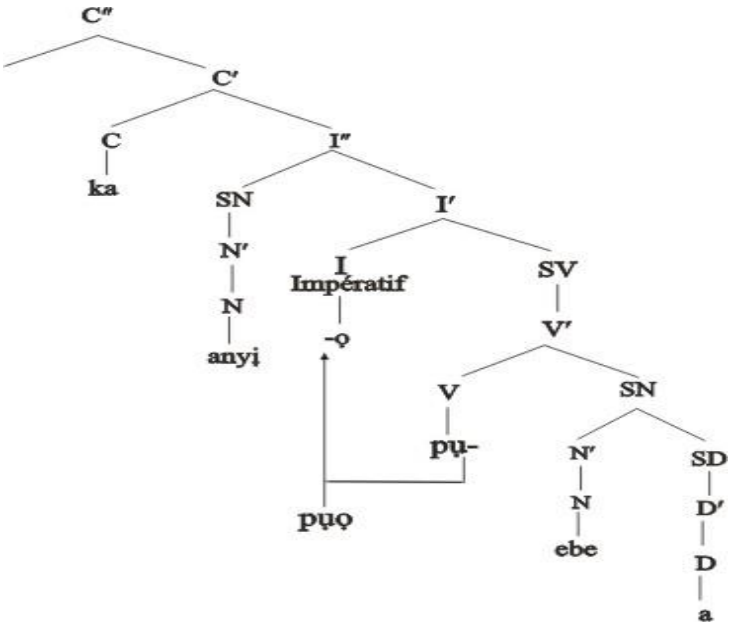



Fig. 75

La fig. [75] nous démontre que la structure de la phrase impérative à la 1$^{er}$ personne du singulier est différente de celle de la 1$^{re}$ personne du pluriel en igbo. Le sujet pronominal « *anyị* » retient toujours sa place comme dans le cas de la structure déclarative. De plus le complémenteur « *ka* » est introduite au début de la phrase.

iii. 2e personne du pluriel

A la 2e personne du pluriel, la structure impérative retient aussi son sujet pronominal. Mais la première syllabe « u » de ce sujet pronominal est tronqué avant qu'il se rattaché au verbe comme un suffixe. Nous réécrivons alors la règle [2] à la page ainsi 156 :

$R_3$: PI″ ⟶ I + SV

$R_4$: SV ⟶ V + nu + [SN] + [C″]

Les constituants en parenthèses sont facultatifs. Des règles [3] et [4], nous pouvons engendrer les phrases impératives suivantes:

| | **Structure Profonde [SP]** | **Structure de Surface [SS]** | |
|---|---|---|---|
| o | Unu kụọ ọka. | - Kụọnụ ọka! | [257] |
| | *Vous semer (Pres) maïs.* | *- Semer (imp) vous maïs!* | |
| | Vous semez des maïs. | - Semez des maïs! | |
| o | Unu ree ahịa. | - Reenu ahịa! | [258] |
| | *Vous vendre (Pres) marchandises.* | *- Vendre (imp) marchandises !* | |
| | Vous vendez des marchandises. | - Vendez des marchandises ! | |

Remarquons que le sujet pronominal est toujours présent au 2e personne du pluriel mais partiellement effacé et aussi déplacé à la position postverbale. La représentation arborescente de la phrase [258] est ainsi :

o SP : Unu ree ahịa.

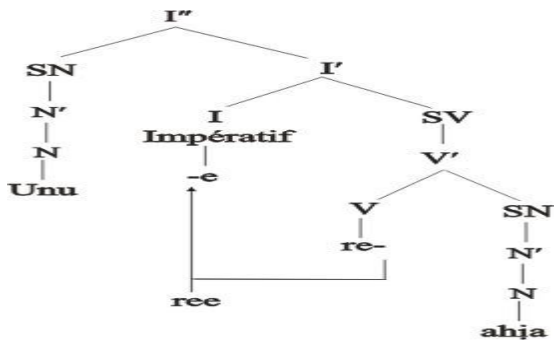



Fig. 76

- SS: Reenu ahịa!

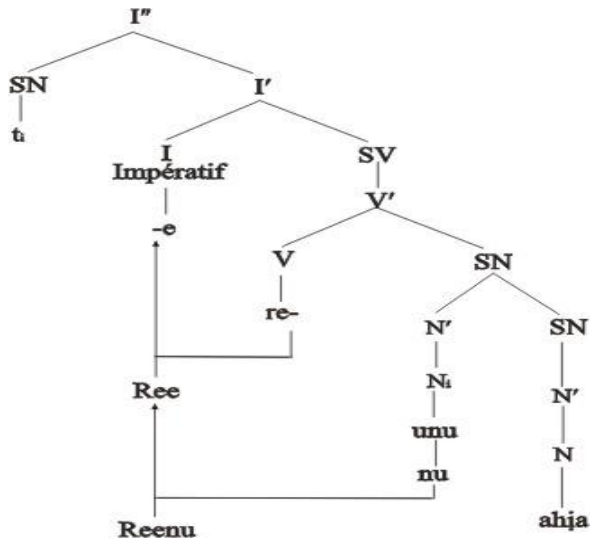



Fig. 77

Dans les fig [76] et fig [77], c'est le cas du mouvement régressif du SN sujet pronominal « *unu* ». Après ce mouvement régressif, il y a la troncation de la 1re syllabe « *u* » du SN sujet pronominal « *unu* » avant son rattachement au verbe.

iv. Une autre forme de l'impérative en igbo est celle de l'apposition. Dans ce cas, la phrase impérative est apposée à son sujet. Le SN sujet soit nominal ou pronominal est séparé de son prédicat impératif par la virgule [,]. Exemples :

- Unu, *hie ụra!* [259]

  *Vous, dormir (Imp) sommeil !*

  Vous, *dormez!*

- Amara na Amaka, *meenu osiso!* [260]

  *Amara na Amaka, se dépêcher (Imp) vite !*

  Amara na Amaka, *dépêchez-vous!*

Les phrases impératives apposées sont italiques. Les sujets des phrases impératives [259] et [260] sont présents. Pour la phrase [260] le sujet pronominal « *unu* » (mis en relief) reflète aussi dans le SV.

❖ **L'impérative au négatif.**

Généralement, en igbo pour mettre une phrase impérative affirmative au négatif, on ajoute le préfixe vocalique « *e/a* » selon la règle de l'harmonie vocalique et le suffixe « *la* » au radical verbal. Exemples :

- Akụla aka n'ụzọ ! [261]
  *Ne frappe pas à la porte !*
- Ebutela ya ebe a ! [262]
  *Ne l'apporte pas ici !*

Les morphèmes de la négation sont assombris en phrases [261] et [262]. Remarquons que ces morphèmes de la négation sont rattachés au radical verbal.

Dans ce chapitre nous avons examiné les rapports linaires qu'entretiennent les éléments des phrases en igbo ainsi que composition structurelle des phrases simple et complexe. L'analyse des rapports syntagmatiques des types des phrases : déclaratives interrogatives et impératives sont aussi faite en cette langue. Au prochain chapitre une étude comparative des rapports syntagmatiques des phrases en français et en igbo est faite pour bien déceler les différences, les similarités et les traites syntaxiques de ces deux langues.

# CHAPITRE SIX

# COMPARAISON DES RAPPORTS SYNTAGMATIQUES DES PHRASES EN FRANÇAIS ET EN IGBO

## 6.0. Introduction

Aux chapitres quatre et cinq, nous avons considéré les rapports syntagmatiques entre les éléments des phrases en français et en igbo respectivement. Alors, dans ce chapitre une comparaison des rapports syntagmatiques dans les phrases en français et en igbo est faite pour déceler les similarités et les différences dans la structure linéaire des phrases dans ces langues ainsi que pour remarquer les traits syntaxiques spécifiques à ces langues. La conclusion est aussi faite et les recommandations sont proférées.

## 6.1 Similitudes entre les rapports syntagmatiques des phrases en français et en igbo

Toutes les langues humaines ont des traits qui sont universels, c'est-à-dire des traits qui sont communs à toutes les langues humaines. D'après Moeschler et Auchlin, « les principes de la grammaire universelle font partie du dispositif biologique propre à l'espèce humaine permettant l'acquisition des langues » (85). Prenant conscience de ces traits de l'universalité des langues humaines, Bogny est de l'opinion que « les langues ne sont pas si différentes qu'on le pense » (4). La théorie des principes et des paramètres proposée par Chomsky est véritablement un outil permettant de faire l'étude universelle des langues humaines, particulièrement, le module de gouvernement et celui de x-barre nous a bien fourni des outils pour explorer les similitudes et les différences entre les langues comme nous l'avons observé dans notre analyse aux chapitres quatre et cinq. Donc dans cette section, nous examinons les principes de la grammaire universelle et comment ils s'appliquent en français et en igbo.

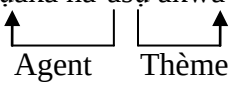
D'abord, une propriété particulière à toutes les langues humaines est le principe de précédence. En français aussi qu'en igbo les mots se combinent d'après certaines règles qui déterminent l'ordre de l'organisation des éléments de la phrase. Certains éléments doivent normalement précéder les autres. Généralement, le français et l'igbo ont le même ordre de base de «S+V+O» de l'organisation des éléments phrastiques. Le sujet qui doit être un « SN » précède souvent le verbe, et le verbe précède le complément. Exemple :

1. - Les enfants font les lessives. [263a]
   S V O
   - Ụmụaka na-asụ akwa. [263b]
   S V O
2. - * Font les enfants les lessives [263c]
   V S O
   - * Na-asụ ụmụaka akwa. [263d]
   V S O

Nous voyons que la troncation de l'ordre généralement de « S + O + V » employé dans les deux langues a abouti à la formation des phrases agrammaticales [263c] et [263d]. Donc, si l'ordre structurel d'une phrase doit être changé à la structure de surface, cela doit se faire selon les règles de la transformation. De plus les phrases [263c] et [263d] ne sont pas engendrées selon la théorie du thêta qui est aussi l'un des principes universels. La position des éléments des phrases [263c] et [263d] ne leur permet pas de remplir leurs tâches syntaxiques. Le verbe « *font* » en français et « *na- asụ*» en igbo occupe la position d'un argument et non pas celle d'un prédicat. Alors il ne peut pas assigner le cas aux arguments « *les enfants, les lessives* » en français et « *ụmụaka, akwa* » en igbo. Mais les phrases [263a] et [263b] sont engendrées selon la théorie du thêta en français ainsi qu'en igbo. Le prédicat « *font* » en français et « *na- asụ*» en igbo assigne les rôles thématiques à ses arguments interne et externe comme suit :

- Les enfants font les lessives
  Agent Thème

- Ụmụaka na-asụ akwa




Le principe de dominance est un autre trait universel qui permet de bien comprendre l'ordre hiérarchique des constituants de la phrase. Cela veut dire que les constituants des phrases figurent dans un ordre hiérarchique déterminé par la structure syntaxique de la langue en question. Ce principe de dominance s'applique aussi en français et aussi en igbo. Et nous l'avons bien démontré aux chapitres quatre et cinq à l'aide de schéma x-barre représenté par l'arbre syntagmatique.

Un autre trait universel qui se manifeste dans les deux langues est celui de la catégorisation des éléments grammaticaux observée au cours de notre analyse aux chapitres précédents. Généralement, les éléments syntaxiques de chaque langue humaine sont classifiés en catégories grammaticales. Cette classification est en deux groupes :

a. Le group de la catégorie majeure comprenant : les noms, les verbes, les prépositions, les adverbes et les adjectifs.
b. Le group de la catégorie mineure constituant : de la conjonction, du complémenteur, des déterminants, des morphèmes de négation, des affixes, des tonèmes et des enclitiques (les deux derniers sont inclus en igbo).

Le phénomène de l'enchâssement qui déclenche la récursivité dans la langue est aussi un trait universel qui se manifeste en français aussi bien qu'en igbo. Cette propriété de la récursivité dans la langue permet d'engendrer des phrases complexes composant des propositions infinies. Exemple :

- Emeka *qui habite derrière chez-nous, qui est grand, qui a le teint claire, qui parle français, qui répare les voitures* … a acheté une nouvelle maison. [264a]

- Emeka *bi n'azụ ụlọ anyị, toro ogologo, dị ọcha, na-asu french, na-arụzi ụgbọ ala …* zụrụ ụlọ ọhụrụ. [264b]

En français aussi qu'en igbo, les types de phrases sont catégorisés selon leur forme (simple ou complexe) et leur fonction (déclarative, interrogative, impérative ou exclamative). Mais parfois l'ordre de l'organisation des constituants de ces structures peut varier dans chaque langue. Par exemple, en igbo la phrase impérative retient son SN sujet à la 2$^{e}$ personne du pluriel. Exemple:

- Bịanụ echi ! [265]
  *Venir (Imp) vous demain* !
  Venez demain !

La première syllabe « *u* » du SN sujet « *unu* » est supprimé avant son déplacement vers le SV et le rattachement au verbe « bịa ».

Les auxiliaires existent dans les deux langues, mais en français on a seulement deux auxiliaires « *être* » et « *avoir* ». En igbo, il y a plus de deux auxiliaires. Les auxiliaires igbo comprennent : *ga, na, ka, dị* et *ma*. Les auxiliaires précèdent le verbe principal dans les deux langues. Exemple :

Français : Elle est allée au marché. [266a]

Igbo: Ọ na-aga ahịa. [266b]

*Elle (Aux) aller (Prt) marché.*

Elle va au marché.

En phrases [266a] et [266b] les auxiliaires « est » et « na » précèdent le verbe principal. Notons que la construction verbale de l'auxiliaire varie dans les deux langues. En français, les auxiliaires sont employés pour exprimer le passé. Mais en igbo, l'auxiliaire indique une action en progrès, c'est-à-dire une action qui se déroule au moment de l'énonciation. Les auxiliaires « *dị* » et « *ma* » sont aussi employés pour marquer la négation.

Les opérations transformationnelles s'appliquent aux structures de phrases du français ainsi que celles d'igbo mais, parfois de façons variées. Par exemple, le mouvement V-I figure dans le processus du changement structurel des verbes dans les deux langues, mais en igbo par rapport au français le mouvement V-I s'applique aussi à la forme verbale infinitive (voir pages 80-83, et 126-131). La notion de la négation s'applique aussi dans les deux langues. Mais comme nous l'avons observé aux chapitres quatre et cinq, la façon de l'application de l'opération de négation varie dans chaque langue. Ayant décelé quelques aspects des similitudes dans la structure et relation des éléments des phrase dans les deux langues, nous passons maintenant aux différences.

### 6.2 Différences entre les rapports syntagmatiques dans les phrases en français et en igbo.

Au 6.1, nous avons remarqué que certains principes et traits syntaxiques sont universels mais se manifestent de manière variée dans chaque langue. Donc, dans cette section nous avons cerné quelques aspects de variation qui existent dans les rapports syntagmatiques qu'entretiennent les éléments des phrases en français et en igbo.

Nous considérons d'abord la notion de la précédence. En igbo par rapport au français, le noyau « N » de SN précède son déterminant dans la plupart des cas. Exemples :

- Akwa gi [267a]
  *Vêtement ton*
  Ton vêtement
- Akwa gị [267b]
  *Vêtements ton*
  Tes vêtements.

En exemple [267], le nom « *akwa* » précède son déterminant « gị » en igbo. Mais en français le déterminant précède toujours le nom. De plus, en français il y a l'accord en nombre et en genre

entre le déterminant et le nom qu'il modifie comme le cas des exemples [267a] et [267b]. Mais ces accords n'existent pas en igbo. Ce qui existe en igbo est l'accord de la personne qui se manifeste dans les deux langues. Dans les exemples [267a] et [267b] les adjectives possessives « *gi, ton* et *tes* » sont en accord avec la personne impliquée dans ce contexte. Et c'est la 2e personne du singulier « tu - gi » dont il s'agit.

Certaines opérations syntaxiques qui existent en français sont absentes en igbo. Ces opérations comprennent : la passivité et l'inversion. La relativisation existe en igbo mais on n'y a pas de mots qui marquent la relativisation en igbo comme en français. Aux pages 71-74, nous avons remarqué que les propositions enchâssées sont introduites par le pronom relatif « qui » en français. Mais en igbo, les propositions enchâssées ne sont pas introduites par n'importe quel mot qui marque la relativisation (voir pages 123-125).

Malgré l'universalité des classements des catégories grammaticales discutées au 6.1, les constituants lexicaux de chaque catégorie varient parfois d'une langue à l'autre. Par exemple en igbo, la notion de l'adverbe existe mais on n'a pas de préformes lexicaux qu'on appelle les adverbes. C'est la fonction d'un élément lexique dans une phrase qui détermine sa nature grammaticale. Alors en Igbo, on n'a pas au sens strict des mots que l'on assigne la catégorie grammaticale d'adverbe (voir pages 115-116). Mais en français, il y a des éléments syntaxiques qui sont naturellement classés comme des adverbes. Il y a aussi certaines catégories grammaticales qui existent en igbo mais qui sont absentes en français. Ces catégories inclurent les tonèmes et les enclitiques.

Le verbe est une propriété universelle des langues humaines mais sa dérivation varie d'une langue à l'autre. En français toutes les formes verbales sont dérivées de l'infinitif. Mais en igbo

la dérivation verbale est du radical verbal. Aussi en français les actions sont exprimées selon le mode et le temps. Alors les verbes sont employés en considérant ces derniers en français. Mais en igbo, c'est l'aspect et le temps qu'on considère dans l'emploi des formes verbales. D'après Emenanjo, les aspects verbaux comprennent : le progressif, le perfectif (accompli), impératif, imperfectif (inaccompli) et l'hortatif etc (Elements 164-199). Ces constructions aspectuelles verbales sont différentes de celles de modes du français. Exemples :

- Ifeọma gaara ada n'ala. [268a]

  *Ifeọma (Aux + Prefixe) tomber (Prt) par terre.*

- Ifeọma tombait par terre. [268b]

La phrase [268a] exprime l'action inaccomplie en igbo. Cette expression aspectuelle est différente de l'expression temporelle de l'imparfait [268b] en français qui peut exprimer aussi l'action inaccomplie comme en phrase [268a]. En fait, la construction verbale de l'igbo s'occupe de l'expression de l'état et la durée l'action plus que celle du temps par rapport au français. Exemple :

- Nne na-esi nri. [269a]

  *Maman (Aux) cuire (Prt) repas.*

  Maman prépare le repas. [269b]

Le verbe « na-esi » en igbo est en aspect progressif. Cet aspect décrit l'état de l'action au moment de l'énonciation. C'est une action qui est en progrès. D'une autre part « prepare » en français marque le temps de l'action.

Une autre variation entre l'inventaire verbal français et igbo est celle des verbes modaux. Les verbes modaux existent en français mais ne figurent pas en igbo. Les expressions qui impliquent des verbes modaux en français sont exprimées de façon différente en igbo. Exemples :

- Pourriez-vous venir chez moi ? [270a]

  Ị ga-abịa be m? [270b]

- Il doit voir le visiteur. [271a]

  Ọ ga-ịhụ onye ọbịa ahụ. [271b]

En igbo l'auxiliaire « ga » qui marque l'aspect verbal du futur est employé. Mais en français le verbe modal « *pourriez* » qui marque la politesse est employé. Donc les français expriment la politesse en employant des expressions qui impliquent certains verbes modaux comme « *pouvoir* » et « *vouloir* ». Mais en igbo c'est le ton et le geste qui marquent la politesse.

En ce qui concerne l'accord en genre et en nombre entre les éléments syntaxiques, la structure syntaxique du français est différente de celle d'igbo. Exemple :

Français : (a) Nous parlons anglais. [272a]

(b) Tu parles anglais. [272b]

Dans ces phrases ci-dessus, il y a l'accord entre le SN « Nous » et le SV « parlons » dans la phrase [272a] et le SN « Tu» et le SV « parles » dans la phrase [272b]. En français, il y a l'accord entre le sujet et le verbe. La forme du verbe est déterminée par le mode et le temps qui sont des constituants de l'INFLEXION en relation avec $SN_1$. Donc nous observons que « nous » doit aller avec « parlons » au présent indicatif et « tu » doit aller aussi avec « parles » au présent indicatif dans ces phrases. Mais en Igbo on n'a pas tel accord. Exemple :

(a) Anyị na-asụ bekee. [272c]

(b) Ị na-asụ bekee. [272d]

Dans ces deux phrases ci-dessus les formes des verbes sont les mêmes, malgré le fait que les sujets sont différents. « Anyị » est la 1ère personne du pluriel et « I » est la 2ème personne singulière. Il n'y a pas d'accord entre le sujet et le verbe en igbo. Mais il y a l'harmonie

vocalique. Cette règle exige l'harmonie entre les voyelles [ị], [i], [ọ] et [o] de 2ème et 3ème personne singulière du pronom personnel et le verbe dans une phrase. Alors si les voyelles du verbe dans une phrase sont pharyngées ou non- pharyngées, la deuxième et troisième personne du pronom personnel doit s'accorder avec cette forme soit lourde ou légère.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Exemples: | (a) i. | I zuru ohi. | Tu as volé. | [273a] |
| | ii. | Ị zụrụ akwụkwọ . | Tu as acheté un livre. | [273b] |
| | (b) i. | O zuru ohi. | Elle/Il a volé. | [274a] |
| | ii. | Ọ zụrụ akwụkwọ . | Il/Elle a acheté un livre. | [274b] |

Dans la phrase [273a] le pronom personnel « I » est en harmonie avec les voyelles du verbe « zuru » et même dans la phrase [273b] « Ị » est en harmonie avec zụrụ. Il y a cette harmonie entre « O » et « zuru » dans la phrase [274a] et aussi « Ọ » et « zụrụ » dans la phrase [274b].

De plus, en langue Igbo, il n'y a pas d'articles, donc, on n'a pas d'accord en genre et en nombre entre l'article et le nom qu'il spécifie dans une phrase. Exemple :

- Obi lit le roman. [275a]
- Obi na-agụ iduuazị. [275b]

L'interrogative partielle directe en igbo exige parfois le complémenteur « *ka* » mais en français il n'y a pas cette exigence. Alors le nœud du complémenteur pour les interrogatives partielles est toujours nul comme nous l'observons aux pages 99-104 et 152-153. Les opérations transformationnelles de l'insertion de l'adverbe d'interrogation « *est-ce que* » et l'inversion ne s'appliquent pas aux structures interrogatives totales en igbo. Mais les pronoms personnels sujets sont employés dans l'interrogation totale en igbo. Ces pronoms se placent souvent au début de la phrase. Mais lorsque la phrase commence avec un SN sujet lexical, le pronom se place en position apposée au SN sujet lexical. Le pronom apposé doit être en accord en nombre et personne avec le SN sujet lexical qu'il appose. Exemple :

- Ada na Oge, ha gara akwụkwọ ? [276a]

  *Ada et Oge, elles aller (passé) école*

Dans la phrase [278a], le pronom « *ha* » est en apposition avec expressions référentielles « *Ada na Oge* » qui sont le SN sujet. Le pronom personnel sujet « ha » est à la 3$^{e}$ personne du pluriel, alors, il est en accord en nombre et en personne avec les expressions référentielles « *Ada na Oge* ». Ce phénomène en igbo est proche de l'inversion complexe en français où l'expression référentielle figure avec son pronom personnel sujet apposé, mais le pronom personnel sujet est inversé avec le verbe. Exemple :

- Ada et Oge vont-elles à l'école ? [276b]

Remarquons que le pronom personnel sujet « *elles* » est en accord en nombre, personne et genre avec les expressions référentielles (SN) « *Ada et Oge* ». Par rapport à la structure igbo de [278a], le pronom personnel sujet « *elles* » n'est pas dans en position apposé avec les expressions référentielles « *Ada et Oge* » qui le SN sujet mais il est inversé avec le verbe « *vont* ».

Une autre différence à remarquer est celle de l'ordre de la précédence du complément d'objet direct et indirect. En français, lorsque les compléments d'objet direct et indirect sont des SN lexicaux, le complément d'objet direct précède toujours le complément d'objet indirect. Mais en igbo, c'est le contraire qui s'applique souvent. Exemple :

- J'ai donné *mon foulard* *à Amuche*. [277a]
  COD COI
- M nyere *Amuche* *ịchafụ m*. [277b]
  COI COD

Dans la phrase [277a], nous remarquons que le COD « *mon foulard* » précède le COI « *à Amuche* ». Mais en igbo [277b], le COI « *Amuche* » précède le COD « *ịchafụ m* ». De plus, en

français l'objet indirect est souvent introduit par la préposition mais ceci ne s'applique pas souvent en igbo. Pour bien démonter la différence dans la composition des constituants des phrases [277a] et [277b], nous les représentons en parenthèses.

i. [$_{I''}$ [$_{SN1}$ J'] [$_{I}$ ai] [$_{SV}$ [$_{V}$ donné] [$_{SN2}$ mon foulard] [$_{SPrép}$ *à Amuche*]]].

ii. [$_{I''}$ [$_{SN1}$ M] [$_{I}$] [$_{SV}$ [$_{V}$ nyere] [$_{SN2}$ *Amuche*] [$_{SN3}$ ịchafụ m]]].

Nous notons qu'en français les arguments internes du verbe « *donné* » se composent du $SN_2$ « *mon foulard* » et le SPrép *« à Amuche »*. Mais en igbo les arguments internes du verbe «*nyere*» se constituent du $SN_2$ et $SN_3$.

Dans ce chapitre, nous avons essayé de cerner les principes universels qui s'appliquent en français et en igbo ainsi que les paramètres qui figurent dans ces deux langues en ce qui concerne les rapports syntagmatiques. A vrai dire chaque langue a ce qui la rend unique par rapport à autres langues comme nous venons de voir. Les traits linguistiques distinctifs de chaque langue humaine sont une réflexion de la façon de pensée de peuple en question. Le français et l'igbo ont des traits universels aux langues humaines ainsi que les traits qui sont spécifiques à chacun d'eux.

## 6.3 Conclusion et recommandation

### 6.3.1 Conclusion

La relation linéaire entre les éléments constitutifs de la phrase est la préoccupation principale de la notion de rapport syntagmatique dans chaque langue. Dans ce travail, nous avons essayé d'examiner les rapports syntagmatiques dans les phrases en igbo en se servants de ceux de français. D'abord nous avons constaté que ces langues appartiennent aux groupes familiaux linguistiques différents. Le français est aussi une langue qui est plus évoluée que l'igbo. Alors, beaucoup de recherches ont été menées dans le domaine linguistique du français plus que celui

d'igbo. Mais cet écart entre ces deux langues est ce qui nous a attiré à mener cette étude. L'apprentissage du français est très stratégique à la politique internationale du Nigeria en tant que pays entouré de pays francophones. De plus, le français est l'une des langues internationales. D'autre part, l'igbo est l'une des langues autochtones majeures au Nigeria et beaucoup d'igbo apprennent le français au niveau secondaire et même à l'université.

Cette étude s'est appuyée sur l'approche générative de Chomsky. La théorie des principes et des paramètres particulièrement les modules x-barre et gouvernement a été appliquée pour analyser des rapports syntagmatiques dans les phrases en français et en igbo. Ces modules ont fourni des outils qui nous ont aidés à bien déceler les similitudes et les différences entre les structures linéaires des phrases en français et en igbo.

De notre analyse, nous avons remarqué qu'il y a des différences et des similitudes entre les structures des phrases en français et en igbo. Au niveau des similitudes nous espérons que les apprenants igbo trouveraient les traits en commun un véritable facilitateur de leur apprentissage du français. Mais les différences entre ces deux langues peuvent rendre l'apprentissage du français difficile chez les apprenants igbo. Il y aura donc, la tendance du transfert des traits syntaxiques de l'igbo au français. Par exemple en français comme nous l'avons déjà observé, l'objet direct précède souvent l'objet indirect sauf dans le cas de certains pronoms compléments, mais en igbo c'est l'inverse. Exemple :

a. Oko a acheté un pagne pour sa femme. [278a]

b. Oko zutara nwunye ya ọgọdọ. [278b]

c. * *Oko a acheté sa femme pagne*. [278c]

Il y aurait alors la tendance chez les apprenants igbo de mettre l'objet indirect avant l'objet direct en omettant la préposition de l'objet indirect et l'article comme nous l'observons en structure [278c].

Nous espérons que les conclusions de cette étude seront très utiles aux professeurs de français surtout ceux du linguistique et de la traduction. Nous comptons aussi que les étudiants trouveront cette recherche très utile surtout les apprenants igbo du français parce que si la cause d'un problème est déchiffrée, ce problème est à moitié résolu. En connaissant les causes de leurs problèmes surtout en syntaxe, nous espérons qu'ils vont essayer de surmonter ces problèmes de l'interférence linguistique. C'est fort de ces résultats que nous voulons faire des recommandations suivantes.

### 6.3.2 Recommandations

De notre étude, nous avons remarqué quelques aspects de similarités et de différences entre la structure linéaire des phrases en français et en igbo. Ces constatations peuvent avoir des implications chez les francisants igbo, alors, nous proposons quelques recommandations qui peuvent améliorer l'enseignement et apprentissage du français chez eux.

D'abord, nous suggérons la sensibilisation des francisants igbo à la variation culturelle du français et de l'igbo qui se manifeste dans leur façon de penser et de s'exprimer. Les apprenants igbo doivent se mettre au courant des différences de langue surtout celles de syntaxe. En s'en rendant compte, ils réduiront au minimum la tendance du transfert des traits syntaxiques igbo au français.

De plus, les professeurs de linguistique au pays igbo surtout ne doivent pas ignorer l'exploration des aspects des similitudes en français et en igbo pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage

de la syntaxe. La connaissance des propriétés syntaxiques universelles qui existent dans les deux langues facilitera l'apprentissage du français chez les apprenants igbo du français.

Nous espérons que les similitudes et les différences dans les structures linéaires des phrases françaises et igbo cernées dans ce travail seront très utiles dans le domaine de la traduction. Nous espérons aussi que les auteurs des livres de grammaire française mettront en considération les réalités syntaxiques décelées dans cette étude.

Nous souhaitons que les conclusions de cette étude soient un véritable outil pour l'amélioration de la méthodologie de l'enseignement de la grammaire française aux apprenants igbo. De plus, en ce qui concerne la tendance de l'interférence, nous proposons beaucoup de patience de la part des professeurs de la langue en corrigeant les apprenants.

Nous proposons encore que les étudiants qui apprennent le français aux niveaux avancés comme aux écoles normales supérieures et aux universités soient encouragés à mener leur recherche dans le domaine de la linguistique. Ce type de recherche aidera à cerner les similitudes et les différences entre le français et nos autres langues autochtones nigérianes. Il permet de remarquer les traits linguistiques spécifiques à chacune des langues autochtones nigérianes. Ceci nous espérons, aidera à réduire au minimum la tendance de l'interférence linguistique chez les apprenants nigérians du français.

C'est aussi important d'organiser le stage pour les professeurs de français surtout ceux qui enseignent la grammaire. C'est nécessaire de les mettre au courant des méthodes ou des approches appropriées qui faciliteront l'enseignement et l'apprentissage du français surtout l'aspect syntaxique. De plus, les professeurs de linguistique surtout ceux du domaine de la syntaxe doivent faire des efforts particuliers pour étudier la structure syntaxique de nos langues

autochtones au Nigeria pour faciliter l'enseignement et l'étude du français au Nigeria. Et le gouvernement de sa part doit fournir les fonds nécessaires pour telle recherche scolaire.

Finalement, nous ne pouvons pas dire que notre étude soit exhaustive. De plus, le temps limité donné pour mener cette étude ne nous permet pas de travailler sur tout l'aspect de la syntaxe. Alors, nous proposons que les études continuent à être effectuées sur le domaine de la syntaxe comparative particulièrement entre le français et nos langues autochtones nigérianes pour bien comprendre leurs structures syntaxiques.

## ŒUVRES CITÉES


Abrak, H. M. « L′enchâssement syntaxique en français et en langue jju ». Mémoire de Maîtrise. Ahmadu Bello U, Zaria, 2010.

Achebe, C. *Things Fall Apart.* Ibadan: Heinemann Educational Books, 1958.

Anagbogu, P.N. et al. *Introduction to Linguistics*. Awka: Amaka Dreams Ltd, 2010.

« Analyse morphosyntaxique ». *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 27 nov 2014, 18:53. Web. UTC. 27 fév 2015, 12:45 <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Analyse_morphosyntaxique&oldid=109492042>.

Antes, T. A. *Analyse linguistique de la langue française*. New Haven and London: YUP, 2007.

Bogny, Y. « Le modèle chomskyen de la description linguistique : des principes et paramètres au programme minimaliste ». Séminaire sur la grammaire générative. Département des Sciences du Langage. Août 2007. Web. bogny@atp2.net/ jbogny@ucocody.ci.

Borer, H. *Parametric Syntax: Case Study in Semitic and Romance Languages*. Dordrecht: Foris Publications, 1983.

Carnie, A. Syntaxe: *A Generative Introduction*. Malden: Blackwell Publishing, 2007.

Centre National l'Enseignement à Distance. *Initiation à la linguistique française*. Poitiers : Institut de Poitiers-Futuroscope. Nd.

Chomsky, N. *Aspect de la théorie syntaxique*. Trad. Jean-Claude Milner. Paris : Seuil, 1971.

---. *Lectures on Government and Binding.* Dordrecht: Foris, 1981.

---. *Structures syntaxiques*. Trad. Michel Braudeau. Paris : Seuil, 1969.

De Saussure F. *Cours de linguistique générale.* Paris: Payot & Rivages, 1916.

Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. *Éléments de linguistique française*. Paris: librairie Larousse, 1970.

Emenanjo, N. "Aspects of Igbo Verb". F. C. Ogbalu and E. N. Emenanjo, ed. *Igbo Language and Culture*. Vol. 1. Ibadan: OUP, 1978:160-173.

---. "Central Igbo: An Objective Appraisal". F. C. Ogbalu and E. N. Emenanjo, ed. *Igbo Language and Culture*. Vol.1. Ibadan: OUP, 1978: 114-137.

---. *Elements of Modern Igbo Grammar*. Ibadan: OUP, 1978.

---. “Igbo Grammar”. F. C. Ogbalu and E. N. Emenanjo, ed. *Igbo Language and Culture*. Vol. 1. Ibadan: OUP, 1978:85-94.

---. “Nominal Modifiers in Modern Igbo”. F. C. Ogbalu and E. N. Emenanjo, ed. *Igbo Language and Culture*. Vol. 2. Ibadan: OUP, 1982:115-131.

---. “Suffixes and Enclitics in Igbo” F. C. Ogbalu and E. N. Emenanjo, ed. *Igbo Language and Culture*. Vol.2. Ibadan: OUP, 1982:132-167.

Federal Republic of Nigeria. *National Policy on Education (NPE)*. Lagos: NERDC, 2004.

Galadanci, M. K. M. *An Introduction to Hausa Grammar*. Zaria: Longman Nigeria Ltd, 1976.

Gaillard, B. « Grammaire : la phrase ». Reverso-Softissimo. 2013. Web. UTC 26 April 2012, 11:11:16 <http://grammar.reverso.net/1_2_01_la_phrase.shtml>.

« Grammaire générative et transformationnelle ». *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 24 october. 2010, 23:03. Web. UTC 24 février. 2011, 18:40 <http://fr.wikipédia.org./wiki/Grammaireg%C3%A9n%C3%A9rativeettransformationnelle>.

Granfeldt, J. « L’acquisition des catégories fonctionnelles : Étude comparative du développement du DP français chez des enfants et des apprenants adultes » Thèse de doctorat. Institut d’Études Romanes de Lund : Université de Lund, 2003. Web. <http://lup.lub.lu.se/luur/download?func=downloadFile&recordOId=21008&fileOId=837916>.

«Histoire de la Langue Française». *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 12 oct. 2010, 18:4. Web. UTC oct 2010, 13:46 <http://fr.wikipedia.org/wiki/histoire_de_la_langue_fran%C3%A7aise>.

Huot, H. *Enseignement du français et linguistique*. Paris : Armand Colin Éditeur, 1981.

« Igbo Language ». *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 20 oct. 2010, 14:50. Web. UTC 30 oct. 2010, 13:53. <http://en.wikipedia.org/wiki/Igbo_Language>.

Ihejirika, O.C. *Igbo for Learners 1*. Ibadan: Onigbonoje Press, 1997.

Ikeanyibe, U. P. *The Quest for the Origin of Igbo People*. Lagos: Aikmay Nig. Ltd., 1997.

Ikekeonwu, C. I. “Igbo Interrogatives – A Revisitation”. Chukwuma Azuonye, ed. *Nsukka Journal of Linguistics and Languages*. Department of Linguistics and Nigerian Languages. University of Nigeria, Nsukka. Vol 1, 1987: 20-29.

Iwundu, M. “Igbo Relative Clauses: Some General Aspects of Language” Chukwuma Azuonye, ed. *Nsukka Journal of Linguistics and Languages*. Department of Linguistics and Nigerian Languages. University of Nigeria, Nsukka. Vol 1, 1987: 87-99.

« La Langue ». *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 13 oct. 2010, 13:15. Web. UTC 24 oct. 2010, 13:53. < http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue>.

La syntaxique générative : petit historique. 13 mars 2011, 10:06. Web. <http://french.chass.utoronto.ca/fre/378/1_2_1.html>.

Lyon, J. *Linguistique générale: Introduction à la linguistique théorique*. Trad. Dubois-Charlier, F. et Robinson, D. Paris : Librairie Larousse, 1970.

---. *Noam Chomsky*. New York: Penguin Books, 1978.

Martinet, A. *Éléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin, 1980.

Mbah, B. M. *Studies in Syntax: Igbo Phrase Structure*. Nsukka: Prize Publishers, 1999.

---. *GB Syntax: A Minimalist Theory and Application to Igbo Language*. Enugu: Catholic Institute for Development, Justice and Peace Press, 2006.

Mbah, B. M. et E. E. Mbah. *Topics in Phonetics and Phonology: Contribution from Igbo.* Nsukka: AP Express Publishers, 2000.

Microsoft Encarta. « Sentences : types of » Premium DVD, 2009.

« Module lexical (Générativisme). » *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 18 janvier 2012, 06:56. Web. UTC. 8 mai 2012, 09:46. <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Module_lexical_(G%C3%A9n%C3%A9rativisme)&oldid=74488519>.

Moeschler, J. et A. Auchlin,. *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris: Armand Collins, 1997.

Mohammed, U. A. *General Linguistics: Generative and Sociolinguistics Approaches*. Kaduna: Samkwang Publishers, 2008.

Nwachukwu, P. A. "Conjunction in Igbo Synyax". Chukwuma Azuonye, ed. *Nsukka Journal of Linguistics and Languages*. Department of Linguistics and Nigerian Languages. University of Nigeria, Nsukka. Vol 1, ISSN 0794-6961. April, 1987: 63-86.

Nwoga, D. I. "Dialect Variation and the Development of Written Igbo". F. C. Ogbalu and E. N. Emenanjo, ed. *Igbo Language and Culture*. Vol.2. Ibadan: OUP, 1982: 102-114.

Nique, C. *Initiation méthodique à la grammaire générative*. Paris : Librairie Armand Colin, 1974.

Oluikpe, B. O. *English in Igboland: A Contrastive Study of English and Igbo Syntax*. Onitsha: Africana Publishers Limited, 1978.

---, *The Ngwa Dialect Example of Igbo Transformational Syntax*. Onitsha: Africana Publishers Limited. nd,

Onyemelukwe, I. "Problems of Pronunciation of French Sounds among Igbo Learners of French". Thèse. Ahmadu Bello U, Zaria, 1982.

Oraka, L. N. *The Foundations of Igbo Studies: A Short History of the Study of Igbo Language and Culture*. Onitsha: University Publishing Co., 1983.

« Phrase ». *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 1 avril 2012, 15:28. Web. UTC. 25 avril 2012, 07:44 <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Phrase&oldid=77218363>.

Picoche, J.et C. Marchello-Nizia. *Histoire de la Langue Française.* Paris: Nathan, 1991.

Rawoens, Gudrun. « Les corpus bilingues et la linguistique contrastive. Une étude de constructions causatives basée sur un corpus parallèle néerlandais-suédois ». *9es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, 2008. Web.3 janvier 2015, 14:51 <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/rawoens.pdf>

Russo, L. « *Pour une analyse linguistique comparative italien-français en vue d'une traduction automatique. Projets de recherche autour d'Its-2* ». *Ricerche Dottorali in Francesistica.* Publifarum, n. 19, pubblicato il 20/05/2013, Web. consultato il 27/02/2015, url: <http://publifarum.farum.it/ezine_articles.php?id=273>

Ruwet, N. *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Librairie Plon, 1967.

Schmitt, N. et M. Celce-Murcia. "An Overview of Applied Linguistics". Norbert Schmitt, ed. *An Introduction to Applied Linguistics*. London : Hodder Education, 2002. 1-16.

Schuh, R. G. "On the Origin of the Hausa 'Relative' Aspects and the 'Stabilizer'". UCLA. 2000. Web. UTC 21 mai 2013, 20:00. <www.linguistiquics.ucla.edu/people/schuh/papers/ms_2000_Hausa_copula_relative.pdf.>

Schwischay, B. A. *Syntaxe du français.* « L'analyse syntagmatique ». 03 février 2002. Web. UTC 26 avril 2012, 14 :05. < www.home.uniosnabrueck.de/bschwisc/archives/ syntagmatique.pdf >.

Siouffi, G. et Van Raemdonck, D. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Rosny-sous-Bois cedex : Bréal, 2009.

Skinner, N. *A Grammar of Hausa*. Zaria: Northern Nigerian Publishing Company Ltd, 1977.

« Syntagme » *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 20 mars 2012, 08 :14. Web. UTC ; 28 avril 2012, 11:02. <http://fr.wikipédia.org./w/index.php?title=/syntagme&oldid=76832118>.

« Syntaxe ». *Wikipédia, l'encyclopédie libre* 14 avril 2012, 11 :05 Web. UTC ; 28 avril 2012, 09:45. <http://fr.wikipédia.org./w/index.php?title=/syntaxe&oldid=77660440>.

Tellier, C. *Éléments de syntaxe du français : méthodes d'analyse en grammaire générative*. Québec : Gaëtan morin éditeur Itée ; Chenelière Education, 2003.

« Théorie ». *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. 5 février 2012, 16:05. Web. UTC. 8 mai 2012, 10:46. <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Th%C3%A9orie&oldid=75190661>.

Uchechukwu, C. *Igbo Verbs and Cognitive Linguistics*. Onitsha. Igbo Language Studies Ser. 3, 2011.

Uchechukwu, C. et Mbah, B. M. *The Preposition in Igbo*. Onitsha: Edumail Publications Limited, Igbo Language Studies Ser. 1. 2010.

Ụwalaka, M. A. *Ahiriokwu Igbo*. Ibadan: Kraft Books Limited, 1997.

---, *Igbo Grammar.* Ibadan: The Pen Services, 1997.

Yusuf, M. A. *Hausa Grammar*: *An Introduction*. Zaria: Ahmadu Bello UPL, 2011.